TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 744 | 16 PAGES | DERNIÈRE ÉDITION | — JEUDI 16 AOUT 1979

DANS LE PORT DU HAVRE

Les syndicalistes C. G. T. ont bloqué le paquebot « Norway »

LIRE PAGE 16



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,60 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 15 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 70 ris. ; Italie, 500 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 160 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La tension entre Israël et les États-Unis

Jérusalem s'indigne de la rencontre entre M. Young et un représentant de l'O.L.P.

Une « gaffe » inévitable ?

Il y a de quoi s'étonner du nouvel incident qui vient de tendre un peu plus les relations *israélo*-américaines. Il est évident, en effet, que la rencontre informelle entre l'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU et le représentant officiel de l'O.L.P. auprès de l'organisation internationale ne remet pas en cause la position commune de Washington et de Jérusalem à l'égard du problème palestinien.

Les deux gouvernements sont d'accord pour ne pas reconnaître la « centrale » des fedayin aussi longtemps que celle-ci n'admet pas le droit d'Israël à l'existence et n'entérine pas la résolution 242 du Conseil de sécurité. Cette double condition est amplement suffisante pour exclure l'O.L.P. du processus de paix entamé. Il est, en effet, clair que l'organisation de M. Yasser Arafat, à moins qu'elle ne décide de se saborder, ne peut ainsi renoncer explicitement à ce qui a été et demeure, malheureusement, le principal postulat du mouvement palestinien depuis des décennies. A moins qu'elle n'obtienne, en échange, qu'Israël reconnaisse, lui aussi, l'existence et la représentativité de l'O.L.P. Or il n'est pas question, on le sait, pour le gouvernement de M. Begin, d'engager le dialogue, ou même d'établir le moindre contact officieux, avec une « bande d'assassins ».

C'est sur ce point précisément que divergent les gouvernants de Washington et de Jérusalem. M. Andrew Young, l'ambassadeur américain à l'ONU, a peut-être agi de sa propre initiative, mais il savait sans doute que son gouvernement — qui multiplie les appels du pied à M. Yasser Arafat — ne serait pas mécontent, au fond, d'une démarche qui ne deviendrait une « gaffe » que si elle devait être portée à la connaissance du grand public.

Cette « gaffe » était peut-être inévitable. M. Young cherchait à obtenir du représentant de l'O.L.P. — et, par son truchement, des pays arabes — l'ajournement « sine die » de la réunion du Conseil de sécurité destinée à formuler une résolution en faveur des droits des Palestiniens. Aucun accord ne s'étant dégagé entre les intéressés, le débat risquait de se solder, au mieux, par une impasse, au pis par une motion anti-israélienne que Washington *aurait été obligé de bloquer* par le recours à son droit de veto. Grâce à sa rencontre discrète avec M. Terzi, M. Young aurait obtenu satisfaction. Il a agi, a-t-il déclaré, en « ambassadeur intelligent traitant une situation difficile ». Il estime avoir servi les intérêts des Etats-Unis, d'Israël, et même des pays arabes, qui souhaitent éviter une inutile confrontation diplomatique.

Israël n'apprécie guère ce raisonnement, pas plus qu'il ne comprend la logique du comportement du gouvernement américain à l'égard de l'O.L.P. Comme toute puissance ayant des responsabilités mondiales, les Etats-Unis ne peuvent se payer le luxe d'ignorer purement et simplement les réalités, si déplaisantes qu'elles puissent être. Le président Carter a beau comparer la « centrale » des fedayin au Ku Klux Klan, il sait que M. Arafat et ses amis exercent une influence sans partage sur leurs compatriotes de Cisjordanie et de Gaza. Il tient compte encore du fait que l'O.L.P. est reconnue par la quasi-totalité des Etats membres de l'ONU comme l'unique représentant légitime du peuple palestinien.

Ne pas en tenir compte serait faire preuve de myopie politique. Le président Carter garde sans doute à l'esprit les pressions que pourraient exercer les fedayin sur les pays arabes producteurs de pétrole amis des Etats-Unis.

Les politiciens israéliens ont, eux, il est vrai, des préoccupations d'un autre ordre, notamment électorales, qui les conduisent à adopter des positions intransigeantes. Payantes peut-être dans l'immédiat, elles risquent de se révéler stériles, voire dangereuses, à plus long terme.

Israël a élevé une vigoureuse protestation contre la rencontre discrète, fin juillet, de l'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, M. Andrew Young avec M. Terzi, représentant de l'O.L.P. Après avoir soutenu que la réunion avait été « fortuite », le Département d'Etat a été contraint d'admettre que l'ambassadeur américain, qui a reçu un « blâme », avait agi en connaissance de cause et de sa propre initiative.

L'incident a eu comme effet de tendre davantage les relations entre Washington et Jérusalem.

De notre correspondant

Washington. — M. Andrew Young, ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, est déjà célèbre pour ses écarts de langage. Ses propos sur le rôle « *stabilisateur* » de Cuba en Afrique, puis la comparaison qu'il avait faite l'an dernier entre les dissidents soviétiques et les « *dizaines de prisonniers politiques* » aux Etats-Unis lui avaient valu les froncements de sourcils, voire des réprimandes du secrétaire d'Etat, M. Vance, et de son principal protecteur et ami, le président Carter. Le dernier impair de l'ambassadeur est plus sérieux, tant sur le fond — une rencontre qu'il a eue à la fin du mois dernier avec le représentant de l'O.L.P. à l'ONU — qu'en raison du moment et de la façon dont a été présenté l'incident.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 4.)

Le conflit du Sahara occidental

Le Maroc a annexé le territoire évacué par la Mauritanie

Le Tiris-El-Gharbia, partie du Sahara-Occidental administrée par la Mauritanie jusqu'à l'accord de paix avec le Polisario, est devenu, mardi 14 août, une nouvelle province marocaine.

Quelques heures avant la cérémonie d'allégeance des chefs des tribus au roi Hassan II, l'armée royale avait publié le bilan de la dernière attaque du Polisario sur Biranzaram. Selon Rabat, quatre cent sept « guérilleros » du Front Polisario et cent soldats marocains auraient été tués dans les combats. Le Polisario annonçait, pour sa part, quatre cents tués du côté marocain, ainsi que cent soixante-quinze prisonniers.

Sur le plan diplomatique, la reprise des relations, rompues en 1976, entre l'Algérie et la Mauritanie (notre dernière édition du 15 août), a été accueillie sans surprise à Rabat. M. Boucetta, ministre marocain des affaires étrangères, a toutefois déclaré que le Maroc et la Mauritanie étaient convenus de maintenir leurs relations « à un niveau opérationnel ». Le ministre marocain a fait cette déclaration après s'être entretenu avec son homologue mauritanien, M. Ould Abdallah; qui a aussi été reçu par le roi Hassan II.

L'annonce faite à Paris par M. Hakim Ibrahim, « ministre des affaires étrangères » de la R.A.S.D. (notre dernière édition du 15 août), d'une « intensification des opérations militaires à l'intérieur du Maroc » n'a pas d'autre part, fait l'objet de commentaires à Rabat.

De notre envoyé spécial

Rabat. — Un frémissement imperceptible dans les rangs de ceux qui connaissent leur protocole royal sur le bout des doigts. L'hymne national retentit. Les dignitaires en djellaba blanche se lèvent dans un bruit feutré : Sa Majesté paraît. Une nouvelle province va entrer dans le royaume — y revenir, dit-on ici, — et la cérémonie sera à la hauteur de l'événement.

Au centre de la grande cour du palais Riad, trois cent soixante représentants des seize tribus du Tiris-el-Gharbia, debout face au roi, au prince héritier et à son jeune frère, assis sur des trônes de velours rouge et de bois doré. A droite et à gauche, les corps constitués et de nombreux ambassadeurs arabes et africains. Les photographes s'affolent. Là, le délégué de l'O.L.P., ici, l'ambassadeur de Libye, un peu plus à gauche un chargé d'affaires mauritanien ; en haut, sur les marches, les hallebardiers en costume d'opérette, version kitch des vigilants civils à talkie-walkie mobilisés pour l'occasion.

Le cadi de Dakhla, noble vieillard à lunettes, sort des rangs et lit un parchemin calligraphié : « *Les habitants de l'Oued-Eddahab* (1), dit-il, *petits et grands, hommes et femmes, se sont réunis et ont décidé à l'unanimité de renouveler au roi Hassan II, commandeur des croyants, l'allégeance que leurs ancêtres ont toujours prêtée aux sultans. Nous lui promettons de lui rester fidèles, d'être ses soldats et de combattre ses ennemis.* »

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

(1) L'Oued- Eddahab est le nom désormais donné par les Marocains au Tiris-El-Gharbia.

Les partis de gauche et le pouvoir

A propos de l'affaire de Radio-Riposte le P.S. dénonce « l'inquiétant tournant du régime de M. Giscard d'Estaing »

M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, a rejeté « catégoriquement » les propositions de M. Claude Estier, membre du comité directeur du P.S., en vue d'organiser, la semaine prochaine, une réunion des syndicats et partis de gauche pour préparer une riposte commune à la politique économique et sociale du premier ministre. Quant à l'annonce d'une prochaine initiative de M. François Mitterrand pour relancer l'union de la gauche, elle est totalement ignorée par l'*Humanité*, et M. Claude Poperen, membre du bureau politique du P.C., s'est refusé à se livrer à des supputations sur des initiatives « prises en vacances ».

Le P.S. tente de mobiliser les forces de gauche sur un autre thème, celui de la « répression policière » qui s'abat sur ceux de ses dirigeants qui ont participé aux émissions de radio libre : M. François Mitterrand est en effet convoqué par le doyen des juges d'instruction de Paris, le 24 août. Pour le P.S., il s'agit là « *d'une tentative d'intimidation* » envers « *celui qui incarne l'alternative démocratique au pouvoir de la droite* ». Il en appelle à la solidarité de tous les démocrates et à l'union de la gauche « *sur la base la plus large* » pour arrêter cette escalade.

Après M. Georges Marchais, le P.S. promet à son tour au gouvernement, qui est en vacances, une rentrée difficile. Cette communauté d'objectif sous-tend une analyse identique de la conjoncture économique et sociale : chacun s'accorde en effet pour décrire la politique du gouvernement comme « *la plus réactionnaire que ce pays ait connue et qui ne satisfait qu'un seul homme, M. François Ceyrac* », selon l'expression de M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du P.S.

Là s'arrêtent, semble-t-il les convergences entre les deux partis de gauche. M. Jean Poperen a certes dénoncé le 14 août l'idée selon laquelle « *il n'y aurait plus de gauche* » comme « *la nouvelle trouvaille de la propagande officielle* ». Le député du Rhône faisait ainsi allusion à un article de l'hebdomadaire *Le Point*, paru lundi, intitulé « *la gauche a disparu* ».

Force est cependant de constater que la gauche, tant politique que syndicale, s'est pour le moins montrée impuissante face à la « *politique d'austérité* » du gouvernement.

Dans ces conditions, le P.S. considère qu'il lui appartient de « *remetre en mouvement l'unité indispensable* ».

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 6.)

EN MER D'IRLANDE

Dix morts et de nombreux disparus dans la course de l'Admiral's Cup

LIRE PAGE 16

Un voyage vers l'Asie

Howrah : deux jours dans un « slum »

par J.-C. GUILLEBAUD

Howrah (Bengale-Occidental). — Croupion du monde, sentines de l'Asie, degré zéro du pittoresque... Nous y sommes ! C'est à 800 mètres de la gare d'Howrah, ville jumelle de Calcutta, séparée d'elle par la masse limoneuse du fleuve Hooghly, qui sent la vase pourrie et la bouse de buffle. On y arrive dans une cohue de haillons, charrois poussés à bras d'homme, rickshaws beuglant de toutes leurs trompes à poire enroulées sur un des brancards comme des minicors de chasse. Aujourd'hui, j'en ai ma claque des grandiloquences abstraites sur le sous-développement et des gentils cantiques sur la misère du monde. J'ai envie d'y aller voir de tout près, le cul dans un « slum » (bidonville), accueilli autour d'un bol de riz par des amis qui ne voudront jamais que je dise leurs noms. « J'aimerais, leur ai-je dit, trouver une seule famille qui m'accepte deux jours dans sa quotidienneté. Je me ferai tout petit et méticuleux. » Ils m'ont regardé, mi-figue mi-raisin. Quand, ses idées, on les paye cash de toute sa vie et de toutes ses journées, on se méfie, c'est bien normal, du journaleux de passage, porté sur les grands adjectifs et l'horreur sur cinq colonnes. Le dernier en date signalé à Howrah a pondu le papier convenu sur « les regards des mendiants, les mains tendues et l'épouvante noirâtre du Bengale maudit ». Et la dignité des pauvres, confrère !

Admis de confiance, j'ai donc promis de ne donner ni le nom du slum (il y en a trois mille à Calcutta-Howrah) ni celui des gens. Tous les prénoms, ici, sont inventés. Mais eux seuls...

On s'installe dans l'une des maisons d'un « bustee » (courée), qui en compte sept regroupées autour d'un puits saumâtre. Quand on dit « maison », il faut s'entendre. Comme toutes celles du slum, c'est une pièce de 3 mètres sur 4. Là vivent le vieux Bornod, sa femme et ses huit enfants : dix personnes dans 12 mètres carrés ! Cette densité limite, c'est d'ailleurs celle du slum dans son ensemble : un carré de 800 mètres de côté dans lequel s'entassent cinquante mille personnes et deux mille buffles, parqués à touche touche dans des étables plus ou moins pirates. Dérision de l'histoire : ce terrain, sur lequel le slum s'est répandu comme une moisissure de champignon, abritait jadis les écuries à éléphants du maharadjah de Calcutta. Et, puisqu'on en est aux chiffres, allons-y par les plus effarants. Autour de chez Bornod, dans cette portion de slum, il y a quatre robinets d'eau potable pour dix mille habitants. Depuis deux semaines, trois d'entre sont détraqués. Un seau d'eau fraîche vaut donc ses deux ou trois heures d'attente pour lesquelles femmes et enfants se relaient. Quant aux latrines, il y en a une pour chaque groupe de cinq cents personnes. Là aussi c'est, chaque jour, l'attente qui torture.

On s'est donc accroupi devant la « chambre » de Bornod et les siens. Ça grouille dans le bustee, vie communautaire obligée. Une femme, assise sur ses talons près du puits, fait ses ablutions toute habillée, sari collé à la peau et les cheveux mouillés, coulée d'encre noire sur les épaules. Des enfants passent en flèche, en bandes, en tribus, traînant des boîtes de conserve et de vieilles planches, vaisseaux de haut bord pour aventuriers de six ans. Dira-t-on jamais assez la joie tonitruante des enfants de pauvres, leurs yeux... « On nous dit toujours qu'on fait trop d'enfants, murmure Sita, la femme de Bornod. Mais quoi, c'est notre seule richesse, notre seule assurance pour la vieillesse. » Bien rares sont ici les familles qui ont moins de sept ou huit enfants. Sans compter les morts de deux ou trois ans, corps minuscules assassinés par la variole et la faim, qu'on enterre dans les cris, les tambours et les fumées d'encens des femmes de la courée. La mortalité infantile est de deux cent soixante-sept pour mille dans le slum. Plutôt chanceuse, la femme de Bornod n'a perdu, elle, que deux de ses gosses avant qu'ils n'aient trois ans...

Ils m'ont tous dit « Namaste » (« bonjour ») en joignant les mains à hauteur du front. Mouna, la fille aînée, a filé en douce chez un des petits marchands de la ruelle pour m'acheter un verre de thé avec deux gouttes de lait à 3 roupies le litre. J'ai l'impression que, s'il ne restait qu'une demi-roupie dans la maison, elle servirait en priorité à fêter ma visite. On n'oublie pas de sitôt cette hospitalité-là... Un ami sert d'interprète, et nous parlons à petites phrases courtes, interrompues par des sourires et ces hochements de tête bien particuliers qu'on échange entre étrangers pour se persuader qu'on se comprend bien. Comment vivent-ils tous les huit ?

(Lire la suite page 2.)

LES HUIT VOLUMES DE MICHEL MOURRE

Un dictionnaire bibliothèque

Quel nom peut bien prendre la mort quand elle ajoute au verdict de l'irrémédiable l'immensité d'une injustice ? Son épouse et sa fille, les très rares proches avertis de sa fin prochaine, se posaient la question chaque fois qu'ils se rendaient auprès de Michel Mourre à l'agonie dans une clinique de la région parisienne, pendant le lourd été 1977. A quelques kilomètres, pendant ce temps, son éditeur préparait sans relâche pour les mois à venir la publication du monumental dictionnaire encyclopédique d'histoire, qu'il avait composé en dix ans de solitude.

Rarement l'essor de la création suivit d'aussi près la fin du créateur. Par un torride après-midi d'août, sept ou huit personnes regardaient se refermer sa tombe au cimetière d'Eaubonne, avec la certitude qu'elle ensevelissait l'une des plus belles intelligences qu'il *ait été possible de connaître.*

Presque neuf mois plus tard, des centaines de curieux remplissaient de leur brouhaha les salons du musée Carnavalet pour accueillir enfin les deux premiers volumes du dictionnaire, au cours d'une réception offerte par Bordas au Tout-Paris politique, académique et littéraire. Sous les fenêtres, les journaux annonçaient la découverte du cadavre d'Aldo Moro, dans une rue de Rome.

Entre la naissance du livre, cette fête pleine de babillages, la silhouette invisible mais présente de l'écrivain foudroyé et l'assassinat du chef de la démocratie chrétienne d'Italie, l'histoire étendait une fois de plus le voile funèbre de la tragédie. Vivant, Michel Mourre aurait immédiatement aperçu dominé cette ombre comme il pénétra, éclaira tant de sujets durant le long, l'énorme labeur étendu de 1967 à 1977 où, un article après l'autre, il montait pierre à pierre sa cathédrale d'érudition.

GILBERT COMTE.

(Lire la suite page 13.)

AU JOUR LE JOUR

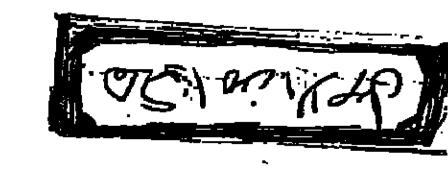
Le bec et les griffes

Il en est des peuples comme de Cyrano de Bergerac : ils se servent eux-mêmes leurs histoires drôles avec assez de verve, mais ils ne permettent pas que d'autres les leur servent.

Je comprends assez l'agacement des Belges, surtout quand je songe aux histoires juives de mon enfance, dont quelques années plus tard la propagande raciste s'est nourrie en se contentant de les prendre au sérieux.

Commediante, tragediante. On passe de l'un à l'autre sans même s'en rendre compte. Le résultat n'est pas toujours également atroce, mais l'humour est un discours dangereux qui demande à être manié avec délicatesse, car il porte toujours en lui sa dose de mépris. Ceux qui prétendent avoir bon bec doivent prendre garde de ne point trop picorer s'ils ne veulent recevoir en réponse des coups de griffes.

ROBERT ESCARPIT.



Le Monde

idées

DÉFENSE

Guerre ou dissuasion ?

par le général
G. GEORGES-PICOT

LES lecteurs du *Monde* (1) connaissent l'organisation, la mission et même l'emploi tactique prévu de notre armée de terre réorganisée.

Quinze divisions permanentes, dont trois stationnées en Allemagne, d'effectifs élevés mais exigeant néanmoins de passer par un stade de mobilisation de quelques jours pour réaliser leur complet de guerre. On précise que ce corps de bataille aurait pour mission de prendre le contact de l'ennemi, de manœuvrer en retraite pour « retarder son avance » (!) et « déceler ses intentions » (!) afin de permettre au président de la République de choisir le moment de l'arrêter en décidant d'employer l'arme nucléaire. Derrière ces quinze divisions actives, un nombre égal de divisions de réserve « dérivées » des premières, constituées à la mobilisation, auraient mission d'assurer la protection des points vitaux du pays.

Cette conception repose sur une idée juste : notre pays n'est pas en mesure de livrer bataille contre les forces infiniment supérieures du pacte de Varsovie, il doit donc faire reposer sa défense non dans la bataille mais dans la dissuasion.

Idée juste, mais qui paraît s'exprimer actuellement par une organisation et par des prévisions totalement irréalistes.

Par hypothèse, les Russes seront les agresseurs. Comme tous les agresseurs, ils auront le bénéfice de la surprise. On ne voit pas pourquoi ils y renonceraient et nous consentiraient les quelques jours de répit nécessaires pour nous permettre de mener à bien nos opérations de mobilisation. A-t-on donc oublié Pearl-Harbor ? Les Russes ont des forces aériennes gigantesques. S'ils décident d'occuper l'Europe occidentale, ils commenceront par détruire en quelques instants par surprise et nos bases aériennes et nos régiments de l'armée de terre dont ils connaissent les garnisons, et dont ni le personnel ni le matériel ne sont abrités (2). Leurs armées de terre balaieraient ensuite aisément en peu de jours les débris qui pourraient subsister de nos divisions actives, puis nos divisions de réserve, qui, si l'on en croit ce qu'en dit *le Monde*, auront une valeur militaire s'apparentant fâcheusement à celle de nos divisions série B de 1939, de sinistre mémoire.

Hypothèse exagérément pessimiste dira-t-on. On souhaite alors qu'un autre article du *Monde* le prouve et montre pourquoi l'autre hypothèse s'avérerait, contre toute apparence, réaliste.

Dans la conception actuelle tout repose en tout cas sur l'emploi de l'arme nucléaire. Cette constatation oblige à poser une question de simple bon sens : est-on certain qu'il se trouvera jamais un président de la République pour « appuyer sur le bouton » en ayant conscience qu'il va, de propos délibéré, ravager l'Allemagne méridionale et courir le risque de voir la région parisienne et ses huit millions d'habitants anéantis dans les heures qui suivront ? Ne peut-on pas en douter ?

Un certain François, pseudonyme qui recouvre un lieutenant-colonel breveté, montre dans un livre récent, *la Sixième Colonne, si les Russes attaquaient* (3), comment les Russes feront tout pour éviter de prendre l'initiative d'utiliser l'arme nucléaire, afin d'obliger la France à « tirer la première » et qu'elle apparaisse ainsi l'artisan de sa propre destruction. Et François de conclure que personne n'utilisera jamais l'arme atomique. Ici, on peut faire un rapprochement avec ce qui s'est passé en 1940 : nous avions les moyens de déclencher une guerre des gaz qui eût pu détruire les armées allemandes, mais nous n'avons pas osé le faire parce que notre règlement stipulait que nous n'utiliserions jamais les gaz les premiers et parce que les Allemands se sont bien gardés de les utiliser.

En définitive, notre défense repose actuellement sur une force de dissuasion nucléaire qui a de bien faibles chances d'être jamais employée et sur un petit corps de bataille voué à une prompte destruction. Si l'on a le courage de regarder la réalité, force est d'admettre que nous n'avons pas de défense nationale.

Une défense nationale presque parfaite

Nous n'avons pas de défense nationale parce que nous n'avons pas une « force de dissuasion » susceptible d'impressionner les Russes.

Il faut donc nous doter de la seule force de dissuasion qui puisse *réellement* dissuader les Russes de franchir le Rhin : une « force de dissuasion populaire ».

Depuis un siècle, la France n'a connu qu'une défense nationale presque parfaite : celle issue de la loi de 1905.

Dans le cadre de la mobilisation générale, cette loi prévoyait une « armée de campagne » de soixante-quinze divisions, constituées par les dix plus jeunes classes, selon le système des milices.

Chacune des cent quarante-quatre subdivisions du pays mettait sur pied un régiment actif et un régiment de réserve. Tous les ans, chaque compagnie du régiment actif incorporait cinquante à soixante hommes de la subdivision. Ces hommes y servaient successivement deux ans en activité, puis trois années dans la réserve, au cours desquelles ils revenaient pendant vingt et un jours la deuxième année pour les manœuvres, et définitivement le premier jour de la mobilisation, pour porter la compagnie à son effectif de guerre de deux cent cinquante hommes les cinq années suivantes, enfin, toujours au titre de la réserve, pour constituer une compagnie de réserve dérivée de la compagnie active. Les mutations d'officiers de carrière étaient très rares, les officiers de réserve formés dans une école où ils entraient par concours accomplissaient leurs six derniers mois de service actif comme sous-lieutenant, chef de section, les sergents qui commandaient les demi-sections étaient expérimentés car ils exerçaient leur commandement pendant la totalité de leur deuxième année de service.

Cette organisation a donné la magnifique armée de campagne de 1914 qui, malgré les surprises, les erreurs tactiques et les revers de la bataille des frontières, a pu réaliser l'exploit de manœuvrer en retraite pendant trois semaines, pour attirer l'ennemi dans une nasse accrochée aux camps retranchés de Paris et de Verdun, le contre-attaquer et gagner la bataille de la Marne.

Elle l'a pu parce que armée de milices elle jouissait de la vertu fondamentale qui est le privilège du système milicien : la force morale, fruit de la cohésion de toutes les unités.

La cohésion ! Qualité indispensable pour qu'une troupe soit vivante. Qualité qui a fait la force de notre armée de 1914 et dont l'absence a privé nos unités de 1939 de valeur militaire, comme elle en privera demain nos unités de réserve si on ne les réunit que tous les cinq ou six ans.

Aujourd'hui, dans une organisation qui devra être neuve, il ne faudra jamais oublier cette grande leçon de 1914 et sa contre-épreuve de 1939. Quelle que soit l'organisation choisie, on devra veiller d'abord et avant tout à ce que toutes les unités bénéficient d'une parfaite cohésion. Pour cela, deux règles devront être appliquées : composition et encadrement immuables et appel à l'activité tous les ans de tous les régiments.

Dans son livre *Essai pour une non-bataille*, écrit en 1975, aussi prophétique que celui de de Gaulle en 1934, le chef de bataillon Brossollet, après avoir montré les tares de notre organisation actuelle, préconise la création à notre frontière d'un « filet » de 200 kilomètres de profondeur. Véritable maquis de 100 000 kilomètres carrés, les mailles de ce filet seraient constituées par des milliers de points de résistance que l'agresseur ne pourrait saisir et qui permettraient de le détruire. Faible David nous aurions le moyen de vaincre Goliath. Ce filet pourrait être une utilisation locale de la « force de dissuasion populaire »... dont la combativité serait d'autant plus forte que nos guérilleros défendraient leur propre sol. Les Russes sauraient que, s'ils franchissaient le Rhin, ils mettraient le pied sur une fourmilière où, si nombreuses et si puissantes qu'elles soient, leurs forces seraient vouées à une perte certaine. Cela les inciterait peut-être à demeurer sur la rive droite. Nous n'aurions ni à livrer bataille ni à utiliser l'arme nucléaire parce que nous aurions su trouver une défense efficace et compatible avec nos moyens.

Les *modalités d'exécution* du service militaire sont impopulaires parce que, dit-on, l'appelé tout-venant a l'impression de perdre son temps après ses deux mois de classes et que la quasi-totalité des bacheliers sont dégoûtés de servir comme valets de l'armée. C'est sans doute vrai mais ce sont là les effets d'une organisation vicieuse dans son principe, en ce qu'elle coupe de plus en plus l'armée de la nation.

Celle-ci ne retrouvera pas la foi dans sa défense nationale aussi longtemps qu'un nouvel édifice militaire *réellement* adapté aux perspectives *réelles* ne se substituera pas à l'édifice actuel.

Notre jeunesse possède des dons intellectuels et des aptitudes techniques que l'on n'utilise pas dans l'armée. Si on les utilisait pleinement, la France pourrait avoir une « force de dissuasion populaire » invincible. Il faut donner aux jeunes classes la responsabilité de constituer et de faire vivre cet édifice.

Mission qu'elles ne tarderaient pas à trouver exaltante qui leur redonnerait et par elles redonnerait à la nation tout entière la foi dans la défense nationale qu'elles ont perdue.

(1) Voir la page « Événement » du *Monde* du 4 avril.
(2) En Suisse, le matériel des divisions blindées est sous roche et leur personnel est dispersé, ce qui ne les empêche pas d'être mobilisées en six heures.
(3) François dit modestement qu'il s'agit d'un roman-fiction. Fiction peut-être l'accord sino-soviétique, encore que l'accord germano-russe de 1939 montre que l'on n'est jamais à l'abri de pareil retournement. En réalité, l'objet du livre est de montrer par quel processus l'arme nucléaire ne sera employée ni par les Russes ni par la France.

Réplique à...

M. von Kageneck

Dans *le Monde* du 11 juin, M. August von Kageneck, correspondant de « die Welt » à Paris, regrette que, dans nos tables rondes préparatoires aux élections européennes, on ait soigneusement évité de parler de la défense de l'Europe considérée comme un sujet tabou. A vrai dire, le fait n'est pas nouveau et depuis de nombreuses années la majorité et l'opposition affectent de croire qu'avec la « force de frappe » le problème de la défense nationale se trouve résolu, ce qui permet de se consacrer en toute sécurité à l'étude des questions jugées plus actuelles telles que le chômage, l'inflation, l'avortement, la crise de l'énergie, etc. Cette anomalie avait déjà été signalée par le journaliste américain Pierre Salinger. Il est fâcheux que ce soient deux journalistes étrangers qui aient le courage de faire entendre la voix du bon sens.

L'article de M. von Kageneck aurait été meilleur s'il était entré plus avant dans l'analyse de ce que pourrait être une défense européenne. Il semble la voir surtout dans la mise à la disposition de l'Europe de notre force nucléaire stratégique, ce qui, certes, pourrait conduire à l'élimination de la menace atomique par chantages réciproques, mais ce qui ne supprimerait pas celle qu'exercent les forces conventionnelles de l'adversaire incomparablement supérieures aux nôtres, même intégrées dans l'OTAN. Le livre du général Close *l'Europe sans défense* (1), celui de F. O. Miksche *1970-1980 ou la Capitulation sans guerre* (2) et celui de François (Lt colonel Doly) *la Sixième Colonne* (3) nous renseignent assez bien sur la question.

On pourrait ajouter que nos centrales nucléaires sont autant de bombes atomiques déjà mises en place sur notre territoire et qu'il ne leur manque qu'un amorçage peu coûteux (bombardements classiques, sabotages) pour empoisonner l'atmosphère.

COLONEL CHAMPEAUX.

(1) Editions Arts et Voyages, Bruxelles, 1977.
(2) La Table ronde, 1956.
(3) Stock, 1979.

(Suite de la première page.)

Un voyage vers l'Asie

Le vieux Bornod, malade depuis trois ans, ne travaille plus. Une tuberculose incurable le jette tous les quatre matins sur sa paillasse, crachant du sang. Ni lui ni sa femme ne se font d'illusions : il mourra sans doute cet hiver ; au printemps prochain avec un peu de chance. Sa femme a trouvé une place dans l'une des minuscules « factories » du slum, qui fabriquait des boutons de vêtements ou des boites en ferraille pour les truands grossistes de Calcutta. Elle gagne 150 roupies (90 F) par mois. L'un des fils — quatorze ans — travaille, lui, dix heures par jour dans la boutique d'un Kabouli (Afghan), marchand de saris, pour 100 roupies (60 F) ; 250 roupies (150 F) entrent donc chaque mois, en tout et pour tout, dans la famille. Enlevez-en 50 pour le loyer et constatez : on survit chez les Bornod avec moins de 3 roupies (1,80 F) par personne et par mois. Le prix d'un litre de lait !

« Ils s'en sortiront, me souffle l'ami interprète. J'ai calculé que les deux tiers des familles du slum vivaient avec moins de 100 roupies (60 F) par mois. » Selon la saison, le kilo de riz vaut de 2 à 6 roupies le kilo ! Mais vais-je passer deux jours entiers à faire et refaire mentalement ces extravagantes multiplications ? Ne peut-on raconter la vie des gens d'Howrah qu'avec des chiffres, si fous soient-ils ? Je sais seulement que, la semaine dernière, le fils est rentré du travail avec un drôle d'air : il venait de vendre pour le compte de son patron à une belle dame du quartier un sari brodé d'or à 4 500 roupies. Quarante-cinq mois de son salaire à lui, dépensé d'un coup ! Il n'aurait jamais cru que quelqu'un dans toute l'Inde pût disposer d'une telle somme.

Nous reparlons travail. Grand sujet de conversation dans le bidonville, où, par souci d'égaliser les chances, on s'arrange pour qu'aucune famille ne dispose de plus d'un vrai salaire d'adulte. Le rêve de tous ici, c'est d'entrer un jour aux chemins de fer d'Howrah, dont les entrepôts commencent aux portes du slum : salaire royal de 400 à 500 roupies (300 F). Il faut pour cela piétiner des années durant avec le statut de manœuvre à la journée, s'accrocher ferme, faire des risettes au syndicat qui défend son fief bec et ongles. Bien peu auront cette chance. Les hommes du slum, enfin ceux-là seuls qui jouissent du privilège extraordinaire de travailler, se contentent ordinairement des besognes sous-payées (200 roupies) dans les usines de jute du Bengale ou dans les entreprises métallurgiques dispersées autour du port. Emplois précaires, miraculeux, qu'on s'étonne chaque matin de ne pas avoir perdus. Tant de candidats attendent au portillon, prêts à vous souffler votre place à n'importe quel prix ! Bengale-Occidental, paradis éternel des patrons...

Depuis quelques mois, une nouvelle calamité s'est abattue sur le monstre urbain Calcutta-Howrah (dix millions d'habitants) : les pannes d'électricité. Saturées, à bout de souffle, insuffisantes, les centrales du West Bengal State Electricity Board ont disjoncté les unes après les autres. En avril dernier, la plus incroyable des pannes a pétrifié tout Calcutta pendant plusieurs jours, jetant à la rue un bon million de chômeurs supplémentaires. Depuis lors, l'électricité n'est distribuée qu'au compte-gouttes : quelques heures par jour quand tout va bien. Ici, pour les gens du slum, le résultat est simple : quand les usines s'arrêtent, les salaires sont diminués d'autant. Et malheur à celui qui, dans l'usine paralysée, oubliera d'aller pointer quand même quatre fois par jour. Il sera licencié sur-le-champ. Quand on fait survivre sa famille, au plus juste, à l'extrême limite de la famine, avec 200 roupies par mois, imaginez que la moitié du salaire vous soit subitement enlevée !

Seconde obsession des salariés du slum : la maladie, qu'aucune assurance, aucune sécurité sociale bien sûr, ne viendra garantir. Dans ce périmètre infecté, grand carrefour des tuberculose, lèpre, choléra et variole, une seule maladie de quelques semaines, qui équivaut à un licenciement immédiat, peut suffire à faire dérailler, à jamais, le destin de toute une famille. Dans la courée voisine, me raconte-t-on, un père de famille avait réussi l'inimaginable tour de force de payer, sur son salaire, l'école pour trois de ses enfants. Le rêve de chacun ! L'école, un diplôme, s'évader un jour du purgatoire par enfants interposés, grignoter un cran sur l'impitoyable échelle sociale de l'Inde...

Le mois dernier, malade, le père a manqué son travail deux « petites journées ». Assez pour être renvoyé aussitôt dans l'exil du chômage et tout au bout de la file immense des sans-emploi... On a retiré les trois enfants de l'école. Ils n'y retourneront jamais. C'est dire si le voisin immédiat de Bornod, qui nous salue en baissant la tête, fait, lui, crever d'envie toute la courée. Employé à plein temps dans une imprimerie de Calcutta, protégé par son syndicat, il bénéficie d'un salaire modeste peut-être (400 roupies), mais plus assuré que celui des sous-manœuvres du slum. Ce n'est pas lui qui se plaindrait en tout cas du trajet épuisant qu'il doit couvrir chaque jour. Comme plusieurs millions de Bengalis, il prend, en effet, l'énorme pont sur le fleuve Hooghly qui déverse dans Calcutta-City le flot humain bouillonnant, mille fois décrit par les chroniqueurs (ce pont détient le record du plus fort taux de passages et de véhicules au monde). A l'aube — il lui faut une heure et demie de marche pour atteindre son imprimerie, — sa silhouette disparaît dans cette monstrueuse coulée de piétons sur laquelle surnagent des centaines de camions, charrettes, autobus à impériale écrasés sous les grappes de passagers et dont la carrosserie de guingois racle parfois le bitume. Trois heures de marche pour économiser les 50 paises (30 centimes) d'un aller-retour en autobus ; 50 paises à Howrah, c'est un quart de kilo de riz...

Seulement une routine...

On quitte la courée un moment pour marcher dans les ruelles du slum. Boue fétide, caniveaux bloqués par la vase, détritus à perte de vue... Chaque demi-mètre de rue est bourré à mort, disputé, surpeuplé. Des échoppes, grandes comme des coffres à jouets, se serrent les unes contre les autres. Celle-là vend des « chappatis » (galettes), une autre quelques verres de lait, la suivante des boulettes de boue et poussière de charbon mélangés, de quoi entretenir un feu minuscule.

Des charrettes, vélos rouillés, couples de buffles, se fraient leur passage dans la cohue. L'odeur âcre des bidonvilles, faite de bouse qui brûle, de pourriture et d'excréments, est rendue plus épaisse encore par la chaleur trempée de la mousson. Dans quinze jours, dit l'ami interprète, les pluies vont commencer. Le slum tout entier disparaîtra alors, comme chaque année, sous un bon mètre d'eau noirâtre charriant des immondices. Pendant des jours et des jours, on connaîtra l'obsession du mouillé, le cycle infernal de l'humide. Dans chaque maison, l'eau clapotera juste au raz du lit unique qu'on aura surélevé de quatre briques. Pendant toute la durée de l'inondation, les nuits seront terribles : dans les familles, on se relaiera sur le lit, seul endroit sec. Deux heures de sommeil à tour de rôle, pendant que les autres attendront accroupis dans la flotte. Ceux qui viennent parfois s'épouvanter des inondations du Bengale, sur lesquelles titrent parfois les journaux d'Europe (pourquoi une année par hasard et pas les autres ?), savent-ils que cet événement n'en est pas un ? Seulement une routine...

Nous passons près d'une mare ignoble dans laquelle s'éclaboussent une poignée d'enfants. Des rires encore, des yeux tout fulgurants de joie. Je comprends la fascination du jeune Français qui vit ici : du slum, enfoncé jusqu'aux cheveux dans ce qui devrait être le désespoir absolu, la mort et la famine, monte en permanence le grand murmure des enfants, qui travaillent dès l'âge de six ans peut-être, mais qui rient dans la poussière. « Sans les enfants, a-t-il écrit, ce slum serait un camp de concentration. Avec eux, c'est la vie, le sourire et la joie... »

Des tas de gens nous saluent au passage. Pas un seul ne mendie. Qui a donc écrit que l'Inde tout entière grouillait de mendiants, alors que les seuls sont où passent les touristes : gares, aéroports, grands hôtels... Cent mètres de marche dans le slum, c'est une vraie traversée du sous-continent. Les habitants qui se bousculent dans cet enclos putride sont venus de tous les Etats de l'Inde. Madras, Pendjab, Uttar-Pradesh... On parle autour de nous l'urdu et le bengali, l'hindi et cet invraisemblable patois des slums fait de mots rapiécés. Réfugiés musulmans échappés des carnages de la grande partition (1948), paysans chassés de leur terre par la famine, familles attirées par le mirage de la grande ville qu'entretient, ici comme partout, les récits enjolivés des cousins partis les premiers : le bidonville n'est pas seulement un ghetto pour sous-citoyens, c'est une étonnante tour de Babel, raccourci coloré de la « Mother India ». « Ecoutez bien, dit mon guide, des gens de toutes sortes se retrouvent ici, c'est vrai. N'empêche qu'il n'y a que trois grandes catégories de familles : celles qui font trois repas par jour, celles qui en font deux, celles qui n'en font qu'un — les plus nombreuses bien sûr. »

Le nez sur ces pauvres chiffres, les pieds dans la crasse d'Howrah, il vient malgré tout un moment où l'on sursaute avec un soupçon d'incrédulité. Arithmétiquement, tous les gens devraient être morts ou mourants. Comment font-ils ? Attablés dans une gargote musulmane, trois planches et un fourneau : nous parlerons deux bonnes heures de cette seule question. Survivre... Si j'ai bien compris, la survie et l'espérance s'agrippent quotidiennement ici à trois catégories d'expédients additionnés. Il y a d'abord en marge des salaires misérables, les quelques roupies gagnées, grappillées, à droite et à gauche, par les enfants ou les femmes. Menus profits d'une activité butinante : cette mangue achetée une roupie, cuisinée et revendue avec 20 paises de bénéfice ; cette poignée de charbon récupéré en grattant le sol près de la voie ferrée ; ces 10 paises gagnés par un gosse en prêtant la main au voisin.

Second recours, le plus important peut-être : la solidarité vigilante qui soude les habitants d'une même courée. Elle joue du matin au soir, mais avec d'infinies délicatesses. Tel enfant d'une trop grosse famille est invité, le soir, au repas des voisins. Tel autre sera carrément pris en charge par un ménage à qui il reste trois grains de riz au bout de la journée. « Avant hier matin, raconte le Français, j'ai trouvé un marmot de huit jours abandonné devant la porte du dispensaire. J'ai à peine eu le temps d'en parler autour de moi que quatre ou cinq femmes, parmi les plus pauvres, se disputaient pour l'adopter. A midi, il était casé. »

Chez Bornod, où nous revenons maintenant pour finir l'après-midi, une ampoule électrique — luxe rare — pend au plafond. Elle vaut son pesant de philosophie. Quand Bornod est tombé malade, ses voisins, un tout petit peu moins misérables que lui, ont prolongé sans le prévenir un fil électrique jusqu'à sa maison, partageant ainsi quelques watts. Coude à coude silencieux, solidarité frileuse : personne n'est jamais seul sur l'étendue du slum.

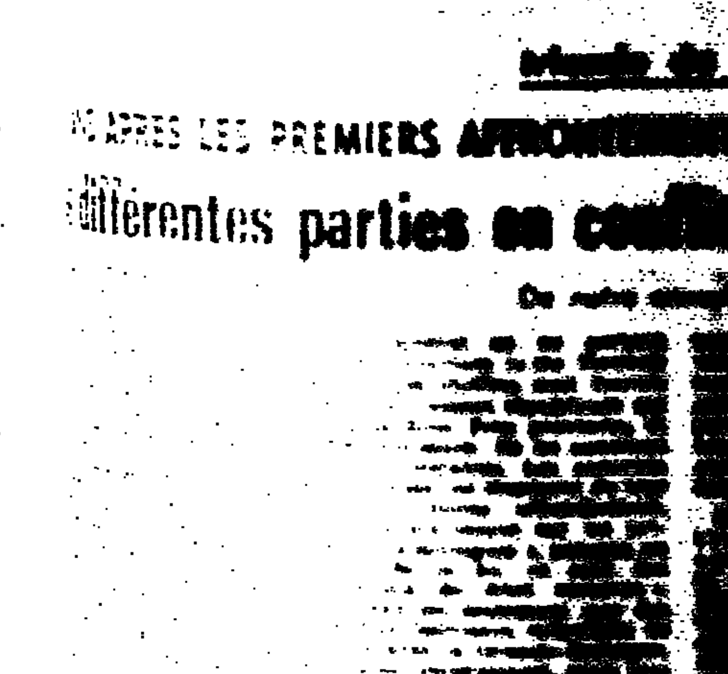
Reste enfin le dernier moyen, le troisième expédient dont use chacun ici : les dettes. Qui que vous soyez, il y aura toujours à portée de bras un usurier kabouli pour vous prêter 3 roupies... à 100 % d'intérêt par semaine. Jonglant jour après jour avec le désastre, creusant parfois des tombeaux de dettes où s'abîmeront au moins deux générations d'enfants, on triomphe de justesse du plus fabuleux des paris : ne pas mourir trop vite.

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

(A suivre.)

(Voir le Monde *depuis le 3 août.)*





Le Monde

étranger

NAMIBIE

« La violence s'arrêtera si nous faisons partie du règlement »

déclare le vice-président de la SWAPO

De notre correspondante

Lusaka. — Tandis que Sir James Murray, envoyé spécial de la Grande-Bretagne, du Canada, de la France, des Etats-Unis et de la République fédérale d'Allemagne rencontrait, lundi 13 août, le gouvernement Sud-Africain, le comité central du mouvement de libération namibien SWAPO se réunissait en Angola pour préparer la future conférence de La Havane (septembre 1979) et se concerter sur les discussions entamées par Sir James Murray. Contactés la semaine passée à Lusaka (Zambie), M. Mishak Miyongo, vice-président de la SWAPO, et M. Hage Geingoz, directeur de l'Institut des Nations unies pour la Namibie, se sont montrés pessimistes sur les nouvelles initiatives occidentales. « *L'Afrique du Sud ne veut pas d'élections avec la SWAPO*, a déclaré M. Miyongo. *Elle a peur que cette dernière les gagne. Elle souhaite installer la D.T.A.* (Alliance démocratique de la Turnhalle) *au pouvoir et souhaite créer une situation rhodésienne. Seulement, elle n'a toujours pas de Muzorewa, bien qu'elle en recherche un activement. M. Shipanga, président de SWAPO « D »* (dissident de la SWAPO) *les a déçus par son manque de soutien.* »

« *Vous ne pouvez pas dire que vous voulez résoudre un problème si vous ne voulez pas parler à vos adversaires. Or, l'Afrique du Sud refuse de nous parler* » explique, quant à lui, M. Geingoz.

« *Le gouvernement*, continue le vice-président de la SWAPO, *a peur de perdre ses investissements. Il désire créer une sorte de Marché commun qui mettrait l'Afrique australe sous son ombrelle. Il nous présente comme communistes. En fait, après l'indépendance, nous donnerons les meilleures conditions possibles aux compagnies étrangères. Dans un premier temps nous continuerons même nos échanges avec l'Afrique du Sud. Aucun politicien ne peut ignorer la présence Sud-Africaine. Nous ferons comme le Mozambique... les liens économiques sont là. Il ne sera pas question cependant d'échanger des ambassadeurs et l'armée sud-africains devra s'en aller sur-le-champ, car nous n'en aurons pas besoin.* »

La SWAPO, selon M. Miyongo, est prête à appliquer immédiatement le plan présenté par le secrétaire général des Nations unies. Un plan contesté par la République sud-africaine. Celle-ci s'oppose à la création de bases de la SWAPO à l'intérieur de la Namibie et demande que des troupes de l'ONU contrôlent les camps du mouvement dans les pays limitrophes en Angola et en Zambie. La SWAPO, elle, exige autant de bases que les Sud-Africains, « *une à Windœk et une dans le Nord* », souligne M. Miyongo. Elle exige aussi que les guérilleros possèdent des armes si l'armée sud-africaine conserve les siennes. « *Il serait injuste que les indigènes n'aient pas d'armes tandis que les colons pourraient en posséder* », c'est par ailleurs, estime M. Miyongo, à l'Angola et à la Zambie de décider eux-mêmes s'ils acceptent ou non un contrôle de l'ONU...

Tout le monde attend les nouvelles propositions occidentales avec impatience, mais il est clair pour les deux responsables de la SWAPO que si un accord n'est pas possible les combats s'intensifieront. « *La violence s'arrêtera si nous faisons partie du règlement, autrement il n'y aura pas de paix* », dit M. Geingoz.

Au dire du vice-président, la SWAPO n'a jamais été aussi forte et populaire. « *Nos guérilleros qui se rendent en Namibie sont très bien accueillis par la population. Ils sont nourris, hébergés,* et ils recrutent et forment *sur place... Nous avons infiltré presque toutes les villes.* »

CHRISTIANE CHOMBEAU.

ZIMBABWE-RHODÉSIE

En attendant la réunion de la Conférence constitutionnelle

Le gouvernement britannique a lancé un appel au cessez-le-feu

De notre correspondant

Londres. — Le gouvernement britannique a lancé mardi 14 août aux parties en conflit en Zimbabwe-Rhodésie un appel au cessez-le-feu en même temps qu'il leur a adressé des invitations à la conférence constitutionnelle prévue par les membres du Commonwealth la semaine dernières éditions datées 15 août). le 10 septembre à Londres (nos dernières éditions datées 15 avril). Seuls doivent participer à la conférence, en dehors de la Grande-Bretagne, le gouvernement de l'évêque Abel Muzorewa et le Front patriotique de MM. Robert Mugabé et Joshua Nkomo. Cependant les cinq pays dits « de première ligne » — Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie et Zambie — seront les bienvenus en qualité d'observateurs.

La présence de M. Smith ne serait pas souhaitée

Le Foreign Office s'est refusé mardi à indiquer s'il préférerait que l'ancien premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, ne vienne pas à Londres représenter la minorité blanche. Il s'est borné à répéter que seul l'évêque Muzorewa pouvait décider de la composition de cette délégation qui, comme les autres, comptera douze membres. De source officieuse, on laissait cependant entendre que la présence de M. Smith n'était pas souhaitée par le cabinet conservateur britannique. De plus, le révérend Ndabaningi Sithole, chef de la Zanu, donc membre de la coalition au pouvoir à Salisbury, a également demandé mardi à Johannesburg que M. Smith soit écarté des négociations.

Un cessez-le-feu « *renforcerait considérablement les perspectives de réussite de la conférence* », selon le message officiel adressé par Londres aux deux parties. Cependant, soucieux d'éviter tout raidissement avant cette conférence, le cabinet conservateur s'est abstenu de proposer une date pour l'arrêt des hostilités.

La conférence de Londres, *souligne-t-on* à White Hall, aura pour seul objectif un accord sur une nouvelle Constitution pour un Zimbabwe indépendant. La réussite éventuelle sur ce point conditionnera l'examen ultérieur des problèmes cruciaux de la période transitoire, notamment la composition des futures forces armées et l'organisation des élections.

Londres a joint à ses invitations une liste de onze propositions pour l'élaboration de la nouvelle Constitution. Elles prévoient un régime parlementaire composé d'une Assemblée élue au suffrage universel dont le premier ministre serait membre et d'un Sénat issu d'un scrutin « indirect ». Une minorité de sièges dont le nombre sera négocié reviendrait « pour une période définie » à la communauté blanche. Les difficultés les plus importantes pourraient venir de l'attitude du Front patriotique face à ce dernier point.

Intérim.

SAHARA OCCIDENTAL

Le Maroc a annexé le territoire évacué par la Mauritanie

(Suite de la première page.)

Les Sahraouis, gueux à Versailles, misérables dans leurs babouches râpées et leur gandoura poussiéreuse, s'inclinent trois fois, pendant que retentissent les youyous de leurs femmes. Hassan II n'arrête qu'au bout de leur élan les chefs des tribus qui veulent lui baiser la main. Quatre serviteurs tirent un lourd sac de présents jusqu'au trône. Des tapis ? De la vaisselle précieuse ? Non, seize fusils mitrailleurs flambant neufs, qui passent des mains du colonel Dlimi à celles du roi, puis à celles des chefs des tribus.

Après trois jours d'incertitude, l'état de fait créé la semaine dernière à Dakhla par la levée des couleurs marocaines sur la bourgade, vient d'être légalisé. En ville, on distribue la dernière édition de *Maroc-Soir*, dont la « une » présente, en guise d'éditorial, la nouvelle carte du pays. L'Oued-Eddahab a déjà deux gouverneurs, enverra bientôt ses députés au Parlement marocain, et son drapeau a rejoint ceux des autres provinces au mausolée de Mohamed V.

Dans son discours, Hassan II, le teint pâle et les traits défaits par la fatigue, déclare : « *Soyez les bienvenus et rendons tous grâce à Dieu d'avoir voulu unir nos citoyens du sud avec ceux du nord.* » Puis, il lance à « *ceux qui nous combattent* » (le Polisario) un appel bien préoccupant pour les dirigeants de Nouakchott. « *Nous savons*, explique le roi, *que vous êtes, dans votre écrasante majorité, des Mauritaniens. Votre pays, la Mauritanie, est aujourd'hui fatigué et a besoin de tous ses fils pour assurer son épanouissement. Reprenez donc le droit chemin et retournez dans votre pays qui est notre ami et qui a tant besoin de vous.* »

Le rapatriement des troupes d'élite marocaines stationnées au Shaba devait être terminé ce mercredi. Quelques heures avant la cérémonie d'allégeance, l'armée royale publiait le bilan de la dernière attaque du Polisario samedi sur Biranzaran, dans la province de Boujdour : près de trois mille « mercenaires » formant une colonne de cinq cents véhicules, auraient pris part au raid ; quatre cent sept guérilleros et cent soldats marocains (2) auraient été tués dans les combats qui se sont achevés à l'arme blanche.

BERNARD GUETTA.

(2) Le Polisario faisait état, pour sa part, de « plus de quatre cents tués » du côté marocain, ainsi que de cent soixante-quinze prisonniers et trois cents blessés.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Le défenseur de Steve Biko choisit l'exil

Correspondance

Johannesburg. — Me Shun Chetty, trente sept ans, un des plus célèbres avocats d'affaires politiques en République Sud-Africaine, a quitté clandestinement son pays le week-end dernier pour se réfugier au Botswana avant de se rendre en Grande-Bretagne où il vient d'obtenir l'asile politique.

Me Chetty fut l'avocat de la famille du chef de la conscience noire, Steve Biko, mort en détention il y a environ deux ans, et celui des onze jeunes étudiants de Soweto, accusés d'être responsables des émeutes de 1976-1977 contre la politique d'apartheid. L'avocat ne cachait pas son opposition à la politique gouvernementale de ségrégation raciale et son passeport lui avait été retiré en 1976.

Contacté au Botswana, M. Chetty a déclaré qu'il avait quitté la République Sud-Africaine avec sa femme, notamment parce que depuis « l'affaire Biko », il était harcelé perpétuellement par la police. Il craignait, d'autre part, qu'on l'empêche de pratiquer sa profession, ce qu'il ne pouvait accepter. Son but est à présent de travailler à l'expulsion de la République Sud-Africaine de l'association du barreau international. Il affirme posséder des documents qui l'y aideront.

Le départ de Me Chetty suit une convocation devant l'ordre des avocats « *pour fautes professionnelles* » à laquelle Me Chetty n'avait pas donné suite.

EUROPE

Irlande du Nord

DIX ANS APRÈS LES PREMIERS AFFRONTEMENTS ENTRE CATHOLIQUES ET PROTESTANTS

Les différentes parties en conflit campent sur leurs positions

De notre envoyé spécial

Belfast. — Dix ans après les premières émeutes entre catholiques et protestants dans le quartier du Bogside, à Londonderry, et dans celui de Falls, à Belfast, les habitants de l'Irlande du Nord reconnaissent avec lassitude que l'analyse politique incline au pessimisme et que rien n'a changé ou peu s'en faut.

Le gouvernement de Londres — comme les autres parties intéressées — admet par la voix de M. Humphrey Atkins, secrétaire d'Etat britannique pour l'Irlande du Nord (1 500 000 habitants), qu'on y trouve deux traditions politiques, deux cultures antagonistes. Déterminé à débloquer la situation, M. Atkins estime qu'il faudra du temps.

Londres, à court terme, doit faire face sur le terrain au terrorisme de l'IRA provisoire qui a repris, depuis six mois, avec intensité qu'il n'avait plus depuis deux ans. C'est ainsi que vingt-six membres des forces de l'ordre ont été tués pendant les six premiers mois de 1979 contre quatorze au cours de la même période en 1978.

Dans ces conditions, le gouvernement britannique n'envisage pas d'abandonner à elle-même la police locale, le Royal Ulster Constabulary, constamment renforcée. L'armée britannique (treize mille soldats) restera sans doute encore longtemps en Ulster, même si son importance numérique diminue régulièrement. Il y a 11 000 policiers, dont 3 300 réservistes à mi-temps.

Leur action conjointe a permis l'arrestation de mille huit républicains qui purgent parfois de longues peines dans les centres pénitentiaires de Maze (Long Kesh), Crumlin road, Magilligan, Port-Laoise, Limerick, Armogh (prison de femmes) et en Angleterre. Parmi ces prisonniers, trois cent quatre-vingts font la grève de l'hygiène et refusent l'uniforme carcéral en ne portant qu'une couverture (« *the blankett men* »). Ces chiffres sont fournis par le mouvement républicain qui coiffe le Sinn Fein provisoire et l'IRA provisoire. Ils ne semblent guère contestables. Les autorités britanniques, ne disposent de leur côté, du moins officiellement, d'aucune statistique sur les prisonniers « politiques », puisque, au regard de la loi, ce sont des « criminels de droit commun ». Ainsi sait-on seulement que des loyalistes, partisans inflexibles de l'union avec la Grande-Bretagne, sont aussi emprisonnés, mais leur nombre n'est pas connu.

Depuis presque deux ans, la grève de l'hygiène menée par des prisonniers républicains fait l'objet de controverses (*le Monde* du 26 août 1978). Pour contrer la campagne qui vise à leur faire octroyer le statut de prisonniers politiques, le gouvernement diffuse des tracts qui montrent les cellules du centre pénitentiaire de Maze « avant » et « après » le passage des « *blankett men* ». En fait, embarrassées par ce problème humanitaire, les autorités expliquent dans l'un de ces tracts : « *Parmi les prisonniers qui observent cette grève, plus de quatre-vingt-dix sont convaincus d'assassinat ou de tentative d'assassinat. Une centaine sont convaincus d'attentat à l'explosif. Huit membres de l'administration pénitentiaire de l'Irlande du Nord ont été assassinés par des criminels agissant à l'extérieur par solidarité avec les prisonniers.* »

L'attachement des protestants à la Grande-Bretagne

Le Sinn Fein provisoire, dont le principal cheval de bataille est exprimé par le slogan « *Brits must go !* » (« Les Britanniques dehors »), se nourrit de cette répression et de celle, plus quotidienne, qui consiste en contrôles, interrogatoires et gardes à vue touchant directement ou indirectement un très grand nombre de familles catholiques. Selon le Sinn Fein, le mouvement de 1969, mouvement de révolte émotionnelle, est devenu politique. Il s'agirait donc, le départ des Britanniques obtenu, de trouver un *modus vivendi* avec les protestants. Les habitants de l'Ulster, selon lui, ne sont divisés que parce que « *les Brits ont créé une petite différence économique entre les classes ouvrières protestante et catholique* ».

Cette analyse supprime un peu trop rapidement l'attachement « pur et dur » des protestants à la Grande-Bretagne. Les catholiques du Parti travailliste social-démocrate (S.D.L.P.), qui ont un député sur douze élus en Ulster, ont une position infiniment plus modérée. Ils protestent contre l'attitude intransigeante des unionistes (protestants), qui n'accepteraient un accord qu'à la condition de conserver tous leurs *pouvoirs et privilèges. Aussi* le S.D.L.P. estime-t-il qu'avant de pouvoir se retirer les Britanniques ont encore un rôle à jouer pour rapprocher les deux communautés.

Récupérer le pouvoir

A l'évidence, les positions politiques des partis protestants n'ont rien de commun avec celles des catholiques. Le parti unioniste officiel réclame la formation d'un gouvernement et d'un Parlement à Belfast, le Stormont, alors que ceux-ci ont été dissous en mars 1972. En fait, le parti unioniste officiel voudrait récupérer le pouvoir, du moins en grande partie, en Irlande du Nord. Il s'étonne du fait que les vingt-cinq districts de l'Ulster ne gèrent que l'incinération des ordures, l'aménagement et l'entretien des parc et des cimetières. Il souhaite que les services sociaux, de la santé, de l'éducation et du logement dépendent à nouveau des organismes de la province. Le terme « *quango* » *(quasi autonomous non government organisation)* dont on a baptisé ces services de l'Etat est très à la mode. Le gouvernement rétorque que la politique de Londres n'est effectivement pas la meilleure pour administrer les affaires de l'Irlande du Nord, mais qu'il n'en voit pas d'autre pour l'instant.

Passés maîtres dans l'exercice de pressions sur les uns et les autres, les représentants de l'Ulster Defense Association (U.D.A.) assurent, quant à eux, que, depuis le mois d'avril, ils veulent couper tous les liens avec Londres. Ils restent, en fait, loyalistes, mais accusent le gouvernement de mollesse et de faiblesse à l'égard de l'IRA provisoire. « *Londres accepte,* disent-ils, *qu'il y ait un certain niveau de violence et se prépare à ce que cela dure avec toutes les répercussions économiques sur l'emploi* ». Eux non, visiblement. « Non violents » durant trois ans, ils se préparent à redevenir ce qu'ils n'ont jamais cessé d'être : des para-militaires. Exaspérés par l'exhibition d'armes faite par l'IRA provisoire lors de la manifestation républicaine de Belfast, le dimanche 12 août, ils se disent poussés par leur base.

Cette exaspération est du reste partagée par le révérend Robert Bradford, député unioniste, qui considère qu'il s'agit là d'une « guerre » déclarée et que l'armée aurait dû intervenir en bonne logique. Selon lui, les cinq mille républicains qui ont applaudi dimanche les armes présentées par des hommes en cagoules, sont des assassins potentiels. Dix ans après les émeutes du Bogside et de Fallsroad rien n'a changé, ou si peu. Chacun campe sur ses positions.

LAURENT GREILSAMER.



République fédérale d'Allemagne

Croisière studieuse du chancelier Schmidt en Pologne et au Danemark

De notre correspondant

Bonn. — Le chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt entame mardi soir 14 août sur la Baltique un voyage de cinq jours à bord d'une vieille goélette pour rendre visite à ses deux « amis », MM. Anker Joergensen et Edouard Gierek, le premier ministre danois et le chef du parti communiste polonais. M. Schmidt, qui aime cultiver les rapports informels avec ses collègues étrangers, s'est fait une spécialité de ce genre de croisière qui joint l'utile à l'agréable pour un Allemand du nord passionné par la voile.

Déjà en juillet 1978, il s'était rendu au Danemark en compagnie de l'ancien premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, à bord du même musée flottant, un vénérable deux-mâts construit en 1901 et baptisé « Atalante » qui servait de pilote sur l'Elbe au début du siècle. Le confort de cette « vieille coque » est des plus spartiates — pas d'eau chaude, cabines minuscules, — et M. Schmidt tient à assurer ses quarts de veille, comme tout le monde, affirme le capitaine de ce bateau, qui appartient au banquier hambourgeois Eric Warburg. Sécurité oblige : l'« Atalante » sera tout de même suivi de près par une unité de la marine ouest-allemande.

M. Schmidt et son secrétaire d'Etat Klaus Boelling sont attendus jeudi dans la baie de Gdansk pour des entretiens non officiels avec M. Gierek, qui dureront jusqu'à samedi. En privé, le chancelier de la R.F.A. ne tarit pas d'éloges sur ce dernier, « le seul homme politique de l'est que je compte parmi mes amis personnels *», dit-il. Si M. Gierek était citoyen ouest-allemand, M. Schmidt n'hésiterait pas à prendre ce «* politicien de qualité, dans son équipe, disons comme ministre du travail *». L'intéressé n'a pas encore fait connaître sa réponse à cette proposition allé-hante.*

(Intérim.)

Espagne

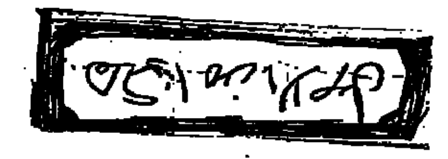
Un plan de libéralisation de l'économie

Madrid *(A.F.P.)*. — Le développement de l'économie de marché, la libéralisation du commerce extérieur, l'adaptation des structures industrielles à la crise et la modération salariale pour lutter contre l'inflation sont les lignes directrices du plan économique à moyen terme élaboré par le gouvernement espagnol.

Présenté mardi 14 août à la presse par MM. Fernando Abril Martorell, vice-président du gouvernement, chargé des affaires économiques, et Jose Luis Leal, ministre de l'économie, ce plan est arrêté à l'horizon 1982. Il prend en considération la nécessité, pour l'Espagne, de préparer sa prochaine intégration à la Communauté économique européenne.

La croissance annuelle de l'économie espagnole au cours des trois prochaines années devrait, selon le plan, dépasser d'un ou deux points celle des pays industrialisés, estimée elle-même à un taux annuel de 2 ou 3 % pour la même période.

Les principales mesures cnocrètes proposées par le plan sont: Retraite obligatoire à soixante-neuf ans et aide aux retraites anticipées à partir de soixante ans ; programme annuel de 10 milliards de pesetas (650 millions de francs) devant favoriser les investissements privés, principalement ceux des petites et moyennes entreprises ; restructuration de la sidérurgie et de la construction navale pour l'adapter à la demande existante ; élimination du commerce extérieur d'Etat dans un délai de deux ans ; simplification des procédures d'aide à l'exportation ; simplification des formalités conditionnant les investissements étrangers ; introduction progressive de la taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.) ; soumission des entreprises publiques aux lois du marché, les subventions ne revêtant qu'un caractère exceptionnel.



PROCHE-ORIENT

LA TENSION ENTRE ISRAEL ET LES ÉTATS-UNIS

La rencontre entre l'ambassadeur américain à l'ONU et un représentant de l'O.L.P.

(Suite de la première page.)

Tout commence samedi dernier 11 août lorsque le département d'Etat est averti que l'hebdomadaire *Newsweek* s'apprête à annoncer, dans son numéro du lendemain, qu'une rencontre a eu lieu entre M. Young et l'observateur de l'O.L.P. à l'ONU, M. Terzi, dans l'appartement de l'ambassadeur du Koweït à l'ONU, M. Bishara. Un adjoint de M. Vance téléphone aussitôt à M. Young, alors à La Nouvelle-Orléans, qui lui donne une première version des faits.

C'est cette version que publie *Newsweek* et que le porte-parole du département d'Etat, M. Reston, précise pour l'ensemble de la presse lundi 13 août : une rencontre a bien eu lieu chez l'ambassadeur du Koweït à New-York, mais M. Young ignorait qu'il y trouverait M. Terzi. « *Notre ambassadeur, en accord avec notre politique sur les contacts fortuits avec l'O.L.P., à l'occasion de manifestations mondaines, a observé les usages sociaux et est parti aussitôt qu'il était convenable, environ un quart d'heure plus tard. La rencontre était accidentelle*, ajoute M. Reston, *il n'y a eu aucune négociation ou discussion de fond avec M. Terzi (...). Rien qui ait quoi que ce soit à voir avec la diplomatie.* »

Et le porte-parole de préciser que M. Carter lui-même avait serré la main du représentant de l'O.L.P. lors de son passage à l'ONU en 1977 : il s'était conduit, tout comme M. Young, « *en gentleman* ».

L'affaire aurait pu en rester là, mais, pour des raisons encore mal élucidées, M. Young estime nécessaire, dans l'après-midi du 13 août, de « rassurer » les Israéliens sur cette entrevue. Il est en cela fort mal inspiré, car la version qu'il en donne, lundi soir, à M. Blum, ambassadeur de Jérusalem à l'ONU, décide le gouvernement israélien à protester officiellement auprès du département d'Etat, ce qui est fait mardi 14 août au matin.

Dans l'intervalle, M. Vance obtient de M. Young une version beaucoup plus complète des faits. C'est cette version qui amène le département d'Etat à faire, toujours mardi, une piteuse marche arrière : « *En répondant à l'invitation de M. Bishara*, déclare M. Reston, *M. Young savait que M. Terzi y serait probablement. Au cours de la conversation, la question de l'ajournement du vote du Conseil de sécurité sur la résolution koweïtienne, prévue alors pour le 31 juillet, a été discutée. M. Young a agi de sa propre initiative et sans autorisation (...). Nous regrettons que notre déclaration d'hier ait été incorrecte (...). M. Vance a exprimé ce matin à M. Young son déplaisir au sujet de cet incident et de la manière dont il a été traité.* »

On apprenait par la suite que le secrétaire d'Etat continuait de considérer son ambassadeur comme « *un représentant capable des Etats-Unis* », mais que son « *déplaisir* » était aussi celui du président Carter.

D'autres suites ?

Y aura-t-il d'autres suites ? M. Young, parlant à la télévision, s'est surtout montré confus d'avoir d'abord présenté sa rencontre comme « *fortuite* », ce qui « *n'était pas tout à fait vrai* ». Mais il affirme qu'il a agi « *comme un ambassadeur intelligent dans une situation difficile* ». De fait, sa rencontre avec M. Terzi, qui a eu lieu le 26 juillet et à laquelle a participé brièvement l'ambassadeur de Syrie, a eu au moins un heureux résultat : l'ajournement du vote sur la question palestinienne a été décidé aussitôt après à la demande des Etats-Unis et avec l'accord des pays arabes.

Sans doute l'intervention de M. Terzi a été décisive à cet égard et c'est probablement la raison pour laquelle l'ambassadeur du Koweït tenait à organiser cette rencontre. Or, à cette époque, les officiels américains multipliaient les clins d'œil à l'adresse de l'O.L.P. M. Young a donc pu assez normalement se croire autorisé à s'entretenir avec son représentant à New-York d'une question qui l'intéressait au premier chef. La seule chose qu'il n'avait pas prévue était la publicité que l'incident allait connaître plus de deux semaines après les faits. Qui en est responsable ? Probablement pas les Arabes, qui continuaient d'assurer, mardi, que l'entretien Young-Terzi avait été purement « *social* ».

De toute manière, les Etats-Unis ont dû depuis lors raffermir leurs position pour apaiser l'irritation d'Israël, et l'O.L.P. a elle aussi durci son attitude. L'incident ne peut donc que conforter les « durs » de chaque camp dans leur intransigeance. Dans l'immédiat, M. Strauss, émissaire de M. Carter pour le Proche-Orient, qui a avancé à jeudi son départ pour Israël et l'Egypte, doit s'attendre à essuyer une récrimination de plus de la part de ses hôtes à Jérusalem.

MICHEL TATU.

La « gaffe » de M. Young accroît la méfiance de Jérusalem à l'égard de Washington

De notre correspondant

Jérusalem. — Le ministre des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, a élevé une protestation officielle auprès du gouvernement des Etats-Unis. Dans un message adressé au secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, « *le gouvernement d'Israël regrette amèrement que l'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, M. Andrew Young, ait rencontré l'observateur de l'O.L.P. à l'ONU, au domicile de l'ambassadeur du Koweït, et qu'il ait discuté avec lui du prochain débat du conseil de sécurité sur la question palestinienne. Cela est contraire aux engagements et déclarations répétées et sans équivoque du gouvernement américain, exprimés tant verbalement que par écrit, selon lesquels les Etats-Unis ne reconnaîtront pas l'O.L.P. ni ne négocieront avec elle tant que l'organisation palestinienne n'aura pas reconnu le droit d'Israël à l'existence et n'aura pas accepté les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité* ».

La nouvelle « gaffe » de M. Andrew Young fait la « une » des journaux de ce mercredi matin 15 août, mais ce n'est pas tant la rencontre elle-même entre l'ambassadeur américain et le représentant de l'O.L.P. qui est soulignée et dénoncée, que la tentative de « *tromper l'opinion publique* » qui est mise en évidence. Le gouvernement américain n'a pas dit la vérité, écrit l'indépendant *Haaretz*, « *en dépit des assurances solennelles du président Carter que son administration ne mentirait pas au public* ».

Cette affaire met une fois de plus à rude épreuve la confiance d'Israël dans les Etats-Unis, et les excuses présentées par le secrétaire d'Etat à l'ambassadeur d'Israël à Washington, M. Ephraïm Evron, et celles de M. Young lui-même au représentant d'Israël à l'ONU, M. Yehouda Blum, n'ont rassuré ni l'un ni l'autre.

Avant son départ ce mercredi pour les Etats-Unis, le vice-premier ministre, M. Igaël Yadin, a mis en garde Washington « *contre toute tentative d'introduire l'O.L.P. dans le processus de négociation et de toucher ou dénaturer la résolution 242. Une telle attitude risque de faire éclater le cadre de la paix défini par les accords de Camp David (...). Washington doit soutenir les partisans de la paix. Or, en remplissant les arsenaux de la Jordanie et de l'Arabie Saoudite, les Etats-Unis mettent de l'huile sur le feu et encouragent les tendances bellicistes du Front du refus* ».

Les leaders israéliens s'apprêtent à réaffirmer leur point de vue à l'ambassadeur américain chargé de la négociation sur l'autonomie, M. Robert Strauss, attendu vendredi 17 août à Jérusalem, mais dans les milieux proches de la présidence du conseil on estime que le premier ministre, M. Menahem Begin, pourrait se rendre dans les prochains mois à Washington.

(Intérim.)

DIPLOMATIE

L'U.R.S.S. ET LA CHINE ONT SIGNÉ UN ACCORD COMMERCIAL

M. Chen Ze, vice-ministre chinois du commerce extérieur, a quitté Moscou, le mardi 14 août, après avoir signé un accord commercial portant sur « les échanges et les paiements » entre l'U.R.S.S. et la Chine pour 1979. L'agence Tass, qui donne cette information, n'apporte aucune précision sur le contenu de l'accord. Au cours des dernières années, le volume du commerce entre les deux pays a fortement diminué. Il est estimé actuellement à 300 millions de dollars par an.

Malgré leurs divergences et leurs polémiques, les gouvernements soviétique et chinois concluent tous les ans un tel accord. La signature qui vient d'avoir lieu est cependant le signe d'une certaine détente entre Moscou et Pékin. Les négociations commerciales avaient en effet été ajournées à la demande des Soviétiques à la suite de l'intervention chinoise au Vietnam. Elles avaient repris, il y a un peu plus de deux mois seulement, au même moment que les conversations exploratoires sur un éventuel dialogue politique.

L'U.R.S.S. et la Chine ont décidé d'ouvrir des négociations, dans le courant du mois de septembre, à Moscou, au niveau des vice-ministres des affaires étrangères.

Iran : le spectre de la contre-révolution

III. — Les armées du peuple

De notre envoyé spécial ÉRIC ROULEAU

Une série de nationalisations et de confiscations de banques, d'industries, de biens immobiliers, ainsi que diverses mesures économiques sont venues s'ajouter à une agitation ouvrière permanente pour dresser contre le pouvoir islamique non seulement les privilégiés de l'ancien régime mais aussi une bonne partie de la moyenne bourgeoisie, inquiète surtout de l'anarchie et de ses répercussions (« le Monde » des 14 et 15 août). L'armée serait-elle en mesure de rétablir l'ordre ?

Téhéran. — L'Iran, après le Liban, est l'un des paradis mondiaux des trafiquants d'armes. Mettez-y le prix et vous aurez, livré à domicile, le pistolet-mitrailleur israélien Ouzi, le kalachnikoff soviétique ou le colt américain de vos rêves. Dans certaines provinces, au Kurdistan notamment, vous irez marchander le prix de l'engin de votre choix dans un marché découvert. L'huissier qui vous accueille, la mitraillette en bandoulière, dans le vestibule d'un grand quotidien islamique vous priera cérémonieusement de laisser votre arme au vestiaire. Tel ministre ou tel autre membre du Conseil de la révolution vous recevra, un pistolet à la hanche et, en tout cas, circulera dans une voiture à l'épreuve des balles. Les « *Pasdars* » — les milices islamiques — sont en faction aux portes des résidences officielles, des administrations de l'Etat, et, sur les principales routes, vous arrêteront pour contrôler vos papiers d'identité et inspecter le coffre de votre voiture.

Au siège de la plupart des formations de gauche, ce sont des militants à la mine sévère, eux aussi armés jusqu'aux dents, qui montent la garde. Le siège des Moudjahidin du peuple (musulmans progressistes), luxueux et imposant bâtiment qui servait de bureaux à l'ancienne fondation Pahlevi, a pris les allures d'une forteresse, où l'on ne pénètre qu'après maints contrôles, fouilles et messages échangés avec l'intérieur par talkie-walkie. Jour et nuit, des hommes, placés derrière des fusils mitrailleurs, en position de tir, surveillent les accès. Les fedayin du peuple (marxistes) étaient retranchés — avant leur expulsion le 13 août par des bandes d'intégristes — derrière les murailles, percées de fenêtres à barreaux, qui abritaient naguère un centre d'interrogatoire et de détention de la Savak. Ne vous étonnez pas de ne pas voir des hommes armés aux portes des immeubles qu'occupent les divers appareils du Toudeh. Le parti communiste, qui joue la carte de la légalité (laquelle ?), préfère conserver dans l'ombre ses milices et ses arsenaux.

Le décor et les protagonistes de la guerre civile sont en place. Il ne reste plus qu'à frapper les trois coups pour que commence la tragédie. Les répétitions, vous dira-t-on, sont déjà en cours : combats au Kurdistan, attentats et assassinats au Khouzistan, heurts entre musulmans et marxistes à Téhéran, jacqueries dans les campagnes, actions insurrectionnelles brutalement réprimées dans telle ou telle ville de province, que l'on a renoncé à recenser.

L'importance de l'enjeu — la nature du régime à instaurer et la proximité de l'échéance, l'adoption d'une nouvelle Constitution — exacerbent tout naturellement les contradictions inhérentes à une société en mutation. Il faudra bien que l'un des camps en présence l'emporte pour que l'Iran retrouve la normalité, quelle qu'elle soit. Or l'équilibre des forces en présence — militaires et politiques, — qui bloque toute solution, ne peut être modifié que par la violence.

Guerre civile ? Personne ne l'exclut, beaucoup la considèrent probable, à peu près tous — à l'exception peut-être des extrémistes de droite ou de gauche — souhaitent l'éviter. Les regards se tournent, dès lors, vers l'armée, ce merveilleux instrument de répression et de gouvernement qui pourrait trancher le débat, tout en faisant l'économie de l'affrontement. Toutes les parties en conflit courtisent la « grande muette » sans parvenir, toutefois, à la séduire.

Traumatisée par une révolution qu'elle n'attendait pas et qu'elle a tenté, en vain, d'étouffer, injuriée, méprisée, brimée après la chute de la monarchie, l'armée a sombré dans une sorte de léthargie hébétée. Comme un corps dont les membres ne répondent plus aux messages du cerveau, elle oppose la force de l'inertie aux sollicitations du pouvoir. Régiment après régiment, unité après unité ont ignoré l'ordre de se rendre dans les régions troublées du Kurdistan ou du Khouzistan. « *Jamais plus*, nous dit un officier, *nous ne serviront de gendarmes. Notre rôle exclusif est de défendre les frontières.* » Un groupe de soixante volontaires, recrutés dans son unité, est bien parti pour Ahwaz, mais à la condition expresse qu'on ne leur demanderait pas de « *tirer sur le peuple* ».

Il faut dire que les membres subalternes de l'armée ont payé bien cher l'« *obéissance aveugle* » dont ils avaient fait preuve à l'époque du chah. On savait que la plupart des officiers supérieurs, jusqu'au rang de colonel compris, avaient été mis à la retraite, qu'une quinzaine de généraux et une trentaine de colonels et de majors avaient été exécutés. On ignorait, en revanche, que deux cents à trois cents simples soldats avaient été passés par les armes, dans la quasi-totalité des cas en province, après des procès sommaires menés discrètement, et sur leur propre initiative, par des mollahs. Selon le droit de l'Islam chiite, trois « *témoins justes* » (chahede adel) suffisent à envoyer un homme à une « *mort méritée* ». Les fusillés avaient sans doute de nombreuses victimes sur la conscience, mais leurs supérieurs, ceux qui leur avaient donné l'ordre de tirer sur les manifestants, sous peine de mort, ont échappé, pour la plupart, au châtiment suprême, notamment en prenant la fuite pour l'étranger, note-t-on amèrement dans diverses casernes de Téhéran.

Des conseils de soldats

L'imam Khomeiny a fini par mettre un terme à la « *chasse aux militaires* ». Il est interdit, depuis le 10 juillet dernier, d'en arrêter, sans mandat du procureur général, ou de formuler des accusations infondées, une peine de deux ans de prison étant prévue pour les contrevenants. Tous les militaires déjà détenus pour les besoins d'enquête devraient être traduits en justice ou libérés avant le 28 août.

Ces mesures d'apaisement n'ont pas servi à grand-chose puisque l'esprit frondeur persiste. L'armée s'obstine, pour le moment du moins, à ne pas prendre parti dans les conflits d'ordre intérieur. Peut-être est-ce plus par prudence que par principe. L'imam Khomeiny n'est pas éternel, l'« *armée blanche* » du chah, que le général Palisban est en train de recruter au Kurdistan, n'est pas si loin de Téhéran, et les guérilleros d'extrême gauche pourraient — un jour proche, qui le sait ? — tenir le haut du pavé...

Cependant, l'armée est surtout à l'image d'un pays en état d'ébullition. La contestation, comme à l'usine, à l'université et ailleurs, bat son plein parmi les hommes de troupe, les sous-officiers et les jeunes gradés. A l'exception de certains régiments de province, qui n'ont pas été contaminés par le virus idéologique, de nombreuses unités ont élu des « *conseils* » de soldats, de marins, d'aviateurs — conseils à ne pas confondre avec les « *comités islamiques* » avec lesquels ils coexistent quand ils ne les supplantent pas. A Bouchir, port du golfe Persique, c'est un ouvrier d'intendance, formé à Cherbourg et parlant le français, qui a été élu chef du comité de la base navale.

Les militaires, nous ont dit des officiers de diverses armes, engagent d'interminables débats sur les questions d'intérêt commun et sur tout ordre qui leur parvient « *d'en haut* ». Certaines unités ont élu leur propre commandant et refusent d'obéir à ceux qui ont été nommés par le chef de l'état-major général, qui, le plus souvent, finit par entériner la décision prise par la troupe. A la veille de la grande manifestation de soutien à l'imam Khomeiny, le 17 juillet, diverses unités stationnées à Téhéran, ayant récusé une directive transmise hiérarchiquement, ont refusé de prendre part à la manifestation. « *L'ère du chah est révolue* », ont rappelé les soldats à leurs supérieurs.

« *En effet*, commente un jeune colonel nouvellement promu, *la peur et l'intérêt qui motivaient autrefois notre soumission ont disparu. Nous étions autrefois des mercenaires qui réprimaient des mouvements révolutionnaires, dans le sultanat d'Oman par exemple. Nous sommes désormais l'armée du peuple.* »

Les raisons de l'indiscipline qui mine les forces armées sont sans doute plus complexes. La dualité du pouvoir en est une. Dans les couloirs des états-majors, des « *Pasdars* » (milices islamiques) débraillés, bandeau de guérillero cernant le crâne, cartouchière fixée au ceinturon, la mitraillette suspendue au dos, croisent, sans saluer, des officiers supérieurs, sanglés dans des uniformes irréprochables. « *Quand je reçois un ordre*, nous dit le colonel, *je ne sais jamais s'il émane de Téhéran ou de Qom. Je suis fixé quand me parvient le contrordre du comité islamique de mon unité. Il arrive encore que certains de mes subordonnés, qui prennent leurs instructions directement des mollahs, se portent volontaires, sans me consulter, pour accomplir des missions.* »

Deux centres de décision, mais aussi deux conceptions qui divisent également l'état-major général. Les uns tentent, mais en vain, de reconstituer une armée de métier, dépolitisée et nourrie de technologie occidentale, les autres entendent former une force plébéienne et islamique. Ainsi des pièces de rechange commandées aux Etats-Unis par le gouvernement auraient été confisquées, à leur arrivée en douane, par des « pasdars » décidés à effacer toute trace de l' « *impérialisme américain* »...

Leur autorité souvent battue en brèche, nombre de généraux nommés à des postes de commande pour remplacer ceux qui ont été épurés, n'inspirent pas non plus le respect ou l'estime de leurs subalternes. Faute d'officiers de haut grade, non compromis avec le chah, le nouveau régime a dû faire appel à des hommes, parfois à la retraite depuis plus de vingt ans et dont la compétence est contestée. En outre, rares sont ceux qui avaient combattu la monarchie déchue ; l'un d'eux, et non des moindres, s'étant converti aux affaires, s'était même enrichi grâce à des contrats octroyés par le gouvernement impérial.

Livrée virtuellement à elle-même, sans encadrement adéquat ou d'idéologie dominante, l'armée est en quelque sorte à prendre. Pièce maîtresse dans la lutte pour le pouvoir, les formations politiques — islamiques, marxistes, nationalistes — tentent tout naturellement de l'approprier. Un officier supérieur nous disait que toutes ces formations, ainsi que des partisans du chah, avaient créé dans son unité des organisations clandestines dont il pouvait déceler la propagande et l'agitation.

Aucun de nos interlocuteurs militaires n'estimait néanmoins que l'une ou l'autre des formations de l'opposition fût déjà capable de susciter un coup d'Etat contre le pouvoir charismatique de l'iman Khomeiny. Encore qu'une nouvelle et grave détérioration de la situation pourrait pousser une partie des forces armées — soutenue par les classes moyennes, qui sont mécontentes du sort qui leur est réservé et assoiffées d'ordre — à s'emparer du pouvoir. Scénario plausible, mais qui laisse nombre d'observateurs sceptiques.

A supposer en effet, que plusieurs unités s'emparent du centre névralgique qu'est Téhéran, qu'elles occupent les positions stratégiques, les ministères et les bâtiments de la radio-télévision, contrôleraient-elles pour autant le pays, un territoire trois fois plus grand que la France ? Seraient-elles suivies par les régiments de province ? Ne se heurteraient-elles pas aux 180 000 mollahs qui quadrillent la population, aux « *Pasdars* », aux milices populaires qu'entretiennent les divers partis de gauche et d'extrême-gauche ? Et par-dessus tout, seraient-elles capables de réprimer les mouvements autonomistes, l'insurrection kurde en particulier ?

Un putsch, concluent ces observateurs, ne pourrait être au mieux, qu'un coup d'épée dans l'eau, au pire le début d'une guerre civile que l'on cherche précisément à éviter.

D'autres scénarios sont, bien entendu, envisagés dans les milieux de l'opposition. L'un d'eux, le plus en vogue, pourrait être intitulé : l' « *homme providentiel* ».

Prochain article :

UN SAUVEUR NOMMÉ BAKHTIAR

Le gouvernement réglemente les manifestations de rue

Pour la première fois depuis la révolution, le gouvernement iranien a interdit toute manifestation de rue. Les miliciens islamiques, les « Pasdars », ont reçu l'ordre de disperser par des moyens pacifiques tous les défilés qui tenteraient de se former. Le ministre d'Etat, M. Sadek Tabataba'i, a cependant précisé que tous les groupements politiques pourraient organiser des manifestations s'ils en informent au préalable le ministère de l'intérieur.

L'organisation marxiste Fedayin du peuple, dont le siège est désormais occupé par les forces de l'ordre, a annoncé qu'elle ne se livrerait à aucune manifestation jusqu'au samedi 18 août, après quoi elle prendrait une décision à ce sujet. Cependant, les membres et les sympathisants de cette organisation ont manifesté le mardi 14 août aux abords de la présidence du Conseil pour protester contre l'agression d'activistes musulmans dont ils avaient été l'objet la veille.

Les Moujahidin du peuple (musulmans progressistes), qui avaient été également attaqués par les intégristes, ont réussi à conserver l'immeuble qui leur sert de bureaux. Plusieurs centaines de membres armés de cette organisation montent la garde autour de l'immeuble jour et nuit. Leur chef, M. Massoud Radjavi, s'est entretenu avec le premier ministre, M. Bazargan, et avec l'ayatollah Taleghani, dignitaire religieux progressiste, proche des Moujahidin du peuple.

Tandis qu'un calme relatif régnait à Téhéran dans la journée de mardi, deux mandats d'arrêt ont été lancés contre des personnalités laïques : M. Matine-Daftari, président du Front national démocratique, qui avait été l'un des organisateurs de la première manifestation du dimanche, ainsi que M. Reza Marzeban, directeur du journal anti-clérical *Peygham Emrouz*. Ce dernier est accusé d'« *attaques injurieuses directes contre le guide de la révolution* ».

Dans une interview accordée à l'agence France-Presse, l'ancien premier ministre iranien, M. Chahpour Bakhtiar, a déclaré que le régime de l'imam Khomeiny serait renversé dans les cinq à six mois à venir. Il a précisé : « *Ce régime tombera très vite, non par le génie des opposants, mais par la bêtise insondable des gouvernants, dont la politique conduit à une explosion.* » M. Bakhtiar s'est déclaré prêt à donner « *le coup de grâce final à ce régime* ». — *(A.F.P., Reuter.)*

Liban

Sanglants affrontements entre des miliciens chrétiens et l'armée régulière

De notre correspondant

Beyrouth. — L'armée libanaise est aux prises avec les milices chrétiennes depuis quarante-huit heures. Trois accrochages, qui se sont soldés par cinq morts et quinze blessés, ont d'autre part ravivé la tension qui paraissait tomber malgré les duels d'artillerie quotidiens dans le centre de Beyrouth entre les chrétiens conservateurs et l'armée syrienne. Parallèlement, les bombardements du sud du pays par l'artillerie des milices chrétiennes du commandant Haddad et d'Israël, agissant conjointement, se poursuivent sans discontinuer. Dans la nuit du mardi au mercredi 15 août, un nouveau raid israélien aurait fait, selon la version de Tel-Aviv, huit morts parmi les fedayin mais, d'une manière générale, la population civile subit des pertes bien plus lourdes que les combattants, ce que Tel-Aviv s'abstient de mentionner.

La nouveauté que constitue les combats sanglants entre les miliciens maronites et l'armée libanaise déroute la population chrétienne. Elle ne comprend pas les raisons qui poussent la confrontation entre des chrétiens et des forces considérées comme leur étant favorables.

En effet, l'armée libanaise s'était opposée (au prix de sept tués au moins) à l'armée syrienne qui tentait de percer une route stratégique en haute montagne. On sait également que le mouvement national (progressiste) ne cesse de dénoncer le « déséquilibre » au sein de la haute hiérarchie de l'armée libanaise au bénéfice des maronites. Une des organisations de ce mouvement, les Mourabitoun, accuse le commandant en chef de l'armée, le général Victor Khoury, d'avoir personnellement dirigé les forces chrétiennes dans une bataille à Chekka, lors de la guerre civile 1975-1976.

La population est d'autant plus désemparée que, il y a à peine plus d'un mois, les Phalanges et le parti de M. Chamoun avaient fait appel à l'armée pour séparer leurs milices qui s'entre-tuaient. L'entrée des forces de l'ordre à Aïn-Remmaneh et Furn-El-Chebback — où d'ailleurs elles sont intervenues le mardi 14 août après le meurtre du chef d'une section phalangiste — avait été accueillie avec enthousiasme par les habitants.

Les deux parties s'accusent réciproquement de s'être livrées à une « provocation ». Cependant, un affrontement survenu mardi matin dans l'enceinte portuaire a été assez grave pour entraîner la fermeture du port de Beyrouth. Les incidents de lundi ont été suivis d'une grève organisée par les milices phalangistes. Ainsi les plages, restaurants et autres lieux de loisirs de la région de Kesrouan ont été fermés au public.

Signalons enfin que Beyrouth-Ouest (palestino-progressiste) va à son tour se mettre en grève, le vendredi 17 août, pour s'associer à la journée de la Palestine décrétée en Iran. — L. G.



la contre-révolutio…

…ées du peuple

…ent réglemente

…ations de rue

…frontements

…dans chrétiens

… régulière

AMÉRIQUES

Nicaragua

L'Internationale socialiste préconise un vaste programme d'aide économique et financière

Le gouvernement français a décidé d'envoyer par avion une aide d'urgence au Nicaragua, qui arrivera à Managua dans un délai de dix à quinze jours, indique un communiqué publié le mardi 14 août par l'ambassade de France à Managua. Cette aide comprendra des médicaments et des vivres. Elle sera suivie par l'envoi d'environ 1 000 tonnes de céréales.

Le gouvernement nicaraguayen s'est étonné de la faiblesse de l'aide internationale et Mme Lea Guido de Lopez, ministre du bien-être social, a souligné que seulement 40 tonnes de produits alimentaires parvenaient chaque jour au Nicaragua, alors qu'il en faudrait, selon elle, 300 pour couvrir le déficit du pays.

La mission de la Communauté européenne, arrivée lundi au Nicaragua, a poursuivi ses contacts avec les dirigeants du pays pour définir les priorités, et les volumes d'aide que pourrait fournir le Marché commun.

De son côté, M. Mario Soares a déclaré, mardi à Lisbonne, que l'Internationale socialiste allait lancer une grande campagne en faveur du Nicaragua. M. Soares est revenu lundi du Nicaragua où il a conduit pendant une semaine une misison de l'Internationale socialiste dont il est vice-président.

Selon lui, trois types d'aides indispensables devraient être accordés « *sans conditions politiques ou idéologiques* » : des envois d'urgence de médicaments et de vivres pour éviter la famine ; 1,5 milliard de dollars pour l'extinction de la dette extérieure du pays ; 2,5 milliards de dollars pour la reconstruction du pays.

M. Soares a décrit les prisons nicaraguayennes et les tortures pratiquées sous l'ancien régime, telles que des prisonniers les ont racontées à la délégation, et affirme qu' « *aucun régime dictatorial d'Amérique latine — ni au Chili ni en Argentine — n'est ou n'a été aussi répressif que celui du président Somoza* ».

« Une conjonction parfaite entre le peuple et le Front révolutionnaire »

Le leader socialiste a indiqué que l'ancien dictateur se trouvait « *vraisemblablement* » au Guatemala et que l'Internationale socialiste appuyerait toute demande d'extradition qui serait faite par le nouveau gouvernement de Managua.

Selon M. Soares, la révolution sandiniste est totalement démocratique et « *il existe une conjonction parfaite entre le peuple et le Front révolutionnaire* ». Celui-ci, a-t-il affirmé, « *est totalement représentatif de l'ensemble de la population* » et, s'il y a des divergences entre certains de ses membres, cela n'empêchera pas l' « *évolution démocratique* » du Nicaragua.

M. Soares a conclu en affirmant que « *la révolution du Nicaragua constitue un pas gigantesque pour la démocratisation de l'Amérique latine* ».

Canada

Libres opinions

Renouveau de l'Acadie

par PHILIPPE ROSSILLON (*)

LE 15 août, fête nationale des Acadiens, revêt cette année une importance particulière. On célèbre le trois cent soixante-quinzième anniversaire de la fondation de l'Acadie en 1604, par Pierre de Monts. Dans toutes les communautés françaises des provinces maritimes du Canada, à Chéticamp, à Pointe-de-l'Eglise, à Baie-Egmont, à Chédiac, Caraquet ou Chippagan, bûcherons et pêcheurs hisseront le drapeau acadien (tricolore, frappé de l'étoile d'or). Dans les églises pleines, des milliers de voix à l'accent vaguement poitevin feront résonner l'*Ave Mari Stella*. Puis on dansera des gigues, on entonnera, jeunes et vieux, les chansons des paysans et des marins du roy que le disco a fait oublier aux Français de France. Comme de coutume, les descendants de ces « boat people » déportés par les Anglais en 1755 évoqueront leur passé tragique.

Cependant, cet anniversaire est différent des autres : après un siècle de combat militaire (à un contre vingt) et deux siècles de survie, puis de lutte politique, les trois cent mille Acadiens du Canada abordent une nouvelle étape de leur histoire, sans doute décisive.

Le temps n'est plus où les serveuses de restaurant se cachaient de leurs patrons pour vous dire trois mots de français ; et si les plaques de rue de Moncton restent imperturbablement unilingues anglaises, si les six mille Acadiens de Saint-Jean attendent toujours une école, on commence à séparer les « districts scolaires », à obtenir des hôpitaux « francophones ».

C'est peut-être l'amorce d'un « pouvoir communautaire » qui doterait les Acadiens de ministres de l'éducation, de la culture ou de la santé, membres à part entière du gouvernement du Nouveau-Brunswick, mais compétents exclusivement pour leurs affaires « personnalisables », à l'instar de ce qui se pratique en Belgique.

Cette orientation potentielle de la revendication politique acadienne paraît plus conforme aux habitudes de pensée d'un peuple encore assez craintif et volontiers « étapiste » que l'exigence d'une province acadienne, inscrite au programme du parti acadien, mais difficile à découper et chargée de connotations séparatistes.

Ce parti a néanmoins obtenu 12 % des suffrages acadiens aux dernières élections, contre 4 % précédemment. Une ardente jeunesse nationaliste cherche confusément sa voie, et la convention nationale qui se tiendra en septembre, dans le Madawaska, lui permettra de s'exprimer.

(*) Président des Amitiés acadiennes.

Brésil

M. DELFIM NETO EST NOMMÉ MINISTRE DU PLAN

Rio-de-Janeiro *(A.F.P.)*. — M. Delfim Neto a été nommé à la tête du ministère du plan, où il remplace M. Mario Simonsen. Cette nomination a un caractère essentiellement politique, estiment les observaeurs.

En choisissant le camp des partisans de la poursuite du développement contre celui des défenseurs d'un redroidissement de l'économie comme moyen de lutte contre l'inflation (près de 60 %, cette année), le président Joao Figueiredo a été, semble-t-il, guidé par le souci de concilier la politique économique de son gouvernement et les impératifs sociaux de l' « *ouverture démocratique* ». Les indices récents d'une légère baisse de la popularité du président et de son gouvernement dans l'opinion publique ne seraient pas étrangers au choix opéré par le général Figueiredo.

Partisan d'un freinage du développement et de l'intransigeance face aux revendications sociales, M. Simonsen s'était attiré l'hostilié des milieux industriels comme celle des travailleurs.

M. Delfim Neto reconnaît aujourd'hui que le « miracle économique » brésilien, dont il a été le principal artisan à la fin des années 60 dans la période la plus dure du régime dictatorial, ne s'est pas accompagné d'une juste distribution du revenu national.

Avec M. Neto, une meilleure harmonie pourrait voir le jour entre le ministère du plan et celui des finances, dont le titulaire, M. Karlos Rieschbieter, semble attentif aux répercussions sociales de la politique économique et avoir lié son avenir politique au succès de la redémocratisation du pays.

Comme M. Rieschbieter, M. Neto est aussi favorable à une limitation des taux d'intérêt pratiqués sur le marché financier pour freiner la spéculation génératrice d'inflation. Il estime que la lutte anti-inflationniste passe en premier lieu par le développement de l'agriculture pour combler le déficit alimentaire du pays également responsable du déséquilibre de sa balance commerciale.

● *Le cardinal-archevêque de Sao-Paulo, Dom Paulo Evaristo Arns*, a dénoncé mardi la disparition et la séquestration de plus d'une centaine d'enfants ces dernières années dans les pays du cône Sud, notamment en Argentine et en Uruguay. Mgr Arns a confirmé l'arrestation la semaine dernière au Paraguay, « par des policiers argentins et uruguayens », d'Argentins et d'Uruguayens (parmi lesquels un enfant de trois ans) accusés de réorganiser le mouvement des Tupamaros. L'archevêque a communiqué à la presse une liste de dizaines d'enfants séquestrés avec leurs parents et depuis lors disparus, et une autre de dizaines de femmes enceintes emprisonnées ces dernières années en Argentine et dont les enfants ont disparu. — *(A.F.P.)*

Les Hollandais investissent 40% de leur épargne dans une seule et même banque. Qu'est-ce que cela signifie pour vous?

La Rabobank recueille 40% de l'épargne hollandaise. Et de fait, les fonds ainsi investis représentent 80% de son bilan. La Rabobank se trouve donc dans une situation idéale pour satisfaire aux critères internationaux de financement à court, moyen ou long terme.

La Centrale Rabobank coiffe une coopérative de banques qui compte 3100 établissements en Hollande dont chacun assure sur place des services répondant parfaitement aux besoins locaux.

Depuis plus de 80 ans, la Rabobank est profondément enracinée dans le secteur agricole. Non seulement elle finance 90% des prêts dans le domaine agricole, mais elle joue un rôle déterminant dans la plupart des projets de l'industrie agro-alimentaire, aussi bien en Hollande qu'à l'étranger. Citons, par exemple, sa participation dans le Agribusiness Group Holland et le Latin American Agribusiness Development Corporation S.A. (L.A.A.D.).

Avec une gamme complète de services bancaires et des affiliations puissantes -UNICO BANKING GROUP et London & Continental Bankers Ltd.-, la Rabobank est très active dans les transactions financières internationales, -y compris sur le marché des Euro-monnaies et Euro-obligations, ainsi que dans le domaine des devises étrangères, des Euro-crédits et des nouvelles émissions.

La Rabobank, dont le bilan consolidé, au 31 Décembre 1978, est supérieur à 74 milliards de florins hollandais (soit de l'ordre de 37 milliards de dollars U.S.), compte au nombre des 30 plus grandes institutions bancaires mondiales.



Le Pays de Rembrandt est le Pays de la Rabobank.

Le pays qui a inspiré à Rembrandt ses chefs-d'oeuvre a aussi inspiré à la Rabobank la création de services d'importance mondiale.

Centrale Rabobank, International Division,
Catharijnesingel 20, P.O. Box 8098, Utrecht,
The Netherlands. Telephone 030-36 26 11. Telex 40200.

Rabobank

Le Maître Hollandais en matière de Banque.

79.03.0230

ASIE

Pakistan

Ali Bhutto ne serait pas mort par pendaison selon les déclarations de la veuve de l'ancien premier ministre

La veuve de l'ancien premier ministre Zulficar Ali Bhutto s'est déclarée, mardi 14 août, « *sûre à cent pour cent* » que son mari n'avait pas été pendu, le 4 avril dernier, comme l'affirme le régime militaire du général Zia Ul-Haq. Parlant aux journalistes à Karachi, au cours de sa première apparition en public — après quatre mois et dix jours de réclusion en signe de deuil, — elle a ajouté que « *la vérité éclaterait au grand jour* » sur les véritables circonstances de la mort de son mari. « *Je n'ai pas reçu l'autorisation de voir son corps après l'exécution, malgré la demande écrite que j'avais faite d'être présente à son enterrement à Larkana.* » Selon les membres de sa famille qui étaient présents, le corps ne présentait aucune des traces révélatrices d'une pendaison, et son visage était « *calme et paisible* » ; « *ses yeux n'étaient pas révulsés, et son cou n'était pas brisés.* »

C'est la seconde fois que des proches d'Ali Bhutto affirment publiquement qu'il n'a pas été pendu. En mai, des informations en provenance de Rawalpindi laissaient entendre que l'ancien premier ministre aurait pu être torturé à mort avant d'être exécuté (*le Monde du 22 mai*).

La bégum Bhutto, qui est devenue, après la disparition de son mari, le chef de son parti, le Parti du peuple pakistanais (P.P.P.), a, d'autre part, annoncé qu'elle assumait son héritage et continuerait son combat politique : « *Je me rappelle,* a-t-elle dit, *comment notre président martyr m'a regardée et m'a dit : « Nusrat, vous guiderez le peuple » à la victoire, et j'entendrai les » progrès de sa marche depuis ma tombe. » J'en ai fait la promesse à Ali Bhutto, et je réitère cette promesse aux masses déshéritées de la Fédération pakistanaise, pour laquelle il a sacrifié sa vie.* »

Affirmant que sa famille et le P.P.P. étaient victimes de « *persecutions* » de la part du pouvoir, elle a accusé le général Zia d'avoir fait emprisonner, en deux ans de loi martiale, cent trente mille partisans d'Ali Bhutto : « *Cette folle et brutale vendetta ne peut nous intimider, pas plus que notre parti !* », s'est-elle écriée.

Mme Bhutto a reçu plusieurs centaines de personnes lors de sa première apparition publique. Le défilé des condoléances doit se poursuivre pendant plusieurs jours dans sa luxueuse maison de Karachi, confirmant ainsi la grande popularité dont jouit encore la famille de l'ancien premier ministre. — *(A.F.P., A.P.)*

Cambodge

Justifiant son refus de se rendre en France

LE PRINCE SIHANOUK ÉVOQUE L'ATTITUDE « RÉTICENTE » DE PARIS A SON ÉGARD

Le prince Sihanouk a justifié sa décision de ne pas se rendre en France (« le Monde » des 12-13 août) par l'attitude « réticente » de Paris envers ses projets d'activités politiques en France. Selon le prince, Paris aurait peur de « déplaire » à la Chine, au Vietnam et à l'U.R.S.S.

Dans un télégramme adressé ce mercredi 15 août, de Pyongyang — où il est l'hôte du président Kim Il Sung — au bureau de l'A.F.P. à Pékin, l'ancien chef de l'Etat du Cambodge a cité des extraits de la presse occidentale faisant état de l' « extrême circonspection » de Paris devant son projet de réunir en France un congrès des Khmers à l'étranger et d'y former un gouvernement en exil. « Je me sens humilié quand la France se croit obligée d'informer les communistes vietnamiens de ses décisions me concernant comme si j'étais un sujet de la République socialiste du Vietnam », a-t-il ajouté, citant une communication récente qu'aurait faite le Quai d'Orsay à l'ambassade vietnamienne à Paris pour lui faire connaître la décision du gouvernement français de lui accorder un visa. Quant à l'attitude de Pékin à l'égard de ses projets, le prince Sihanouk a affirmé qu'il n'en « parle pas à la Chine ».

Il a enfin confirmé son intention de réunir à Pyongyang le congrès des réfugiés khmers initialement prévu à Paris : « La Corée du Nord, me fait savoir qu'en mon palais près de Pyongyang je suis chez moi, c'est-à-dire comme au Cambodge, et que par conséquent je peux y faire ce que je veux. La Corée donnera un visa d'entrée à tout Khmer soutenant Sihanouk. »

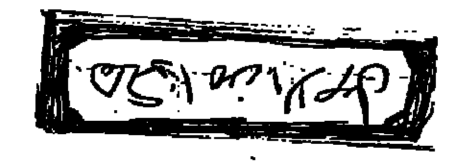
Mardi, un porte-parole du Quai d'Orsay avait indiqué que la France était disposée à accueillir le prince « à la fin de l'année ou à tout autre moment où il le désirerait. » — (A.F.P.)

Inde

LE GOUVERNEMENT CRITIQUE LE CHOIX DE L'AVION JAGUAR PAR LE CABINET PRÉCÉDENT

Une vive polémique oppose actuellement le gouvernement de M. Charan Singh aux partisans de l'ancien premier ministre, M. Desai, à propos de la signature, l'été dernier, d'un contrat avec la Grande-Bretagne pour l'achat d'avions Jaguar. M. Raj Narain, président du nouveau parti Janata séculier, qui soutient M. Singh, et qui fut l'artisan de la chute de M. Desai le mois dernier, a déclaré lundi 13 août, à Madras, que l'Inde aurait mieux fait de commander des Mirage F 1 français pour assurer sa défense. « *Les Jaguar ne soutenaient pas la comparaison avec les Mirage* », a-t-il dit. Il a affirmé que le contrat signé avec British Aerospace — portant sur la construction en Inde de cent vingt Jaguar et la livraison de quarante autres pour un montant de 2,5 milliards de dollars — « *mettait la défense nationale en danger* ». Sans citer de nom, M. Raj Narain a accusé des membres du gouvernement sortant d'avoir accepté des pots-de-vin.

Pour sa part, M. Charan Singh s'est inscrit en faux contre les déclarations de M. Jagjivan Ram, leader de l'opposition, qui était à l'époque ministre de la défense. Celui-ci soutient que M. Singh avait donné son accord à la signature du contrat, alors qu'il était ministre des finances. — *(A.F.P., U.P.I.)*



politique

Les partis de gauche et le pouvoir

(Suite de la première page.)

Le moment lui paraît d'autant mieux choisi que M. Georges Marchais n'a pas craint d'affirmer récemment qu'il est prêt à *« s'unir avec le diable »* pour faire échec à la politique du gouvernement.

En prenant l'initiative d'une « relance » de l'union de la gauche, les socialistes paraissent chercher une confirmation du bien-fondé de leur ligne politique en même temps que l'occasion de reprendre un avantage tactique sur le P.C.F.

L'attitude du P.S., définie lors d'un « séminaire » réuni le 18 juin dernier à Massy, dans la perspective de l'échéance présidentielle de 1981 (*le Monde* du 20 juin), consiste, d'une part, à affirmer son *« ancrage à gauche »*, et, d'autre part, à ternir l'image du président de la République.

Le premier volet de cette action implique que le P.S. soit présent dans les luttes sociales, en évitant de laisser le champ libre au P.C.F. sur le terrain de la revendication. Le second volet, d'ailleurs lié au premier, vaut au chef de l'Etat d'être désormais nommément mis en cause par le P.S. : M. Jean Poperen a estimé que la *« monarchie publicitaire ne résout aucun des problèmes de ce pays »*, et le communiqué publié le 15 août sur les poursuites engagées contre les dirigeants socialistes met en cause le président de la République.

En faisant ainsi la preuve que l'argument du « virage à droite » utilisé contre lui ne correspond pas à la réalité, et qu'il est au contraire la cible privilégiée du pouvoir, le P.S. espère sinon convaincre le P.C.F. de revenir à de meilleurs sentiments unitaires, du moins se placer en bonne position de concurrence par rapport à lui sur le terrain des luttes sociales.

Cela n'exclut pas la recherche d'un avantage immédiat. La rentrée estivale du secrétaire général du P.C.F. et sa volonté d'occuper seul ce terrain ont sans doute contraint le P.S. à réagir plus promptement qu'il n'était prévu et conduit M. Jean Poperen à affirmer que loin d'être resté inactif pendant l'été, le P.S. *« a conduit une démarche de travail et de réflexion »*.

M. Jean Poperen a souligné avec insistance, que le P.S. n'a pas dévié de sa route et, que, fidèle à l'union de la gauche, il est prêt à l'action. De sorte que si la gauche fait une nouvelle fois, à la rentrée, la preuve de son impuissance, le P.S. en serait d'autant moins responsable qu'il s'est montré le plus combatif. A cet égard, les poursuites judiciaires engagées contre plusieurs dirigeants socialistes après les émissions de radio-Riposte, lui permettent d'affirmer que *« le pouvoir utilise tous les coups pour affaiblir le parti socialiste »* et que ce faisant *« il ne se trompe pas d'adversaire »*. Aussi le P.S. saisit-il cette occasion pour en appeler à *« la solidarité des forces populaires »*.

Sur le terrain de la combativité, il était exclu que l'argument des socialistes puisse rester sans réponse. Celle-ci est venue de M. Claude Poperen, qui a affirmé que, *« en dépit des congés »*, le P.C.F. est *« la seule formation politique présente contre la politique d'austérité du gouvernement, et les militants communistes s'efforcent d'unir et de rassembler le plus largement possible les travailleurs, leurs familles et les retraités »*.

En revanche, en ce qui concerne la relance de l'union de la gauche, le P.C.F. se montre plus avare de commentaires. *L'Humanité* ne mentionne pas la conférence de presse du P.S. Il est vrai que M. Claude Poperen avait indiqué mardi : *« Nous ne jouerons pas le petit jeu des supputations à propos de telle ou telle déclaration faite bien souvent en vacances. La situation est trop grave. Elle exige union et action sans compromission avec le pouvoir, sur des objectifs nets. »*

Sans doute *l'Humanité* veut-elle éviter de supputer les propos des socialistes. Peut-être le P.C.F. attend-il de connaître plus précisémment les intentions et les propositions de M. François Mitterrand, qui seront exposées lundi à Anglet, dans les Pyrénées-Atlantiques.

Mais deux éléments conduisent à douter de la possiblité d'une relance d'une union politique. M. Marchais, après avoir évoqué l'union *« avec le diable »*, avait aussitôt précisé : *« notre seul but, à nous, communistes, c'est de défendre le monde du travail. Le reste, c'est de la politique politicienne »*. De plus, le parti communiste est engagé dans la préparation intensive de la fête de *l'Humanité*, dont il souhaite faire l'événement politique de la rentrée. S'ils cherchent à favoriser la préparation d'une riposte syndicale, les communistes ne paraissent donc guère vouloir donner une traduction politique aux revendications, du moins dans les termes mis en avant par le P.S.

Faute de pouvoir réussir à relancer l'union de la gauche, le P.S. parviendra-t-il à relancer l'*« union du monde du travail »* ? Le refus de F.O. laisse mal augurer du succès d'une telle entreprise.

Dès lors, la gauche devra-t-elle constater une nouvelle fois son impuissance ? Peut-être paie-t-elle un lourd tribut à l'importance qu'elle accorde à des perspectives tactiques.

Le P.C.F. est plus préoccupé de rééquilibrer le rapport des forces au sein de la gauche. Le P.S. n'a pas pansé les plaies ouvertes par le congrès de Metz ; même si, à deux reprises, la direction a pu se prévaloir du soutien du courant de M. Pierre Mauroy, lors de l'annonce des poursuites engagées contre M. Mitterrand, et à l'occasion de la proposition de M. Estier, dans une déclaration faite à Perpignan au journal *l'Indépendant*, proposant un rendez-vous au sommet des organisations politiques et syndicales de la gauche.

De plus le P.S. s'interroge sur la perspective d'une conjonction, à la faveur de la crise économique actuelle, entre P.C. et P.S. d'une part, gaullistes d'autre part. Soit qu'il s'agisse pour les uns de séduire une partie de l'électorat du R.P.R., soit qu'il s'agisse de réunir *« tous les socialistes et tous les patriotes »*, selon l'expression de M. Charles Hernu. En attendant, il s'adresse d'une part à tous les démocrates, d'autre part à l'union de la gauche sur « la base la plus large ».

JEAN-MARIE COLOMBANI.

M. Mercier (C.F.D.T.) souligne les « positions différentes » de la C.G.T. sur la revalorisation des salaires

« Le discours patronal montre dans la période une sérénité qu'on ne lui connaissait pas. Qu'il affirme que les divisions syndicales, l'affaiblissement syndical lui permettent d'envisager une rentrée sociale tranquille relève d'une analyse et d'un pari qui pourraient être dangereux pour lui. Nous devons relever ce défi », déclare notamment M. Albert Mercier, secrétaire national de la C.F.D.T., dans une interview à paraître dans le numéro daté 16 août de *Syndicalisme*, hebdomadaire de la centrale de la rue Cadet.

« Il n'est pas question pour nous, ajoute-t-il, *de faire le gros dos et d'attendre des jours meilleurs pour avancer vers nos objectifs »*, dont les deux principaux restent la revalorisation du pouvoir d'achat et la réduction de la durée du travail. Pour M. Mercier, la revalorisation des salaires *« ne peut pas se concevoir pour tous de façon indifférenciée »* : c'est là une divergence que souligne le secrétaire national cédétiste avec la C.G.T., qui réclame une augmentation immédiate de 200 F pour tous. *« La C.F.D.T.*, dit-il, *entend bien poursuivre son action pour que les catégories particulièrement touchées aujourd'hui voient leur pouvoir d'achat non seulement garanti mais amélioré, et pour le maintien du pouvoir d'achat dans le cadre d'une échelle de salaires de 1 à 6. Au-delà, nous estimons que la notion de pouvoir d'achat s'apprécie différemment. »*

Pour ce qui concerne la réduction de la durée du travail, *« l'action engagée depuis le début de l'année par la C.F.D.T.*, affirme M. Mercier, *doit être de longue haleine, car nous sommes conscients des enjeux et de la résistance que patrons et gouvernement nous opposent. Il faut donc poursuivre cette action à la rentrée »*. Là aussi le secrétaire national de la C.F.D.T. met l'accent sur la *« position différente »* de la C.G.T. qui, *« nous l'avons vu avant les congés*, dit-il, *considère que c'est un objectif parmi d'autres. Cela ne nous a pas empêchés de lancer un appel commun à l'action sur cet objectif, mais les difficultés se sont retrouvées au niveau des organisations de base et, du même coup, les initiatives n'ont pas du tout le dynamisme nécessaire »*.

« La C.F.D.T. entend créer, assure M. Mercier, *les conditions d'une action massive, tenace et efficace. Il est donc évident qu'elle en discutera avec les autres organisations syndicales, notamment la C.G.T. Mais les choses ne sont pas si simples. »*

L'AFFAIRE DE RADIO-RIPOSTE

M. Mitterrand est convoqué par le juge d'instruction

M. Roger Lecante, doyen des juges d'instruction du tribunal de Paris, a convoqué les personnes pressenties à la suite de l'émission de Radio-Riposte du 28 juin.

M. Patrick Farbiaz et Jean Ducaroir, deux animateurs de radio libre qui ont prêté leurs services au P.S. à cette occasion, sont convoqués le 23 août ; MM. François Mitterrand et Laurent Fabius, porte-parole du P.S., le 24 août, et M. Bernard Parmantier, sénateur de Paris, le 27 août.

M. Gérard Delfau, membre du secrétariat national du parti socialiste, a publié mercredi 15 août la déclaration suivante :

« L'annonce, le 14 août au soir, de la convocation prochaine de MM. François Mitterrand et Laurent Fabius chez le juge d'instruction à propos de l'émission Radio-Riposte, constitue la preuve de l'inquiétant tournant pris par le régime de M. Giscard d'Estaing. Par leur initiative, M. François Mitterrand et ses camarades, agissant sur mandat de leur parti, voulaient attirer l'attention de l'opinion publique sur la monopolisation de l'information par l'Elysée. Or, incapable d'assumer devant le pays la faillite de sa politique, le président de la République jette le masque et il choisit la répression policière contre celui qui incarne l'alternative démocratique au pouvoir de la droite.

» Depuis quelque temps, en effet, se multipliaient les mises en garde sévères des leaders syndicaux. Ce même jour, on annonçait que la France venait de franchir le seuil du million quatre cent mille chômeurs. Quelques heures plus tôt enfin, le parti socialiste avait fait connaître son intention de prendre toute sa part dans les luttes qui s'annoncent.

» Est-ce un hasard si le juge d'instruction manifeste soudain tant de hâte ? Comment ne pas voir dans le déclenchement des poursuites et la rapidité de la procédure une tentative d'intimidation qui, au-delà du premier secrétaire du parti socialiste et des autres personnes inquiétées, vise, au seuil de cette rentrée difficile, l'ensemble des forces populaires.

» Le parti socialiste, désigné comme première cible et comme principal adversaire, en appelle à tous les démocrates. Désormais, c'est la liberté même du combat syndical et politique qui est mise en cause. Seule l'union de la gauche sur la base la plus large peut enrayer à temps cette escalade vers un régime autoritaire. »

« IL Y A UN TASSEMENT DU MOUVEMENT AUTONOMISTE CORSE »

estime M. Edmond Siméoni

« Il y a un tassement du mouvement légal, reconnaît, dans un entretien accordé à *Libération*, M. Edmond Siméoni, porte-parole de l'organisation autonomiste l'Union du peuple corse (U.P.C.). *J'ai commis une erreur, c'est de penser que la crise économique était de nature à renforcer le mouvement autonomiste*, ajoute-t-il, *alors que, en fait, la crise a renforcé le clanisme local et le pouvoir d'Etat. »* A son avis, *« en période de chômage, de crise, les gens se serrent frileusement sous les ailes de ceux qui peuvent les aider »*.

« Et si demain, on se livrait à une provocation contre nous, s'interroge le leader autonomiste, *pensez-vous que nous devrions indéfiniment dire : « La légalité » avant tout » ? La mariée serait trop belle. Non, nous ne sommes pas mariés avec la légalité. »*

« L'indépendance, au sens strict du terme, n'est pas crédible aujourd'hui en Corse, confirme M. Siméoni. *En revanche, l'idée d'indépendance, qui signifie rupture totale avec le lien colonial, est partagée par une grande partie des nationalistes. L'essentiel, pour nous, c'est de ne pas trahir le mouvement national, de ne pas négocier à la sauvette. »*

AUJOURD'HUI

UN COIN POUR JOUER

Solution du problème nº 15

Au-delà du calembour

Voici quinze manières de lire la phrase :
Cet homme est énormément bête
Cet homme est énorme et m'embête
Cet homme est ténor, mais m'embête.
Cet Ohm est énorme et m'embête
Cette eau m'est énorme et m'embête
« Sept ohm » est énorme et m'embête
C'est tôt ! Mettez Nord. Mais ment, bête !
C'est : « tomette » et Nord m'aime en bête
Cet « Oh mais », ténor, m'aime en bête.
Cette eau, mes ténors, m'aime en bête
C'est tôt. Mets « ténor », mais ment, bête !
Cette eau met tes nords, mais m'embête.
C'est tôt, mes ténors, même en bête !
Sept ? Oh, mes ténors ! Mais ment, bête !
Ces taux m'étaient. Norme et ment, bête !
Etc, etc.

PIERRE BERLOQUIN.

© Copyright « le Monde » et Pierre Berloquin.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 15 août à 0 heure et le jeudi 16 août à 24 heures :

Le front froid sur la France se déplacera très lentement vers le sud-est accompagné d'une aggravation pluvio-orageuse. D'autre part, un rapide courant perturbé passera sur l'Atlantique, et une nouvelle perturbation pluvieuse abordera demain soir nos régions occidentales.

Jeudi, le temps sera lourd et orageux des Pyrénées orientales à la Provence et des Alpes aux frontières du Nord-Est. Des orages parfois violents se produiront avec des rafales et de fortes précipitations. Cette zone orageuse atteindra la Corse dans l'après-midi ou la soirée. Ailleurs, le temps sera souvent brumeux et nuageux le matin, en particulier dans le Sud-Ouest et les régions du Centre et du Nord-Est. En cours de journée, le ciel deviendra plus variable avec quelques éclaircies, mais aussi quelques averses de la Manche au Rhin. Le soir, le ciel se couvrira près de l'Atlantique, et de nouvelles pluies se produiront en début de nuit, accompagnées d'un net renforcement du vent de sud à sud-ouest.

Les températures maximales seront en baisse sur les régions méridionales ; elles varieront peu ailleurs.

Le mercredi 15 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 014,6 millibars, soit 761 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 août ; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15) : Ajaccio, 26 et 16 degrés ; Biarritz, 25 et 15 ; Bordeaux, 27 et 15 ; Brest, 19 et 10 ; Caen, 22 et 12 ; Cherbourg, 18 et 10 ; Clermont-Ferrand, 32 et 14 ; Dijon, 32 et 17 ; Grenoble, 32 et 13 ; Lille, 24 et 13 ; Lyon, 32 et 18 ; Marseille, 29 et 21 ; Nancy, 30 et 17 ; Nantes, 21 et 12 ; Nice, 26 et 19 ; Paris - Le Bourget, 26 et 13 ; Pau, 25 et 14 ; Perpignan, 27 et 21 ; Rennes, 22 et 10 ; Strasbourg, 30 et 16 ; Tours, 24 et 14 ; Toulouse, 28 et 19 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 23 et 20 degrés ; Alger, 32 et 16 ; Amsterdam, 26 et 15 ; Athènes, 28 et 21 ; Barcelone, 29 et 20 ; Berlin, 25 et 15 ; Bonn, 29 et 16 ; Brindisi, 26 et 20 ; Bruxelles, 27 et 15 ; Le Caire, 32 et 23 ; les îles Canaries, 26 et 21 ; Casablanca, 28 et 21 ; Copenhague, 20 et 15 ; Djerba, 30 et 21 ; Genève, 31 et 14 ; Istanbul, 25 et 16 ; Jérusalem, 27 et 18 ; Lisbonne, 27 et 16 ; Londres, 20 et 11 ; Madrid, 37 et 17 ; Milan, 30 et 12 ; Moscou, 21 et 10 ; Nairobi, 14 (min.) ; Naples, 28 et 17 ; New-York, 27 et 17 ; Nicosie, 27 et 18 ; Palerme, 27 et 24 ; Palma-de-Majorque, 31 et 17 ; Rome, 29 et 18 ; Rhodes, 27 et 22 ; Stockholm, 20 et 15 ; Téhéran, 35 et 23 ; Tirana, 28 et 15 ; Tunis, 31 et 17 ; Valence, 31 et 22 ; Zagreb, 26 et 13.

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 2463

HORIZONTALEMENT

I. Elle aurait été capable de faire battre le cœur de Casanova ; Simple appareil où peut se voir mainte beauté arrachée au sommeil. — II. Apanage du duc de Bourgogne ; Gaines. — III. Abréviation ; Qui ne sauraient prétendre qu'il ne leur manque rien ; Pronom. — IV. On en sort parfois très tardivement ; Localité ; Le premier venu. — V. Firent partir ; Suscitent, dans une salle, des mouvements divers. — VI. Pronom ; Suite de numéros ; Dans un bloc opératoire ; Abréviation. — VII. Certains n'hésitent pas à le faire parler ; Prêtait l'oreille au moindre bruit. — VIII. Sert à faire des additions qui ne sont pas toujours justes ; Rivière ; Ile. — IX. En démocratie, ne saurait faire loi ; Pousse un cri de bête. — X. Est mou quand l'usage ne s'y oppose pas ; Symbole ; Fument après une course. — XI. Voie d'eau ; Fit des efforts pour rendre ; Abréviation. — XII. En présence de certains calculs, il se montre complètement bouché ; Commune mesure. — XIII. N'apprend quand même pas à siffler comme un merle ; Fait état de nombreuses choses. — XIV. Copulatif ; Peuple ; Source d'échos variés. — XV. Ont du pétrole... et de drôles d'idées ; Jetés sur des planches.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I	■											■			
II									■						■
III			■		■								■		
IV							■				■				
V		■								■					
VI			■				■						■		
VII				■		■								■	
VIII				■					■						■
IX	■									■		■			
X				■			■	■							
XI					■						■			■	
XII								■		■				■	
XIII										■					
XIV		■	■			■							■		
XV								■		■					

VERTICALEMENT

1. Joue dans les coulisses ; Son avenir est sur l'eau. — 2. Chantait ce qu'il avait à dire ; A son pépin quand il a plu. — 3. Abréviation ; Précède un prénom vénéré ; As de carreau. — 4. Souvent absent ; Canal. — 5. Symbole ; Gros accroc dans une nappe ; Boutura. — 6. S'arrête à Nevers ; Aller de pis en pis. — 7. Figure mythologique ; Son homme n'est pas n'importe qui ; Croisé. — 8. Prénom ; Peut préciser un état ; Sanctionne un bon devoir. — 9. Nom ; Services de table. — 10. A l'une des extrémités des Pyrénées ; Cruelle ; Flot descendant. — 11. Manque généralement de fraîcheur ; On compte toutes celles que l'on voit passer ; Dans le Gard. — 12. Bien abîmées ; Pincée. — 13. Symbole ; Naguère (épelé) ; Un rien pouvait les briser. — 14. Le silence n'y est pas exigé lorsqu'on tourne (pluriel) ; Vieille bête ; Pronom. — 15. Equilibré ; Mesures de capacité.

Solution du problème nº 2462

Horizontalement

I. Notaires. — II. Eider. — III. Ville ; S.T.O. — IV. Enée ; Us. — V. Séantes. — VI. Oc ! — VII. Orogénie. — VIII. Espérance. — IX. As ; Iton. — X. Légion ; TT. — XI. Hésus ; Se.

Verticalement

1. Navet ; Œil. — 2. In ; Ors ; Eh ! — 3. Télescopage. — 4. Ailée ; Geais. — 5. Ide ; Amer ; Où ? — 6. Ré ; On ; Nains. — 7. Ers ; Teint. — 8. Tue ! ; Ecots. — 9. Rosse ; Ente.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 15 août 1979 :

DES DÉCRETS

● Modifiant certaines dispositions du décret du 17 mai 1979 pris pour l'application de la loi du 18 janvier 1979 portant modification du titre Ier du livre V du code du travail relatives aux conseils de prud'hommes et concernant l'établissement des listes électorales en vue du scrutin du 12 décembre 1979.

● Nommant président du conseil d'administration de l'office national de la chasse M. Paul Liegeon (*le Monde* du 4 juillet).

P.T.T.

● *Un téléphone plus musical.* — Depuis plusieurs années, les télécommunications désiraient modifier la sonnerie des postes téléphoniques ordinaires que les usagers jugeaient trop stridentes. De sondages en référendums, l'administration est parvenue à définir un timbre plus musical, grâce à l'utilisation du courant alternatif à 25 périodes au lieu de 50. Ces postes seront disponibles à partir du mois d'octobre.

Visites, conférences

JEUDI 16 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 13 h. 30, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Pennec : « La chapelle royale de Dreux ».

15 h., métro Bourse, Mme Oswald : « La Bourse de Paris ».

15 h., palais de Chaillot, Mme Saint-Girons : « Musée des monuments français : les fresques romanes » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 30, 2, place du Palais-Royal : « Au Louvre des antiquaires » (l'Art pour tous).

15 h. 15, 6, rue des Haudriettes : « Le Marais » (Mme Barbier).

15 h., métro Pont-Marie : « Hôtel de Lauzun » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., place du Puits-de-l'Ermite : « La Mosquée de Paris » (Mme Ferrand).

15 h., métro Mabillon : « Le village de Saint-Germain-des-Prés » (M. Teurnier).

Paris

● *Paris aux piétons.* — L'expérence *« Paris-Piétons »* est prolongée d'une semaine, jusqu'au 28 août, dans trois des secteurs réservés aux promeneurs depuis le début du mois : chaussée centrale de la place de l'Hôtel-de-Ville, Pont-au-Double et parvis de Notre-Dame.

Vous vous destinez à la gestion des entreprises

Suivez le programme de formation polyvalente
ADMINISTRATION DE L'ENTREPRISE

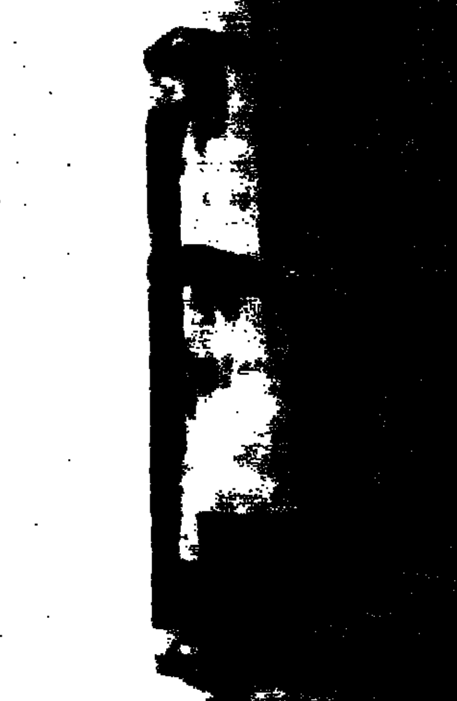
Intensif, concret, résolument pratique, il offre les avantages exclusifs suivants:
● études de courte durée (9 mois seulement, d'octobre à juin);
● travail en petit groupe (30 stagiaires admis par session);
● accès au diplôme de "Maîtrise en Administration d'Entreprise";
● formation assurée exclusivement par des praticiens, tous cadres, dirigeants ou conseils d'entreprises;
● contenu couvrant tous les domaines de la gestion moderne: techniques de base, secrétariat général, ressources humaines, finances et comptabilité, organisation et production, marketing et publicité;
● contrôle systématique et continu des connaissances et performances;
● études en Suisse, dans un milieu réellement international.

Conditions minimales d'admission: 21 ans, niveau d'études supérieures. Coût total du programme à plein temps: FS 18'000.–. Documentation complète en retournant le coupon ci-dessous au Secrétariat de l'Ecole.

Ecole de Cadres de Lausanne
Centre international de formation et perfectionnement en administration d'entreprise, fondé en 1963
Rue du Bugnon 4
CH-1005 Lausanne (Suisse)
tél. (021) 22 15 11

Pour ceux qui veulent apprendre le maximum dans le minimum de temps:
découpez et retournez ce coupon à l'Ecole de Cadres de Lausanne (adresse ci-contre): vous recevrez une documentation complète sur le programme "Administration de l'Entreprise" 1979/80.
M





Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

ARCHITECTURES

LE CENTENAIRE DE VIOLLET-LE-DUC A LAUSANNE

Retrouver l'anneau perdu

LE programme des expositions d'été étant cette année assez maigre, l'occasion est belle de passer les frontières et d'aller s'instruire, du côté de la Suisse, par exemple, où Lausanne commémore avec une ponctualité méritoire le centenaire de la mort de Viollet-le-Duc.

Pourquoi Lausanne ? C'est là que Viollet-le-Duc se retira, exilé volontaire, après les désastres de 70 et qu'il passa *les dernières* années de sa vie dans une maison d'une étonnante simplicité, « la Vedette », hélas détruite en 1975 (l'année du patrimoine européen !), qui résumait tous ses principes d'architecture domestique. Il y écrivit ces grands ouvrages d'éducation populaire, l'*Histoire de l'habitation humaine* en particulier, que publia Hetzel (l'éditeur de Jules Verne) et y conduisit encore de belles entreprises, dont la plus importante fut la restauration de la cathédrale, le dernier et l'un des plus critiqués (par les architectes du cru) de ses grands chantiers, celui où apparaissent peut-être le mieux les rapports de passion inflexible, de piété à la fois scrupuleuse et dominatrice qu'il entretenait avec l'histoire.

Bien présentée, bien éclairée par un catalogue qui n'a pas oublié les points de vue anglais et allemands sur les problèmes du néo-gothique et des restaurations médiévales, l'exposition de Lausanne ne prétend pas retracer toute la carrière de Viollet-le-Duc ni éclairer tous les aspects d'une pensée très complexe, l'une des plus originales et peut-être la plus encyclopédique du siècle dernier. Cette tâche reviendra aux organisateurs de l'exposition qui s'ouvrira à Paris au début de l'année prochaine avec ce retard que la S.N.C.F. qualifiait de normal dans les mois qui suivirent la libération et qui semble être devenu rituel dans la célébration de nos anniversaires.

On a donc insisté, à Lausanne, sur les dernières années et sur *certaines entreprises parallèles*, comme la décoration d'un train impérial, dont on nous montre un *modèle* réduit, exécuté à merveille, et dont un wagon (il faudra le faire venir à Paris) a été récemment restauré pour le Musée des chemins de fer de Mulhouse.

L'exposition n'en dit pas moins l'essentiel sur la formation d'un homme qui fut en somme, tel Le Corbusier, un autodidacte de génie, sur l'étendue de sa culture, entièrement acquise sur le terrain, et le caractère presque universel de son enquête architecturale, sur les rapports ambigus, mais très sains qu'il entretint avec une Antiquité alors souveraine maîtresse et stérile régente du quai Malaquais. Viollet-le-Duc n'avait rien contre les temples grecs. Il demandait *seulement qu'on ne les copiât* point, déplorant avec son ami Mérimée que l'on en « *soit réduit à fabriquer un bateau à vapeur sur le modèle d'une galère antique* ». Pour peu qu'on en analysât le principe, l'architecture grecque lui paraissait aussi exemplaire que celle du XIIIe siècle. « *Le Parthénon et Notre-Dame*, aimait-il à dire, *c'est papa et maman.* »

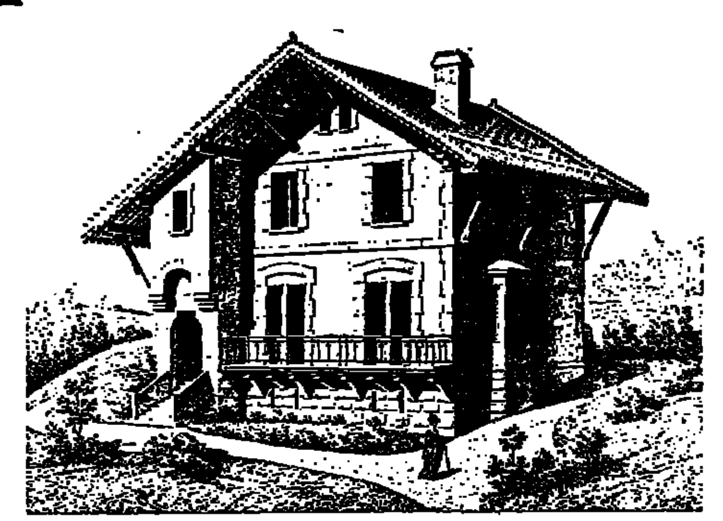
La loi, la vérité biologique

De Notre-Dame, il n'est pas question à Lausanne. Paris s'en chargera, et les autres grands chantiers de Viollet-le-Duc (Vézelay, Avignon, Carcassonne) ne sont *évoqués* qu'à travers quelques-uns de ces admirables *dessins et aquarelles où se manifestent*, en même temps que l'extraordinaire virtuosité de son crayon, la sensibilité, la tendresse, pourrait-on dire, avec lesquels il perçoit l'édifice comme un être vivant et par là même fragile, meurtri, en devenir perpétuel. Le dossier de Lausanne est en revanche à peu près complet et analysé avec beaucoup de soin. Pour le détail, nous renvoyons au catalogue, nous limitant à quelques remarques qui permettront peut-être d'éclaircir les méthodes de restauration de Viollet-le-Duc.

A Lausanne, Viollet-le-Duc se trouvait devant un édifice qui, bien que passablement retapé *une cinquantaine* d'années auparavant, menaçait ruine, surtout au niveau de la tour-lanterne. Le premier architecte restaurateur avait voulu la refaire à l'identique : cela ne tenait pas, cela ne pouvait pas tenir. Viollet-le-Duc imagina donc un parti complètement différent, qu'il déduisit de la structure première de l'édifice, sans se soucier le moins du monde de sa vraisemblance historique.

Voilà le premier élément de la doctrine, par lequel on voit bien que, chez Viollet-le-Duc, le constructeur l'emportait largement sur l'archéologue ; comme un animal, une plante, tout édifice naît d'un principe unique, se développe en fonction d'une logique interne qui est la condition de sa vie et de sa survie. Grand admirateur de Cuvier, passionné de géologie et de botanique, *Viollet-le-Duc n'a cessé de* dire qu'en matière d'architecture seules comptent la loi, la vérité, biologique pourrait-on dire, qu'il est du devoir du restaurateur d'appliquer dans ses dernières conséquences. La flèche de Lausanne (d'ailleurs très réussie) est du pur Viollet-le-Duc et aurait sans doute beaucoup étonné le premier maître d'œuvre. Tant pis pour lui : cette flèche est ce qu'elle doit être, l'édifice étant ce qu'il est. Il s'agit en somme de faire dire à un édifice ce qu'il avait à dire, même s'il ne l'a pas dit.

Cette maïeutique architecturale, inspirée par un positivisme assez raide, a des inconvénients évidents : la manie de compléter, d'achever, d'embellir, l'obses*sion de la « cathédrale idéale »*. A Lausanne, Viollet-le-Duc prévoyait pour la façade deux tours, qui ne furent pas construites, et un immense portail, qui fut construit après sa mort et qui est fort médiocre. Si étrange qu'il nous paraisse aujourd'hui, un tel projet définissait pour Viollet-le-Duc la fonction même du restaurateur : « *Restaurer un édifice*, écrit-il dans *le Dictionnaire de l'architecture, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné.* » Quel orgueil ! Et quelle meilleure occasion de dire : n'avouez jamais !



La villa de Viollet-le-Duc à Lausanne.

En dehors de ce qu'elle suppose de science, de vertu, de labeur souvent inspiré (Carcassonne, après tout, est superbe), une telle méthode est pourtant moins aberrante qu'on ne pourrait croire. Comme les naturalistes qui furent ses maîtres (et comme Balzac), Viollet-le-Duc croyait à la classification, à la diversité des espèces : si chaque édifice a sa vérité, c'est une vérité qui lui est particulière et c'est cette particularité que le restaurateur doit mettre en lumière. A Lausanne même, la silhouette de la cathédrale, lorsqu'on l'aperçoit pour la première fois dominant la vieille ville, frappe par son caractère différent, ingénument local, par une sorte de pittoresque inattendu et charmant, un peu lourd, presque villageois et l'on voit bien qu'ici, comme à Clermont, Viollet-le-Duc n'a nullement songé à refaire, à « rétablir » une cathédrale d'Ile-de-France.

On comprend par là les raisons qui firent de Viollet-le-Duc un voyageur infatigable (et le plus intrépide des alpinistes) Fort impressionné par Gobineau, et très proche en cela de Taine, il croyait à la diversité des cultures, des sols, des races, des particularités nationales, des accents de province et de terroir, et l'un de ses plus constants sarcasmes à l'égard des lauréats de l'Ecole des beaux-arts, « *bons dessinateurs, nourris de chimères* » est qu'ils n'avaient fait d'autres voyages que l'aller-retour Paris-Rome, s'enfermant ensuite dans leurs agences pour imposer aux écoles provinciales la détestable uniformité de leurs nécropoles et de leurs temples.

Le plus vertueux des chalets

La nature n'était pas seulement pour lui un répertoire de formes qu'il observait avec autant d'amour que Rousseau et à laquelle il doit la vigueur de ses motifs végétaux (il est moins à l'aise dans la figure humaine et ses gargouilles ne feraient pas peur à un nourrisson : il était bien trop rationaliste pour inventer des monstres). Elle ne lui enseignait pas seulement un ordre comparable à celui de l'architecture, comme le montrent ses très curieux dessins des glaciers alpins. Elle lui disait surtout que la belle construction est toujours en dernier ressort un phénomène naturel, à l'exemple de la main de l'homme ou de la ramure du chêne. C'est à Viollet-le-Duc que l'on doit la découverte de l'architecture rurale, et, tel Millet à Barbizon ou Vigny regardant de la maison du berger « *le crépuscule ami s'endormir dans la vallée* », lorsqu'il se fit construire une maison à Lausanne, lui dont on a tellement blâmé la prodigalité décorative ce fut le plus simple, le plus commode et le plus vertueux des chalets.

Un mot encore : le plus grand service que Viollet-le-Duc a rendu à l'architecture, et au patrimoine, c'est d'avoir réglé son compte à la poétique des ruines, d'en avoir fini avec cette complaisance larmoyante à l'égard du déclin qui marque si souvent le premier romantisme. L'idée de « monument historique » date, on le sait, de 1830. Auparavant, à l'exception de Hugo et de quelques « antiquaires », personne ne semble se soucier d'arrêter l'effroyable processus de dégradation qui affecte la plupart des édifices civils et religieux après les destructions de l'époque révolutionnaire et (elles furent pires) des premières décennies du siècle. En sortant du Musée des monuments français, où Alexandre Lenoir avait recueilli les tombeaux de Saint-Denis et les épaves des églises parisiennes, Chateaubriand s'écrie : A quoi bon ? Tout cela est mort, nous avons tué le Père, on ne remonte pas le cours du temps, que la poussière retourne à la poussière, etc.

Et l'on peut lire dans la préface des *Voyages pittoresques et romantiques*, de Taylor et Nodier : « *Nous serons les derniers voyageurs dans les ruines de l'ancienne France qui auront bientôt cessé d'exister et dont l'histoire et les mystères seront perdus pour la génération suivante.* » En somme : « *Le linceul de pourpre où dorment les dieux morts* ».

Eh bien ! De tous les hommes de sa génération, Viollet-le-Duc est celui qui a su dire avec le plus de force : « *Non, le passé n'est pas mort. Il est nous-mêmes, notre vie, notre raison d'exister. Nous pouvons, nous devons le conserver, le rétablir, le faire plus beau qu'il ne fut jamais. Le barbare, c'est celui qui ne se souvient pas et c'est par la connaissance de l'architecture de l'ancienne France que nous parviendrons peut-être à inventer l'architecture de la société nouvelle.* » Comme Michelet, comme Hugo et Delacroix, Viollet-le-Duc n'a eu d'autre but que de réintégrer le passé dans le présent, de retrouver l'anneau perdu dans la chaîne des siècles, créant ainsi cette entité mystérieuse, omniprésente, qui s'appelle l'histoire, et quelles qu'en soient les limites, le caractère parfois désuet, ce patriotisme artistique est peut-être ce que le dix-neuvième siècle nous a légué de plus émouvant. C'est un peu à Viollet-le-Duc que nous devons Combray.

ANDRÉ FERMIGIER.

(1) Musée historique de l'Ancien-Evêché, 2, place de la Cathédrale. Jusqu'au 30 septembre. Une exposition Viollet-le-Duc est également présentée au château d'Eu (jusqu'au 31 octobre) qu'il restaura et meubla pour le comte de Paris après 1870.

New-York par Berenice Abbott et Elizabeth Lennard

Déménagements photographiques

AMÉRICAINE, Berenice Abbott est venue vivre à Paris en 1923. Elle a été l'assistante de Man Ray pendant deux ans, puis elle a ouvert son propre studio de photographie, au 44 de la rue du Bac. Cocteau, Gide, Marie Laurencin, Joyce, sont venus poser pour elle. Mais l'événement important, dans la vie de Berenice Abbott à Paris, fut sa rencontre avec Atget, en 1925 : elle avait vu ses photos chez Man Ray, et elle était allée lui rendre visite dans son atelier de la rue Campagne-Première ; elle lui avait acheté des tirages, elle avait même réussi, tout vieux et taciturne qu'il était, à le faire venir dans son studio pour le photographier. Quand elle était retournée rue Campagne-Première pour lui montrer le portrait, l'écriteau avait été retiré de la porte, Atget était mort. Le nom de Berenice Abbott reste lié à celui d'Atget, car c'est elle qui l'a fait connaître aux Etats-Unis, après avoir sauvé beaucoup de ses tirages.

Le Centre Georges-Pompidou expose maintenant, dans la salle d'animation du rez-de-chaussée, le travail personnel de Berenice Abbott, un travail particulier sur New-York, qui s'étale de 1935 à 1939, commandé par l'administration fédérale dans le cadre d'une grande campagne photographique. Il s'agit de quatre-vingts photos à caractère plutôt architectural, et non d'une rétrospective Berenice Abbott, car on a laissé de côté ses portraits, plus à tort qu'à raison. L'ensemble tend à l'austérité documentaire. Au moment où Abbott photographie New-York, elle se place dans une phase évolutive, dans une sorte de creux, d'instant suspendu, tout juste après la pause imposée par la crise, et avant le développement industriel, entre l'ancien et le nouveau monde. Ville-chantier où s'accrochent encore, résistantes, pendeloques archaïques, vieilles enseignes de boutiques, amoncellements baroques de petits bazars familiaux.

L'approche est résolument méthodique, « accumulative », régulière, presque monotone. Elle frôle la photographie d'archives, qui a sa place dans les registres froids et métalliques, et n'acquiert une valeur réelle qu'avec le temps, lorsque l'objet qu'elle illustre ou la technique qui le représente ont définitivement disparu. Berenice Abbott se donne comme témoin d'un changement, d'un glissement : « Voyez comme tout cela va faire long feu, et ne sera plus bientôt, comme le vieux Paris d'Atget, qu'une trace à peine tangible sur du papier glacé. » *Ses photos laissent bien cette impression de l'éphémère, de la mort tapie en toute chose. Le parcours est évolutif, et la présentation de l'exposition suit justement, raisonnablement, cette évolution, de gauche à droite, des perrons des petits pavillons aux grandes constructions déjà proliférantes. Le contraste est évident, facile entre le gratte-ciel et l'arc de triomphe, et leur juxtaposition dans le même plan : toute une famille de photographie se fonde sur ce contraste d'architecture, de matières.*



L'exemple d'Atget (1910).

On sent dans ces photos une grande habileté, une grande habitude. Au moment où elle fait ce travail, Berenice Abbott enseigne d'ailleurs la photographie. Mais ce qui frappe le plus, c'est le mimétisme, l'analogie avec Atget, comme si Abbott, ébahie, satisfaite, imprégnée par cette œuvre, l'avait réitérée vingt ans plus tard dans un autre espace, comme si elle avait transplanté le système Atget, son objectif, ses cadrages, de Paris à New-York, un déménagement de la vision. Comme Atget avait photographié les façades des maisons et les vitrines des magasins, elle photographie des façades et des vitrines.

Le plus surprenant, le plus intéressant, apparaît quand elle échappe à ce système, à cette grille, à ce calque, lorsqu'elle s'éloigne un peu du cadrage d'Atget et qu'elle se décide à englober les incidences de la vie, les coïncidences de la circulation, ou lorsque, au détour de son enquête topographique, elle se laisse surprendre par de petites choses, une inscription sur une tombe, un détail de mur, d'escalier ou de jointure de pont. Tous grossissements d'objets qui vont dans le sens d'une exaltation matérielle, et de la fondation du règne industriel, parallèlement à Renger-Patzsch en Allemagne, ou à Lewis Hine dans sa dernière période.

Berenice Abbott n'a pas toujours fait refluer la vie de ses photos : si le visage du commerçant apparaissait derrière sa vitrine, elle n'attendait pas qu'il s'évanouisse. Mais dans l'ensemble, le champ de sa photographie est déjà vide, vidé comme celui de la nouvelle photographie américaine. A quarante ans de distance, une autre femme a regardé et a photographié New-York, et une semi-coïncidence fait que ce travail récent d'Elizabeth Lennard est exposé simultanément à Beaubourg, dans les ateliers photos. « Changing New-York » s'intitulaient les photos de Berenice Abbott ; « Painted New-York » s'intitulent celles de Lennard, qui repeint, sur papier mat, à la peinture à l'huile, par attouchements cotonneux, des vues plutôt banales de gratte-ciel, dans des couleurs à la fois pimpantes et passées, roses, bleu ciel, très warholiennes, et sans doute du bout d'un coton-tige lorsqu'elle fignole une dénivellation de couleur entre les briques d'un mur, comme Ralph Gibson le fait naturellement à coup de Kodachrome.

New-York n'est plus « en changement » : il se dresse immuable dans son gigantisme, dans ses dimensions surhumaines, et il fallait cet exercice de coloriage pour lui redonner une petite magie, un petit lustre, pour le faire scintiller dans des rivières de lumières pailletées, comme sous les pupilles écarquillées d'un absorbeur d'hallucinogène.

HERVÉ GUIBERT.

★ Berenice Abbott, jusqu'au 24 septembre, et Elizabeth Lennard, jusqu'au 26 août, au Centre Georges-Pompidou.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures,
sauf les dimanches et jours fériés)

ARCHITECTURES

A propos des unités pédagogiques

Un enseignement mal logé

IL y a dans la région parisienne neuf unités pédagogiques d'architecture, baptisées plus familièrement « U.P. », et numérotées de 1 à 9. Trois d'entres elles se trouvent hors de Paris : U.P. 2 et U.P.5 ont été logées à Nanterre dans des locaux modernes. U.P. 3 réside dans les petites écuries du roi, à Versailles. Dans ce qui aura été le sanctuaire de l'enseignement de l'architecture, l'Ecole des beaux-arts, quai Malaquais (sanctuaire qui comptait jusqu'en 1975 quelque dix mille étudiants), il ne reste plus que U.P. 4 et U.P. 9. L'une et l'autre devraient être à leur tour décentralisées. U.P. 4 serait ainsi transférée à Charenton, ce qui n'est pas forcément le goût de tout le monde. Plusieurs étudiants et enseignants de cette unité ont à ce propos signé une motion dans laquelle ils déclarent « *apprendre avec stupeur qu'un permis de construire n° 64 401 (dossier 21-29) venait d'être accordé, le 2 mai 1979, au ministre de l'environnement et du cadre de vie, sur demande de M. Claude Robert, directeur adjoint de l'architecture au ministère de l'environnement et du cadre de vie. (...)*

» *Avant plus ample information sur l'inadaptation totale de ces locaux et de leur environnement à la pédagogie de l'U.P. 4, notamment en ce qui concerne les salles d'exposition et d'art plastique, les soussignés s'élèvent avec indignation contre une opération faite totalement à leur insu. (...)* ».

L'architecte Jean Brasilier, qui dirige un des ateliers d'U.P. 4, et qui avait déjà fait part au *Monde* (*le Monde* du 30 décembre 1977) de son inquiétude devant la séparation géographique des enseignements de l'architecture et des autres arts, expose ci-dessous son point de vue sur ce dernier projet de transfert.

U.P. 1 est installée, si l'on peut dire, dans ce qui a été le couvent royal de l'Annonciation des Récollets puis, de 1860 à 1968, l'hôpital militaire Villemin : ces locaux sont à l'heure actuelle parfaitement vétustes. U.P. 7 avait trouvé à se loger au Grand Palais. Il était dans les intentions de l'Etat de la transférer dans la ville nouvelle de Marne-la-Vallée (*le Monde* du 29 mai), mais, devant le mécontentement des enseignants et des élèves, un compromis a été trouvé, qui, tout en l'écartant du Grand Palais, doit leur permettre de rester dans Paris. La rue de Flandre abrite U.P. 6, la rue du Chevaleret U.P. 8, dans des locaux peu adaptés, au loyer très élevé, mais dont le bail a été renouvelé récemment.

Dans une préface à un tiré-à-part du n° 102 de la revue des *Monuments historiques*, Jean Musy, directeur de l'Ecole nationale des beaux-arts, écrivait, après avoir évoqué l'encombrement de l'école où étaient regroupés un nombre excessif d'étudiants, et les déprédations commises dans les bâtiments après 1968 : « *Aujourd'hui, tandis qu'une à une les unités pédagogiques d'architecture quittent le quai Malaquais, dans ses bâtiments rénovés et autour de ses enseignants rénovés* (le Monde *du 15 juin 1978*), *l'école jour après jour renaît. M. Taine n'y reconnaîtrait plus tout à fait son jardin : les chemins y sont moins droits et les buissons moins alignés. Mais il refleurira.* » Aujourd'hui aussi, faudrait-il ajouter, les unités pédagogiques d'architecture, privées de leur jardin, dotées d'une autonomie si satisfaisante qu'elles crient famine à longueur d'année sont toujours, pour la plupart d'entre elles, logées comme des nomades : locaux inadaptés, en attendant mieux, et l'attente se fait longue ; locaux vétustes, en attendant mieux, et l'attente se fait longue ; locaux éloignés de Paris, selon cet étonnant principe de « dispatching » universitaire qui vide la capitale d'une de ses sources de vie, sans pour autant créer plus d'animation dans sa périphérie.

Il y a quelque chose de paradoxal dans la manière dont l'Etat loge les futurs architectes du pays.

F. E.

L'École des beaux-arts va-t-elle disparaître ?

J'évoquais récemment auprès d'un ami de notre école la qualité d'accueil et le charme environnant du Royal College of Arts, au cœur de Londres, où l'on pratique l'architecture, la peinture et les arts appliqués.

En effet, si, dès le plus jeune âge, il faut habituer les enfants à la beauté, de même les étudiants doivent être formés dans un climat harmonieux et riche en idées.

Les expériences de plus de quinze ans confirment cette règle ; les campus d'Orléans, de Nanterre, de Cergy-Pontoise, etc., ne constituent pas des lieux favorables aux artistes ; la dernière expérience de Nanterre, en particulier pour l'Ecole des arts décoratifs et l'unité pédagogique numéro deux, est concluante ; il reste fort peu d'artistes sur les lieux, l'Ecole des arts décoratifs est retournée rue d'Ulm, en plein quartier Latin, et les meilleurs éléments de l'Ecole d'architecture sont revenus à Paris retrouver l'environnement qui leur était nécessaire.

Au moment où ce mot est très en vogue, on ne peut admettre que Créteil ou Charenton soient des lieux de culture pour les jeunes vocations d'art ; à Créteil encore, il y a quelques étudiants avec bibliothèque et cantine ; à Charenton, c'est plus grave ; sans concertation avec les intéressés, on se propose d'affecter aux jeunes artistes de notre école une partie d'un séminaire du siècle dernier abandonné par l'évêché, car les séminaristes y souffraient d'isolement, et excusaient leur mauvais goût par leur séjour prolongé dans ce séminaire néogothique ; depuis leur départ, le parc s'est réduit comme une peau de chagrin au profit de grosses masses immobilières, parmi lesquelles seuls les stockages de Viniprix apportent un peu d'animation.

Il semble que l'on manque d'imagination et que de petites combines immobilières ou électorales prennent le pas sur les grandes idées nécessaires pour se mettre à l'échelle européenne.

Notre plus grande richesse, le patrimoine artistique que représentent les vocations d'art, ne doit pas être dilapidée, comme c'est le cas depuis trop longtemps : des lieux privilégiés sont stérilisés ou envahis par la bureaucratie. Je pense, puisque l'on parle de réutilisation de séminaire, à celui de Saint-Sulpice, dont seul l'extérieur a été respecté, et qui est inadapté aux bureaux des impôts ; aux beaux ateliers de la rue Jacques-Callot, où il ne se passe plus rien depuis quatre ans, au grand dam d'un quartier grouillant de productions artistiques ; aux loges de l'Ecole des beaux-arts, et à de nombreux ateliers qui y sont stérilisés depuis quinze ans, au détriment des vocations d'art.

Il faut penser que l'architecture, le premier des arts, entraîne dans sa floraison celle des autres arts ; la belle exposition qui s'est récemment tenue en notre école sur Florence et Brunelleschi en est un vivant témoignage.

Au moment où les écoles européennes, comme celle de Göteborg ou d'Edimbourg, viennent chercher le contact avec l'Ecole des beaux-arts, ce n'est pas le moment de se disperser dans une banlieue morte. Face à des écoles vivantes, nous allons nous atomiser dans des lieux médiocres, où nos étudiants seront privés de ces rencontres si passionnantes avec le monde entier qui vient à l'écoute de Paris. Hemingway, qui a su aimer Paris après avoir combattu pour la France, a écrit : *Paris est une fête*. C'est vrai, et c'est aussi une école d'art dont il faut créer les conditions.

JEAN BRASILIER,
architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux.

AUTOUR DU

Théories, bonnes

IL n'est pas fini le temps des gémissements. Le temps de ces rénovations monumentales qui, sous prétexte de faire disparaître ce qu'une morale fort stricte en la matière qualifie de taudis, ont été et restent matière à tant de spéculations, à tant de bonnes affaires. Il reste à achever les grandes opérations en cours, à mettre en route celles qui sont prévues, et, même si l'on sait, fort de trop tragiques expériences, vers quelles catastrophes on est certain d'aller, même si les élus le savent et les électeurs le dénoncent, tout cela sera achevé comme prévu. On ne changera pas d'avis, on n'arrêtera rien. On ne parle à l'étranger que d'un Paris massacré, et les Parisiens en voyage savent de quoi il retourne, qui sont presque contraints, si la conversation arrive sur ce triste terrain, de faire leurs excuses et de renier leur ville. Sans doute cela est-il vrai pour d'autres métropoles et pour nombre de villes de province, mais quand même, Paris... Paris qui jusque après la guerre était resté si miraculeusement protégé.

Elle n'est pas finie la crise de l'architecture (il faut entendre par là de la mauvaise architecture), moins encore celle de l'urbanisme, et elles ne sont pas à la veille d'être résolues, quels que soient les remaniements ministériels, les belles déclarations ou le bon vouloir de quelques hommes nouveaux. Une remarque : on ne s'est aperçu qu'il y avait crise en ce domaine que lorsque la commande s'est révélée en crise et lorsque, une grande part des grandes rénovations achevées, les responsables locaux et nationaux se sont trouvés réellement responsables d'un spectaculaire gâchis. On s'est ainsi mis à parler de crise après la véritable crise. C'est bien qu'il s'agit de conscience et non d'architecture. Quelle conscience ? Celle des architectes, des responsables, celle qu'ils se renvoient ou celle que l'on veut bien montrer à un public vaguement plus exigeant ?

Beaugrenelle vu du Front de Seine...

Le temps de la prudence

Rassurons-nous en tout cas, tout continue selon les mêmes principes qu'il y ait ou non des problèmes d'emploi, qu'on ait ou non l'esprit inquiet et quel que soit l'état des consciences.

Non, il n'est pas fini le temps des décisions prises par un seul homme au profit des quelques mêmes mandarins dont le talent ne cautionne pas forcément les positions dominantes. Pensons ici, une fois de plus, à l'affaire des Halles. Là, des années durant se sont affrontées l'idée d'un concours et les mesures princières. C'est encore le fait du prince qui l'aura emporté, (ce qui serait heureux si le fait était éclatant, mais ce n'est pas le cas), M. Louis Arretche, l'inimitable auteur de la nouvelle église de Rouen (*le Monde* du 24 mai) apparaissant comme le coordonnateur de cette histoire. Le concours international qui aurait dû être organisé par la mairie l'est, dans l'ombre, par le Syndicat de l'architecture (plus de mille architectes de toute nationalité se sont déjà présentés). Notons ici qu'un des membres éminents du syndicat se serait abstenu de concourir, après s'être vu proposer un petit coin des Halles par la mairie. Ce qui donne une curieuse idée du lien qui unit les beaux principes et la pratique.

Les cinq crimes contre l'urbanisme que dénonçait en 1972 Constantin Doxiadis — immeubles trop élevés, dispersion des constructions, constructions non reliées, gigantisme, absence de chaleur humaine — ont été commis et continuent de l'être, bien qu'on en connaisse les méfaits. Quant à Paris, c'est de moins en moins un super-Dresdes, de plus en plus un sous-Detroit, selon la formule de deux urbanistes américains, Hazan Ozbekhan et Howard Perlmutter. Il faut voir Ménilmontant, le treizième arrondissement rénové, le quinzième arrondissement nettoyé...

Mais ce n'est pas pour autant que les certitudes se sont effondrées. Elles tiennent comme le béton si, comme lui, elles mûrissent et évoluent. Nous avons eu cinquante années de cubes, médiocres ou atroces pour la quasi-totalité d'entre eux : c'était alors la solution, l'absolu auquel chacun devait se plier. Théoriciens et enseignants transmettaient le dogme avec l'assurance de l'inquisition. Aujourd'hui, les mêmes ou peu s'en faut sont passés au dogme opposé, reniant avec des précautions variables le quatrième CIAM et la *Charte d'Athènes* mais affirmant avec autant d'assurance : « *Nous nous sommes trompés, mais maintenant nous détenons la vraie vérité !* » Et les théories et les dogmes de refleurir : la machine marche à reculons sans changer de ligne, sans changer de vitesse. Si c'est un mieux, il est d'ores et déjà trop tard. Si ces nouvelles certitudes sont aussi vaines que les précédentes, il faut s'attendre que la ville ne s'arrange pas. Peut-être serait-il l'heure de mettre au tiroir ces certitudes et de prendre le temps — pas celui dont on fait de l'argent, celui de la prudence. Peut-être est-ce cela et non les solutions *a priori*, même si l'expérience a eu lieu, qui pourrait changer quelque chose. La prudence pour les architectes. Et si nous proposions le silence à nos chers urbanistes ?

Prenons l'exemple d'une épopée : celle du Front de Seine. Prenons-le parce qu'il aura été un des cocoricos majeurs de Paris, parce qu'un effort particulier s'y est manifesté pour en faire un ensemble homogène.

A l'origine de ce qui n'est pas la gloire de la capitale, faut-il



propose au sommaire du numéro 13

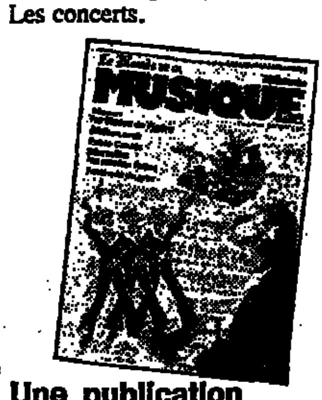
LES NOCES DE FIGARO
Le scandale de la création, la musique, la mise en scène et la discographie critique.

LE ROCK AFRICAIN
Un tableau complet dressé sur place de la musique moderne africaine.

MARSEILLE
La célèbre «revue marseillaise» typique des années folles.

LES INVITES
Brendel. Estrella. Baschet. Pablo Casals. Siffer. Stivell. Luis de Pablo. Lavelli.

GUIDES et CONSEILS
Construisez vous-même votre clavecin. Faites un « tube ». L'ABCDaire des festivals (fin). Les disques. Les concerts.



Une publication éditée par Le Monde et Télérama

U.G.C. ERMITAGE v.o.
U.G.C. ODÉON v.o. - REX v.f.
U.G.C. CAMÉO v.f. - MIRAMAR v.f
MISTRAL v.f. - U.G.C. GOBELINS
U.G.C. GARE DE LYON v.f.
3 SECRÉTAN v.f.
PARAMOUNT MONTMARTRE v.f.
ARTEL Créteil
FLANADES Sarcelles







RÉOUVERTURE LE 17



Prix Gérard Philipe 1978
C'EST UN REGAL - LA PERFECTION
Pierre Marcabru (Le Figaro).
EFFICACITE TOTALE, PERFECTION
Jacqueline Cartier (France-Soir).
UN TRIO D'ACTEURS SUPERBES
Dominique Jamet (L'Aurore).

Pour les salles voir lignes programmes



SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS
2 FILMS DE
MARCEL L'HERBIER
LE MYSTÈRE
DE LA CHAMBRE JAUNE
LE PARFUM
DE LA DAME EN NOIR
d'après
les célèbres romans
de
GASTON LEROUX

Pour les salles voir lignes programmes

LE CHEF D'ŒUVRE DE
AKIRA KUROSAWA
DERSOU
OUZALA

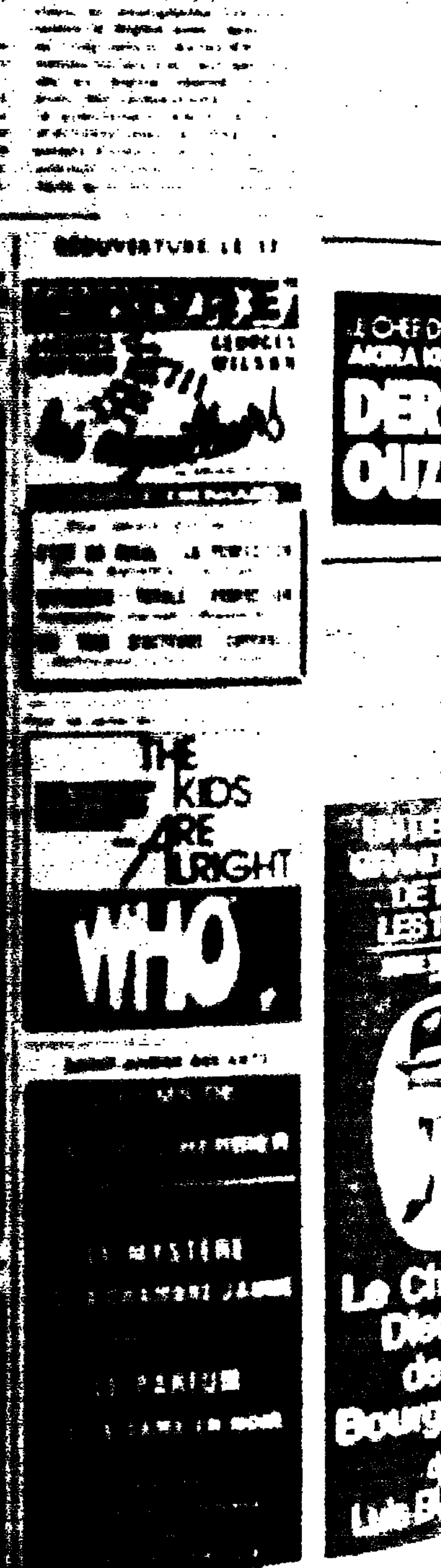
GAUMONT COLISÉE - GAUMONT BERLITZ - CLICHY PATHÉ QUINTETTE - 7 PARNASSIENS GAUMONT CONVENTION FRANÇAIS Enghien BELLE-ÉPINE PATHÉ Thiais CLUB 123 Maisons-Alfort

UN DES PLUS
GRANDS FILMS
DE TOUS
LES TEMPS
SERGE SILBERMAN
Le Charme
Discret
de la
Bourgeoisie
de
Luis BUÑUEL

Pour les salles, voir lignes programmes.







ARCHITECTURES

FRONT DE SEINE

affaires et simulacre

rappeler qu'il y a la vaste agence de Raymond Lopez, mort en 1966 ? Raymond Lopez voulait un Paris propre, net, dogmatiquement urbanisé, et dénonçait vigoureusement les « thuriféraires de l'antiquité ». Avec Michel Holley, aussidiscr et qu'efficace et qui a efficacement poursuivi son œuvre, il est le principal responsable et auteur du secteur Italie, de l'ensemble Maine-Montparnasse (pas la tour), des Hauts de Belleville, et de ce glorieux Front. Nous oublions sans doute quelques vétilles, mais, avec des honoraires de 4 ou 5 % du coût des constructions, elles n'ont guère d'importance. Au fait, on finira bien par savoir qui nous a fait le nouveau visage de Paris.

Derrière le Front, belle image guerrière, comme derrière toutes ces grandes opérations, il y avait l'idée qu'il fallait urbaniser en force ce tissu urbain (le tiers de Paris) inadapté « à notre temps et plus grave encore (qui) n'exploite pas la valeur du sol ». Etaient visés tous les bâtiments de moins de quatre étages et n'ayant pas les 20 % du confort minimum. Cette définition du taudis, si subjective qu'elle fût et directement liée à des théories hygiénistes primaires, définition qui excluait alors toute « réhabilitation », comme on dit désormais, permit donc de déblayer le terrain pour le bonheur des hommes.

Michel Holley s'en fut à Milan, Philadelphie, Volvograd... et, faisant état du retard pris par la France dans le domaine de l'urbanisme par rapport à ces villes comme s'il s'agissait d'une course (plus vite, plus haut, plus propre) conçut, avec Raymond Lopez et quelques autres, le Front dont il est ici question. Bien que peu « républicain », l'aspect linéaire et homogène de Paris, dû à ses alignements et à la hauteur de ses bâtiments, fut jugé harmonieux : les tours auraient une hauteur égale.

Notre « Manhattan » a donc vu s'élever vingt tours, plantées sur une vaste « dalle ». Sous la dalle, les parkings nécessaires à l'afflux d'automobiles que provoquerait cette sur-urbanisation. La dalle est propre et triste, triste parce que trop propre. Elle est généralement déserte. C'est un lieu de transit piétonnier que l'on appréhende de traverser. Ainsi le soleil et la pluie semblent s'y manifester plus férocement qu'ailleurs sans que l'homme puisse s'en protéger. Elle est percée de grands puits carrés au fond desquels on aperçoit la voirie souterraine et les parkings. Les quelques enfants qui jouent au pied des tours craignent d'y faire tomber leur ballon.

La dalle se comporte comme une forteresse. C'est un espace fermé, difficile d'accès. Jusqu'à l'ouverture du centre Beaugrenelle, elle n'était desservie que par de petits et discrets escaliers et une pente pour handicapés. Le front est ainsi un espace fermé à la ville, une ville dans la ville : c'est là sa différence essentielle avec les « villes nouvelles », autres avatars d'autres certitudes urbanistiques, qui sont, somme toute, des villes hors de la ville, des villes hors d'elles-mêmes, est-on tenté de dire.

Les couloirs de Beaugrenelle

Les tours n'appellent guère de commentaire. Elles sont presque toutes laides à des degrés divers (précisons ici que leur réalisation a été confiée à plusieurs architectes). Elles dureront sans doute plus longtemps que leurs belles et grandes sœurs américaines qui sont, elles, construites dans un esprit éphémère.

Les appartements y sont sans nul doute confortables (confort standard ou un peu plus, avec quelques pointes de luxe et quelques touches sociales), si les échanges entre habitants paraissent sensiblement moins riches et nombreux que dans la vieille ville pas propre. Et, lorsqu'il y a échange, ils doivent être suscités, canalisés, organisés.

Ces tours ont cependant un avantage double : les habitants, de leur hauteur, peuvent se payer visuellement Paris, et ces tours sont les seuls endroits, pour reprendre une expression généralement utilisée à l'attention de Montparnasse, d'où on ne les voit pas. Elles ont un très relatif intérêt, lié à leur statut de tour, c'est qu'elles ont échappé à ces proliférations de balcons (ah !, le verre fumé !) dont souffre ailleurs la ville et dont un bon exemple, si l'on peut dire, se trouve un peu après le Front de Seine, en allant vers l'ouest ; cette large tartine balconnée, vaguement courbe et dotée de pointes gentiment futuristes (on y voit, le soir, une unique pièce allumée).

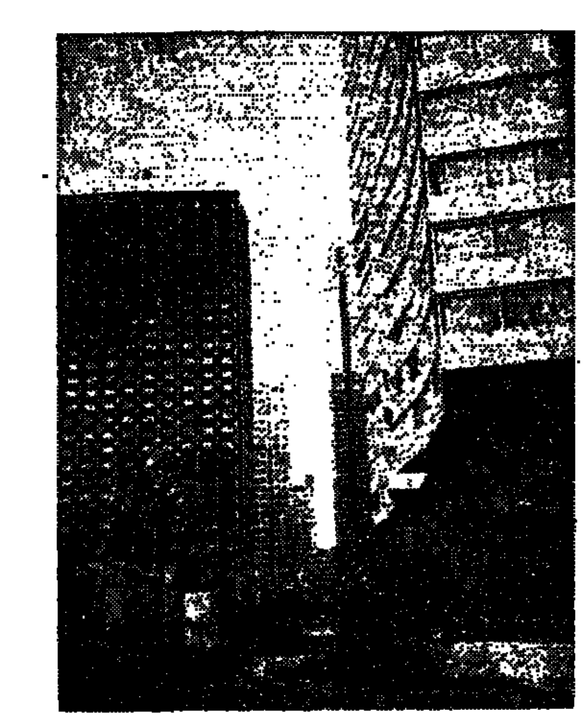
A toutes choses malheur est bon : au crépuscule, ou tôt le matin, par temps clair, le Front de Seine peut être beau sous les rayons obliques du soleil. Il est net et brillant. Il faut dire que l'apparition de la dernière des tours, celle d'Andrault et Parat, a un peu amélioré l'image de l'ensemble. La tour Totem, la seule qui échappe aux formes parallélépipédiques ou strictement cylindriques, apporte une touche de recherche à l'ensemble. On eût souhaité, pour elle, la voir plantée ailleurs.

Le Front ? Une architecture de « glace », au sens propre et au sens figuré. Une architecture plus que jamais de « façade », née de troubles origines fonctionnelles. Mais il fallait achever l'œuvre. Ce fut, et c'est Beaugrenelle.

Entre le Front et Beaugrenelle, les conceptions ont évolué. Fini la rigueur, le rejet du décor et de la fantaisie. Vive l'urbain ! Ne fallait-il pas d'ailleurs compenser la froideur mortelle du Front, créer un déversoir à tous ces « châteaux d'hommes » qui fasse office de vie citadine ? La rue et le commerce n'étant qu'une « fonction » de la ville — et les fonctions se devant de rester strictement cloisonnées, — tout ce qui est animation urbaine y a été concentré.

Puisqu'il s'agit d'un retour à la ville, Beaugrenelle a été jumelée avec Manhattan : la statue de la liberté au bout de l'île aux Cygnes était un bon prétexte. Le 24 avril dernier, le centre a donc ouvert ses portes avec force flons-flons d'outre-Atlantique. Il y a eu à cette occasion plus de curiosité que de franche gaieté, mais au moins « ça » bougeait.

Parlera-t-on d'architecture à propos de Beaugrenelle ? (dû à Michel Proux, Georges Srot et le bureau d'Atcora). Ç'en est en tout cas un excellent simulacre : un mastodonte protéiforme tout fait d'emprunts comme s'il s'agissait de plaire à chacun. C'est d'ailleurs assez le cas, puisque c'est un centre avant tout commercial.



...Le Front de Seine vu de Beaugrenelle

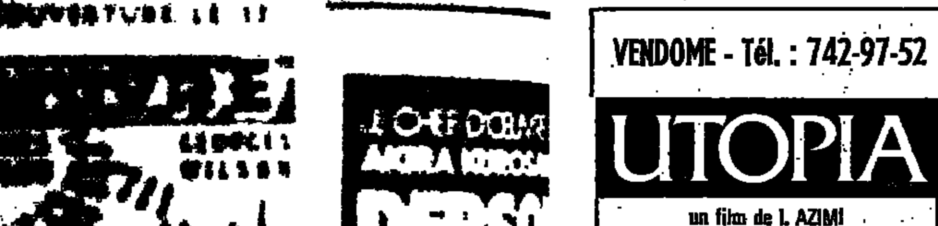
Question emprunts, on remarquera surtout les arcades : celles de la longue pente qui descend vers le quinzième arrondissement, celle du pont sous lequel on passe pour aller rue Keller, celles, brutalement arrêtée au milieu d'une arche, façon ruine, qui recouvre une partie d'une des deux passerelles, vers la partie est du Front. Ces arcades, quelle que soit leur qualité, et elle n'est pas grande, frappent la vue du passant, comme n'importe quelle arcade dans n'importe quelle ville. Un emprunt classique, en somme, un élément d'architecture mis en scène de manière assez drôle.

Il y a, abritant le marché aux fleurs et une crêperie à l'ancienne, un grand toit aux poutres largement apparentes : c'est pour le calme de la campagne et la fraicheur des halles. Ici et là, dans un style plus moderne, quelques tubulures d'acier, garnies de verre : on prendra un agréable « drink » sous les fers bleutés du patio. Il y a même des parasols. Quant aux formes pleines des parties habitables, percées de petites fenêtres mais abîmées par de sinistres rambardes, elles évoquaient, avant qu'elles ne soient malencontreusement peintes à la provençale, le vieux Paris et ses mouvantes hauteurs de toit (y aurait-il donc deux Paris ?). Enfin, pour ne pas insister sur la décoration intérieure du centre commercial (cuivre et verre marbré), contentons-nous de la référence à n'importe quel drugstore.

Un simulacre d'architecture, l'alibi du Front de Seine en matière de variété citadine ? Sans doute, mais ce médiocre ensemble a le mérite d'être assez réjouissant et on y est bien accueilli : par la longue pente à arcade, par un monumental escalier côté Seine, si large et compliqué qu'on commence à s'y perdre, pour se perdre assez bien ensuite, et avec un certain amusement, dans les couloirs du gros Beaugrenelle. Pour le trouver ? Deux ou trois grosses boules jaunes qui n'ont strictement aucun sens. Pour s'y garer : un parking qui, une fois n'est pas coutume, ne vous rend pas claustrophobes et dont la signalisation est ingénieuse. Va pour le simulacre.

FREDERIC EDELMANN.

VENDOME - Tél. : 742-97-52



un film de I. AZIMI
avec Laurent TERZIEFF
Dominique SANDA

LE SEINE - Tél. : 325-95-99

RACINE - 14 JUILLET BASTILLE



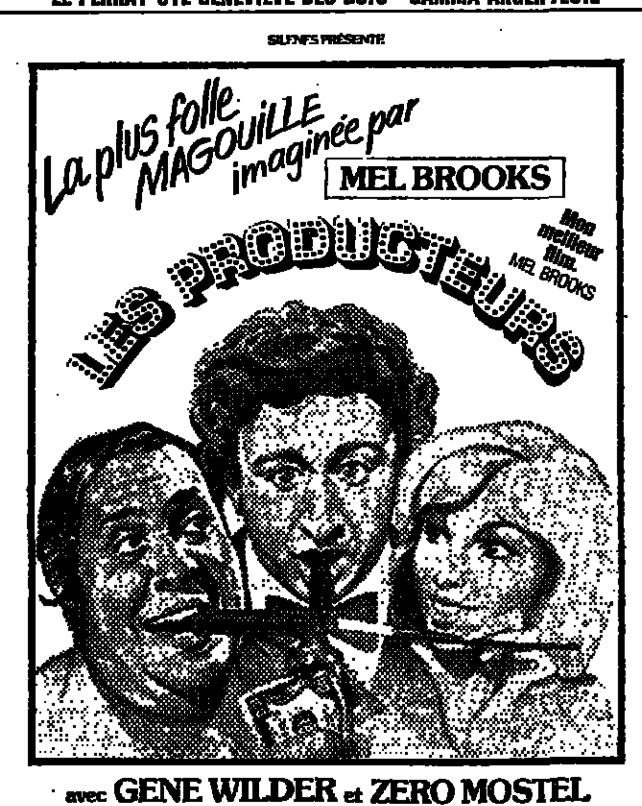
V.O. : U.G.C. ERMITAGE - U.G.C. DANTON — V.F. : GRAND REX - MISTRAL
MAGIC CONVENTION - U.G.C. GOBELINS - 3 MURAT - ROTONDE - PARLY 2
SAINT-GERMAIN - MÉLIÈS Montreuil - ARTEL Nogent - ARGENTEUIL
CARREFOUR Pantin - FLANADES Sarcelles - VILLENEUVE - ULIS Orsay - BUXY Boussy



L'art religieux à Venise
(1500-1600)
Exposition ouverte jusqu'au 1er octobre
tous les jours de 10 h. à 19 h., sauf le mardi
MUSÉE NATIONAL MESSAGE BIBLIQUE MARC CHAGALL
Nice - Tél. (93) 81-75-75



BALZAC • FRANCE-ELYSEES • GAUMONT-LUMIERE • CLICHY-PATHE
MONTPARNASSE 83 • GRANDS AUGUSTINS VO • 3 NATION / 3 VINCENNES
LE PERRAY STE-GENEVIEVE DES BOIS • GAMMA ARGENTEUIL



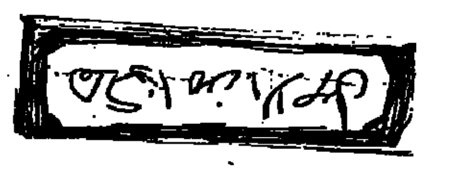
SALLES CLASSÉES
CINÉMAS d'ART
et d'ESSAI
(A.F.C.A.E.)

LE SEINE 10, rue Frédéric-Sauton 325.92.46
A 16 h. 15 :
PERSONNALITÉ RÉDUITE DE TOUTES PARTS
Grand Prix Festival Hyères
20 h. 30 :
LA CLEPSYDRE
de Has
Grand Prix Jury Festival Cannes
22 h. 30 :
LA MONTAGNE SACRÉE
22 h. 45 :
HISTOIRES ABOMINABLES
Six approches du fantastique

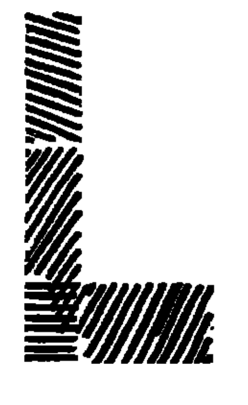
ST-ANDRÉ-DES-ARTS 30, rue St-André-des-Arts - 326.48.18
12 heures :
LES AMANTS
14 h. 10, 16 h. 10, 18 h. 10, 20 h. 10, 22 h. 10
Jours pairs :
LE MYSTÈRE DE LA CHAMBRE JAUNE
14 h. 30, 16 h. 15, 18 h. 05, 19 h. 45, 21 h. 30
Jours impairs :
LE PARFUM DE LA DAME EN NOIR
24 heures :
L'EMPIRE DES SENS
(interdit — 18 ans)

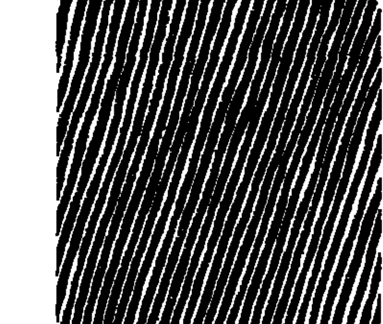
STUDIO GIT-LE-CŒUR 12, rue Git-le-Cœur 326.80.25
14 h., 16 h., 18 h., 20 h., 22 h. :
TOTO, MISÈRE ET NOBLESSE

ST-ANDRÉ-DES-ARTS 30, rue St-André-des-Arts - 326.48.18
12 heures :
LE TROISIÈME HOMME
14 h., 16 h., 18 h., 20 h., 22 h. :
FÉLICITÉ
(interdit — 18 ans)
24 heures :
FRITZ THE CAT
(interdit — 18 ans)



une sélection





Peinture de Martin Barré.

cinéma

LE PATRIMOINE DES CINEPHILES

Au mois d'août, les cinéphiles retrouvent leurs délices et les novices vérifient les notoriétés consacrées par les histoires du cinéma. C'est le moment où jamais de se plonger dans Jean Renoir, Kenji Mizoguchi, John Huston, Nicholas Ray, la comédie musicale, Humphrey Bogart et les productions de la R.K.O.

LE PARRAIN I ET II DE FRANCIS FORD COPPOLA

A comparer, les deux volets de la chronique spectaculaire de Coppola sur la Mafia sicilienne. Une des plus belles compétitions d'acteurs qui soit : Marlon Brando, Al Pacino, Robert de Niro.

LE CRI DE MICHELANGELO ANTONIONI

L'autodestruction progressive d'un homme simple qui s'enferme dans son chagrin de l'amour perdu. Une aventure de la souffrance, sans un rayon de soleil.

CEDDO DE SEMBENE OUSMANE

Le récit de la lutte africaine et l'oppression religieuse étrangère, au dix-septième siècle. Interdite au Sénégal, c'est une œuvre majeure, à la fois historique et politique, destinée à la plus large audience.

Les Producteurs, de Mel Brooks : comment exploiter les conduites d'échec pour faire rire. **Buck Rogers au vingt-cinquième siècle**, de Dan Haller : moins impressionnant que drôle, un retour de la science-fiction aux sources de la comédie américaine. **The Kids are alright**, de Jeff Stein : retrouvailles mouvementées avec les Who. **Corps à cœur**, de Paul Vecchiali : une grandiose histoire d'amour.

théâtre

BRUNO GARCIN AU CAFE D'EDGAR

Galerie de portraits dont la férocité est équilibrée par le rêve, par infiniment d'humanité, par un style plein de panache qui n'est pas si fréquent.

DOMINIQUE LAVANANT

Depuis des mois elle poursuit, élégante, grinçante, suprêmement drôle sa satire des névroses et des mythologies contemporaines. Elle est formidable et intelligente.

ELLE VOIT DES NAINS PARTOUT A LA COUR DES MIRACLES

Juste après Dominique Lavanant, à 22 h. 30, les bouffonneries pince-sans-rire de Philippe Bruneau dans sa vision personnelle des aventure de Blanche-Neige.

musique

WEEK-ENDS ALSACIENS

Organisé par l'Association Camerata 2000, le festival de Niederbronn-les-Bains fêtera son quatrième anniversaire au Casino, du 18 août au 8 septembre. Les ambitions sont très modestes : flûte et guitare le 18 août, avec G. Fumet, et soirée lyrique accompagnée au piano le 19 (P. Guigue et S. Simonka), jeunes artistes le 25, récital de piano par G. Hauer le 26, récital de violon le 1er septembre (O. Meyer-Siat) et, pour la clôture, l'orchestre de chambre de Pforzheim le 8 septembre.

★ Renseignements : Office du tourisme. Tél. : (88) 09-00-61.

AU PAYS DE GEORGE SAND

Comme chaque été depuis douze an, Gargilesse, paisible village de la Creuse, près d'Argenton, devient pour quelques jours la capitale de la harpe. Sous la présidence effective de Pierre Jamet, le doyen et l'un des plus illustres représentants de l'Ecole française de harpe, des rencontres et des ateliers publics (à 15 heures, du 20 au 23 août) réunissent les élèves de l'académie et plusieurs spécialistes internationaux. Les solistes de l'académie se produiront lors du concert de clôture le dimanche 26 août, mais auparavant, l'église romane de Gargilesse accueillera les Madrigalistes de Madrid (le 23 août), le trio M. C. Jamet, C. Lardé et G. Caussé (le 24 août) et le quintette Taffanel (le 25 août).

★ Renseignements : tél. (54) 47-85-48.

L'ITALIE A LUCERNE

Chaque année, les Semaines internationales de musique de Lucerne (du 15 août au 8 septembre) s'articulent autour d'un thème et savent s'y tenir en évitant les pièges de l'uniformité. Cette fois, c'est l'Italie, de Monteverdi à Sciarrino, en passant par Vivaldi, Corelli, Rossini et Verdi, mais sans oublier Tartini, Cherubini, Casella, Busoni, Nono, Berio, et Bussotti. La part belle a été faite à Respighi : sonate pour violon, concerto grégorien, prélude pour orgue, puis, naturellement, les **Fontaines de Rome**, par l'orchestre de Boston sous la direction de S. Ozawa, le 27 août, tandis que Karajan et le Philharmonique de Berlin se réservent les **Pins de Rome** pour le 1er septembre. L'orchestre de Cleveland et L. Maazel, en revanche, ont fait la sourde oreille, ils préfèrent Mendelssohn et Brückner (5 septembre).

★ Renseignements : tél. (41) 22-82-12.

Le trio Vidom jouera Schubert, Brahms et Mozart en Gironde : le 16 août à Blaye, le 17 à Soulac-sur-Mer et le 19 à l'abbaye de Blasimon. Récitals de piano par B. Rigutto au Castellet le 17 août, N. Afriot le 18, à Cluny, en Bourgogne, et B. Janis le 20, à Menton. Concert Brahms à la Faculté de droit à Paris jeudi 23, par la Philharmonie de Haarlem.

expositions

DORAZIO, BARRE, GALLIEN, GARBELL, CHRYSSA, PIERRE LOEB, DOISNEAU AU MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS ET A L'ARC

Plusieurs expositions du Musée d'art moderne de la Ville de Paris et de l'ARC, sa salle expérimentale, font de cette maison de l'avenue du Président-Wilson dont on rénove les façades un musée où l'art contemporain se découvre dans la tranquillité des mois d'été. D'abord avec un peintre venu d'Italie, Dorazio, éblouissant arrangeur de couleurs pimpantes et de formes renouvelées ; Martin Barré, le peintre minimaliste ; Gallen le surréaliste ; Garbell l'expressionniste et Chryssa dans ses œuvres récentes. Enfin, l'aventure d'un marchand d'art, Pierre Loeb, et d'un photographe, Robert Doisneau.

A NICE : LA PEINTURE RELIGIEUSE A VENISE AU MUSÉE CHAGALL

Peintures vénitiennes des seizième et dix-septième siècles d'inspiration religieuse, empruntées aux collections des Musées de France.

CHERS MAITRES ET CIE GALERIE DES PONCHETTES

Quelque cent cinquante peintres et sculpteurs, du Second Empire à la Belle Epoque, pour la plupart sortis des réserves des musées de Nice.

FLUXUS AU MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN

A 100 mètres de là, une autre galerie d'exposition des musées de Nice propose une vue sur l'art contemporain. Un anti-art, qui a pris le nom de Fluxus international.

EX-VOTO DE PROVENCE A LA CHARTREUSE DE LA VERNE

Des ex-voto du terroir provençal à la chartreuse de la Verne, dont l'austérité avait saisi à la gorge Maupassant lors de son voyage « Sur l'eau ». Ici, la piété populaire, là, une mystique de moine la plus exigeante.

MIRO A SAINT-PAUL-DE-VENCE

La Fontaine Maeght a fait place à Miro pour l'été ; Miro, qui, par des œuvres, habite les lieux depuis leur création, il y a quinze ans.

NICOLAS MIGNARD AU PALAIS DES PAPES D'AVIGNON

Accompagnées d'études et de dessins préparatoires, une vingtaine de toiles, « grandes machines d'église » de Mignard, ont été rassemblées dans la grande chapelle de Clément VI, où elles ont été restaurées ou nettoyées.

DAUMIER A MARSEILLE ET A MENTON

A Marseille au musée Cantini, les peintures et les dessins de Daumier ainsi que ceux de ses amis républicains : Millet, Courbet, Corot... Et à Menton sa sculpture. **Paris-Moscou**, au Centre Georges-Pompidou (un énorme rassemblement d'œuvres et de documents, la plupart venus des musées soviétiques, pour évoquer les échanges culturels entre les deux capitales, entre 1900 et 1930) ; **l'Art en France sous le Second Empire**, au Grand Palais (un nouveau regard sur une période mal connue) ; **Mer Egée, Grèce des îles**, au Louvre (de l'ère du bronze à la période classique). **Le Louvre d'Hubert Robert**, au Louvre (un dossier très inspiré du département des peintures).

Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 15 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

PARIS - MOSCOU, 1900 - 1930. — Jusqu'au 5 novembre.

EMILE GILIOLI. Sculptures. — Jusqu'au 8 septembre.

ENVIRONNEMENT DE SOTO. — Hall. Jusqu'à l'automne.

PEINTURES DE L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE PARIS, 1937. — Jusqu'au 20 août.

LES ENFANTS DANS LE PARIS DES REVOLUTIONS : 1789, 1830, 1848, 1871. — Jusqu'au 1er octobre.

ATELIER PHOTOGRAPHIES : Elisabeth Lennard. — Jusqu'au 26 août.

MUSEE DES SACRIFICES, MUSEE DE L'ARGENT. — Jusqu'au 24 septembre.

ATELIERS AUJOURD'HUI 16 : Tony Long - Guy Lozac'h. — Jusqu'au 3 septembre.

LES RUSSES A PARIS, 1919-1939. — Jusqu'au 3 septembre.

BERENICE ABBOTT. Photographies. — Salle « Animation ». — Jusqu'au 24 septembre.

CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE

AFFICHES DE FILMS SOVIETIQUES ET FRANÇAISES. — Jusqu'au 17 septembre.

B.P.I.

EINSTEIN. — Jusqu'au 28 août.

MUSEES

PEINTRES DE FLEURS EN FRANCE, DU XVIIe AU XIXe SIECLE. — Petit Palais, avenue Alexandre-III (265-99-21). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 2 septembre.

GRAVURES DE GOYA (collection Dutuit) - DESSINS DE PUVIS DE CHAVANNES. — Petit Palais (voir ci-dessus). Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 septembre.

MER EGEE, GRECE DES ILES. — Musée du Louvre, entrée porte Denon (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 12 F ; le dimanche : 9 F. Jusqu'au 3 septembre. L'exposition est complétée, le mardi et le jeudi, à 18 h. 30, par des conférences.

LE LOUVRE D'HUBERT ROBERT. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Entrée : 6 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 29 octobre.

AUBIGNY - ARCHITECTURES. — Galeries nationales du Grand Palais, porte A, entrée avenue du Général-Eisenhower. Tous les jours, sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 24 septembre.

CADILLAC : Aspects connus et inconnus d'un canton. — Grand Palais, porte D. Sauf samedi et dimanche, de 10 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 2 septembre.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE. — Tissages et vêtements de l'Egypte du désert ; Petra et la Nabatène ; Sculptures françaises de la Renaissance ; François Rude ; Théorie et pratique du paysage, de Corot à Bonnard. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15.

ATELIER LACOURIERE-FRELAUT, ou cinquante ans de gravure et d'imprimerie en taille-douce. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40, mercredi, jusqu'à 20 h. 30. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 7 octobre.

L'AVENTURE DE PIERRE LOEB. Galerie Pierre (Paris, 1924-1964). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 octobre.

CHRYSSA. Peintures récentes. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 octobre.

HOMMAGE A GARBELL (1963-1970). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 9 septembre.

PIERO DORAZIO. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 septembre.

ANTOINE - PIERRE GALLIEN : peintre à la ligne noire (1919-1926) - MARTIN BARRE - ROBERT DOISNEAU : Paris, les passants qui passent. Photographies. — ARC-Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 septembre.

DESSINS POUR LA MAISON POMPEIENNE DU PRINCE NAPOLEON. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 1er octobre.

LA CARTE POSTALE D'AVANT GARDE. — Hall du Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 septembre.

LA PETITE REINE. Le vélo dans l'affiche à la fin du dix-neuvième siècle (110 affiches : 1890-1914). — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 23 septembre.

RODIN ET L'EXTREME - ORIENT. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 6 F ; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 20 août.

LE MUSEE DE L'OR DE BOGOTA. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-02). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 21 août.

TROIS GENERATIONS D'ARTISTES : Maurice Denis, Marcel et Antoine Poncet. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusque fin septembre.

IMAGERIE DU TABAC ET DES ALLUMETTES. — Galeries du SEITA, 12, rue Surcouf (555 - 91 - 50). Sauf dim., de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

HEBERT ET LE SECOND EMPIRE. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 5 novembre.

IMAGERIE DE JEANNE D'ARC. — L'INVISIBLE DANS LA MEDAILLE : la médaille religieuse autrefois et aujourd'hui. — Musée de la Monnaie, 11, quai de Conti. Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 septembre.

VOYAGES EN MONGOLIE. Autochromes et films (1912 - 1913) des collections A. Kahn. Photographies prises en 1976 par C. Leprette. — Musée Guimet, 6, place d'Iéna (723-61-65). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15. Jusqu'au 30 septembre.

MODES ENFANTINES (1750 - 1950). — Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720 - 85 - 23). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 8 F. Jusqu'en octobre.

SE VETIR AU QUEBEC (1850-1910). — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; dimanche : 4 F. Jusqu'au 3 septembre.

POULBOT. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30. Dim., de 11 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'au 30 septembre.

ANNEE DE L'ENFANT. — Musée de l'Assistance publique, 13, rue Scipion. Mer., sam. et dim., de 10 h. à 17 h. ; jeudi et vend., de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

TROIS MILLIONS D'ANNEES D'AVENTURE HUMAINE, le C.N.R.S. ET LA PREHISTOIRE. — Muséum national d'histoire naturelle, 38, rue Geoffroy - Saint - Hilaire (555-92-25, poste 2537). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 30 septembre.

RITES DE LA MORT. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'en juillet 1980.

L'ART POPULAIRE DE LA TURKMENIE. — Hall du Musée de l'homme et salle publique d'Asie (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 septembre.

CENTRES CULTURELS

DESSINS D'ARCHITECTURE. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 16 septembre.

LEDOUX ET PARIS. — Rotonde de La Villette, square Léon-Paris, place de Stalingrad (206-23-58). Sauf lundi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 3 F. Jusqu'au 15 septembre.

METIERS D'ART/3 Dix artisans, cent vingt-trois œuvres. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Jusqu'au 12 septembre.

DEUX SIECLES DE SON ET D'IMAGE, l'histoire de l'audio-visuel. — Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Du mardi au samedi, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 3 septembre.

EN PROVINCE

AIX - EN - PROVENCE. Traces et reliefs : Sheila Hicks et Daniel Graffin. — Musée des tapisseries (21-05-78). Jusqu'au 15 octobre. Présence contemporaine. Œuvres d'Adami, Alechinsky, Debré, Hartung, Tapiès, etc. Ecole des beaux-arts, rue Emile-Tavan. Jusqu'au 31 août.

ANCY-LE-FRANC. Les chemins de la création. Dessins d'écrivains : hommage à R. Queneau en soixante-dix dessins. - Estève, œuvres de 1919 à 1978. — Château. Jusqu'au 16 septembre.

ANGERS. Les travailleurs du chanvre. — Musée des beaux-arts (88-64-45). Jusqu'au 15 octobre.

De la gravure à la tapisserie. — Bibliothèque municipale (88-08-19). Jusque fin août.

ARLES. Alechinsky et Reinhoud. — Chapelle de la Charité (96-49-76). Jusqu'au 16 septembre.

Pol Bury : œuvres de 1962 à 1978. — Cloître Saint-Trophime. Jusqu'au 30 septembre.

AUXERRE. Roman Cieslowicz, photomontages. — Maison du Tourisme. Jusqu'au 30 septembre.

AVIGNON. Nicolas Mignard. — Palais des papes. Jusqu'au 15 octobre.

BIDART. De l'art et des équivalences : parfums, musique, couleurs. — Musée des épices. Eté.

BILLOM (Puy-de-Dôme). L'art dans la vie. Autour de Georges Bataille, Jacques Herold et Michel Butor. — Salle Saint-Loup. Jusqu'au 24 août.

BORDEAUX. La peinture européenne à la cour d'Espagne au dix-huitième siècle. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 1er septembre.

BOUSSAC. Tapisseries de Dirk Holger. — Château. Jusqu'au samedi 1er septembre.

BRAUX-SAINTE-COHIERE. Martine Boileau, sculptures. — Château. Jusqu'au 15 septembre.

CALAIS. Takis : signaux, œuvres magnétiques et musicales. — Musée. Jusqu'au 23 octobre.

CHATEAUROUX. Céramique française contemporaine. — Couvent des Cordeliers (755 - 71 - 40). Jusqu'au 30 août.

COGNAC. Le Bestiaire de l'art roman en Aunis et Saintonge. — Musée (82-01-23). Jusqu'au 30 septembre.

EU. Centenaire de Viollet-le-Duc. — Musée Louis-Philippe. Jusqu'au 31 octobre.

FONTEVRAULT. Les rois à Fontevrault. — Abbaye. Jusqu'au 31 octobre.

GINALS (Tarn-et-Garonne). Empreintes d'un territoire : aspects de l'art présent Midi-Pyrénées-Languedoc. — Abbaye de Beaulieu (30-76-84). Jusqu'au 16 septembre.

GORDES. Au temps des Gaulois, la vie quotidienne dans le midi de la France. — Abbaye de Sénanque. Jusqu'au 30 septembre. Degottex. Œuvres inédites 1979. — Abbaye de Sénanque. Jusqu'au 8 octobre.

HONFLEUR. Charles Pecrus : 1826-1907. — Musée Eugène - Boudin (89-17-47). Jusqu'au 31 août.

LE HAVRE. Othon Friesz (1879-1949). — Musée des beaux-arts (42-33-97). Jusqu'au 26 août.

LOUVIERS. Sculpture de l'Antiquité à nos jours. — Musée. Jusqu'au 30 septembre.

LYON. Bijoux et costumes populaires italiens. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 1er septembre.

MARCQ-EN-BARŒUL. Gromaire. Fondation Prouvost, galerie Septentrion (78-30-22). — Jusqu'au 30 septembre.

MARSEILLE. Daumier et ses amis républicains : l'exposition du centenaire. — Musée Cantini. Jusqu'au 31 août.

MENTON : Daumier et la sculpture. — Palais Carnolès, avenue de la Madone. Jusqu'au 23 septembre.

MONTAUBAN Ipoustéguy : sculptures et dessins. — Musée Ingres. Jusqu'au 9 septembre.

NANTES. Affiches et dessins de F. Starowieyski. — Château des ducs de Bretagne (47-18-15). Jusqu'au 7 octobre.

NICE. L'Art religieux à Venise : 1500-1600. — Musée national. Message biblique Marc Chagall (81-75-75). Jusqu'au 1er octobre. — Le monde de Marcel Proust. Musée des beaux-arts (88-53-18). Jusqu'au 30 septembre. — Chers maîtres et Cie, peintures françaises de 1818 à 1914. Galerie des Ponchettes (85-65-23). Jusqu'au 30 septembre. — De l'or au bronze, monnaies françaises et européennes. Musée Masséna (88-11-34). Jusqu'au 30 septembre. — Fluxus international. Galerie d'art contemporain des musées de Nice (85-65-23). Jusqu'au 23 septembre. — Donation Jean Matisse. Musée Matisse.

RATILLY (Yonne) : André du Bouchet-Pierre Tal-Coat. — Château. Jusqu'au 15 septembre.

RENNES. Caruelle d'Aligny et ses compagnons, peintures, dessins, gravures. — Musée des beaux-arts et d'archéologie (30-83-87). Jusqu'au 4 septembre.

LES SABLES - D'OLONNE : Le Tondo, de Monet à nos jours. — Musée de l'Abbaye-Sainte-Croix. Jusqu'au 30 septembre.

SAINT - DENIS. Daumier aujourd'hui. Lithographies et bois gravés. — Musée d'art et d'histoire. Jusqu'au 9 septembre.

SAINT-OMER. Albert Feraud : sculptures. — Hôtel Sandelin (38-00-94). Jusqu'au 10 septembre.

SAINT-PAUL (Alpes-Maritimes). Joan Miro. — Fondation Maeght. Jusqu'au 30 septembre.

TOULON. Le portrait dans les collections du musée de Toulon. — Musée (93-15-54). Jusqu'au 30 avril. — Bob Rauschenberg. Travaux récents. — Musée. Jusqu'au 23 septembre.

VALREAS. Yves Brayer. — Château de Simiane. Jusque fin septembre.

VANNES. Centenaire. Jean Frelaut. — Palais des arts. Jusqu'au 29 septembre.

VASCŒUIL (Eure). Fernand Léger, huiles, gouaches, dessins, tapisseries. — Château. Jusqu'au 20 septembre.

Les festivals de province

ALSACE

NIEDERBRONN-LES-BAINS (IVe Festival)

Casino, le 18, à 20 h. 30 : G. Fumet, flûte, O. Bensa, guitare ; le 19, à 20 h. 30 : P. Guigue, baryton, S. Simonka, soprano.

LORRAINE

BUSSANG

Théâtre du Peuple, les 18-19, à 15 h. : Le soiré de Noël.

AQUITAINE

LE PYLA-SUR-MER

Chapelle du Saint-Esprit, le 17, à 20 h. 30 : Orchestre de chambre P. Kuentz (Vivaldi, Telemann, Jolivet, Bach).

BOURGOGNE

CLUNY

Cloître de l'Abbaye, le 18, à 21 h. : N. Afriat, piano (Schubert, Liszt, Chopin, Fauré, Ravel).

AUVERGNE

VICHY

Théâtre, le 17, à 21 h. : Manitas de Plata ; le 19, à 21 h. : Colette Renard ; le 22, à 20 h. 45 : Madame Sans-Gêne.

CORSE

CERVIONS

Couvent, le 16, à 20 h. 30 : Quatuor instrumental de Paris (Marin-Marais, Rameau, Telemann...).

CENTRE

BLOIS

Château, le 20, à 21 h. 30 : Orchestre de chambre J.-F. Paillard (Haendel, Bach...).

CHARTRES

Cathédrale, le 19, à 17 h. : Lionel Rogg, orgue.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

AIGUES-MORTES (XVe Festival)

Les 16 et 18, à 20 h. 45 : Le roman comique ; les 17 et 19, à 21 h. 45 : Le Dragon ; le 17, à 17 h. 30 : Rencontre à l'Organeau.

SETE (XXe Festival de la mer)

Décanale Saint-Louis, le 17, à 21 h. : M. Troisoeufs, A. Hyrailles, trompette et orgue ; le 16, à 20 h. 30 : Ravi Shankar.

Place Brossolette, le 20, à 21 h. 30 : la Farce de la bouteille et du badin ; le Pou et la Mort ;

Le 19, à 21 h. : Chants et danses de l'Ensemble soviétique de Géorgie.

Les 21 et 23, à 21 h. 30 : Invitation au château (Anouilh).

SAINT-GUILHEM-LE-DESERT

Eglise romane, le 18, à 21 h. : J. Bétoulières, orgue (Scheidt, Sweelinck, Grigny, Pachelbel).

PAYS DE LA LOIRE

GUERANDE

Eglise, le 17, 21 h. : Jean Langlais, orgue (Bach, Franck, Langlais).

POITOU-CHARENTES

CONFOLENS

Jusqu'au 19 : XXIIe Festival de folklore du monde.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

AIX-EN-PROVENCE

Parc Jourdan, le 16, 21 h. 15 : Grand Orchestre de jazz de Marseille ; le 21, 21 h. 15 : Groupe folklorique du Mexique.

LE CASTELET

Eglise, le 17, 21 h. 15 : Bruno Rigutto, piano (Chopin, Liszt, Debussy).

CHATEAUNEUF-DU-PAPE

Château, le 22, 21 h. 30 : Musique baroque de Vienne.

LOURMARIN

Château, le 18, 21 h. 30 : Michel Sadanowsky, guitare (Milan, Giuliani, Dowland, Villa-Lobos, Albeniz, Nobre).

MENTON

Parvis Saint-Michel, le 17, 21 h. 30 : Boris Bloch, piano (Schumann, Chopin) ; le 20, 21 h. 30 : Byron Janis, piano (Scriabine, Moussorgsky, Chopin) ; le 23, 21 h. 30 : Gidon Kremer, violon, Elena Bachkirova, piano (Brahms, Beethoven).

SOPHIA-ANTIPOLIS

Amphithéâtre, jusqu'au 18 : Renouveau du cinéma allemand (Herzog, Sinkel).

ISLE-SUR-SORGUE

Eglise, le 22, 21 h. : Quatuor des Graviers (Beethoven, Brahms).

MIDI-PYRÉNÉES

ASPET

Chapelle de Miegecoste, le 18, 21 h. : Duo de Provence et Vassilia Briano.

GOURDON-EN-QUERCY

Du 16 au 26 : Musique en liberté en milieu rural.

RIX

Eglise, le 16, 21 h. 30 : M. Maisky, violoncelle (Bach) ; le 19, 21 h. 30 : B. Sylvestre et Alain Marion (Bach, Telemann) ; le 20, 21 h. 30 : Trio Rialer (Haydn, Brahms, Beethoven).

SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES

Eglise, les 17, 18, 21 h. : André Bernard, Réjean Poirier, trompette et orgue (Albinoni, Bach, Haendel, Jolivet).

SAINT-JUST-DE-VALCABRERE

Eglise, le 21, 21 h. : Ruggero Gerlin, clavecin.

TOULOUSE

Cloître des Jacobins, le 22, 21 h. : Alexandre Lagoya, guitare (Sanz, Weiss).

RHONE-ALPES

ANNEMASSE

Théâtre de Verdure, le 16, 21 h. : Los Jairas.

LES CARROZ

Eglise, Quatuor instrumental de Paris (Quantz, Vivaldi, Telemann, Bach, Le Roux, Couperin) le 18, 21 h.

NORMANDIE

BERNIERES-SUR-MER

Eglise, le 16, à 21 h. : G. Cziffra.

CARROUGES

Château, le 19, à 21 h. : Une fille à brûler.

HOULGATE

Casino, le 17, à 21 h. : Fiona Vanderspar, Stephen Bettaney, violon, piano.

TROUVILLE (Festival de l'avant-scène)

Salle de gala, le 19, à 21 h. 30 : Barbara Winter. Paris à mes oreilles...

Le 20, à 21 h. 30 : M. Letellier, G. Sanguin. L'île des esclaves.

Les 21 et 22, à 21 h. 30 : Les Voisins.

BRETAGNE

GUINGAMP

Les 17, 18, 19 : Festival de la danse bretonne.

LANNION

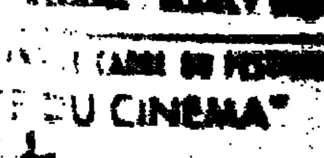
Eglise Saint-Jean du Bau, le 17, à 21 h. 15 : Daniel Roth, orgue (Saint-Saëns, Bach, Widor, Vierne).

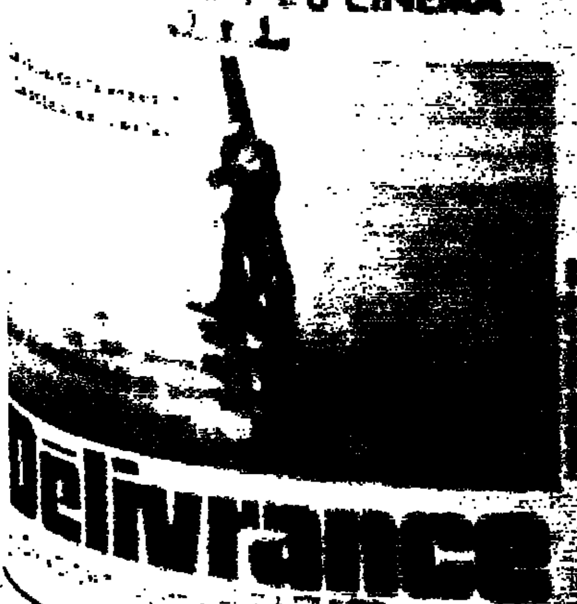
SAINT-LUNAIRE

Eglise, le 18, à 21 h. : Ensemble « La Stravaganza ».

SAINT-PIERRE-DE-QUIBERON

Eglise, le 16, à 21 h. : L. Yhuel, J.-C. Jegat, orgue et bombarde.





Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (073-57-50) : Relâche.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20) : Relâche.
T.N.P. (797-96-06) : Relâche.
CHATELET (233-40-00) : Relâche.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24) : Relâche.
CARRE SILVIA - MONFORT (745-31-42), Jardin d'acclimatation : les 15, 18, 19 et 22, à 15 h. et 18 h. 30 : Cirque Grüss à l'ancienne.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D.) : 18 h. 30 : Que d'eau, que d'eau ; 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : la Voix humaine.
ANTOINE (208-77-71) (D. soir), L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Pont japonais.
BOUFFES - PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : le Charlatan.
COMEDIE - CAUMARTIN (742-43-41) (le 15 en soirée, J.), mat. le 15 et dim., 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours (à partir du 21).
DAUNOU (261-69-14) (le 15 en soirée, J., D. soir), 21 h., mat. le 15 et dim., 15 h. : Remarie-moi.
ECOLE DE L'ACTEUR FLORENT (329-60-22), les 20 et 21, à 21 h. : les Précieuses ridicules.
HUCHETTE (326-38-99) (le 15, D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I : 18 h. 30 : Je vote pour moi ; 20 h. 30 : Supplément au voyage de Cook ; 22 h. 15 : Roméo et Georgette. — II : 18 h. 30 : Toi l'artiste, dis-moi quelque chose ; 20 h. 30 : Un cœur simple ; 22 h. 15 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances.
MADELEINE (265-07-09) (D.), 20 h. 30, mat. le 15, à 15 h. et 18 h. 30 : le Préféré.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 17 h. : C'est à c't' heure-ci que tu rentres ?
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : les Aiguilleurs (à partir du 17).
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : Je veux voir Mioussov.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 21 h. : les Belges.
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtre

LES BLANCS - MANTEAUX (887-97-58) (le 15, D.), 20 h. 15 : E. Rondo ; 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : P.-A. Marchand.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.) I : 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Deux Suisses... ; 23 h. 15 : Bruno Garcin. — II : 22 h. 30 : Popeck.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.). 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. 30 : le Bastringue.
COUPE - CHOU (272 - 01 - 73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. : Raoul, je t'aime.
COUR DES MIRACLES (548-85-60 (le 15 et D.), 20 h. 30 : R. Magdane ; 21 h. 30 : Commissaire Nicole Bouton ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
L'ECUME (542-71-16), les 17 et 18 à 22 h. : Amy.
LE FANAL (233-91-17 (D.), 21 h. : le Président.
PETIT CASINO (278 - 36 - 50) (D.), 20 h. 30 : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : l'Espion suisse.
LES PETITS PAVES (607-30-15) (Mar.), 21 h. 30 : Poèmes du jour, G. Verchere et J.-F. Mahé.
LE SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 45 : Bunny's Bar.
THEATRE DES QUATRE CENTS COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : les Yeux plus gros que le ventre ; 21 h. 30 : M. Mirmont, M. Dalba ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.

Concerts

MERCREDI 15 AOUT

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : Pierre Cochereau (improvisations).
EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : René Desplats ; 21 h. : Paul Brochard.

VENDREDI 17 AOUT

EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : Tom Ogden, orgue.

SAMEDI 18 AOUT

EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : P. Brochard, orgue.
PARVIS DE LA DEFENSE, 21 h. : Jeux d'eau (Ravel, Gershwin, Tchaïkovsky).

DIMANCHE 19 AOUT

EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : Jean Dahais, orgue ; 21 h. : Musique brésilienne.
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : Karen Hastings, orgue (Vierne, Selby, Tournemire, Franck, Langlais).
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE, 17 h. : Michèle Guyard, orgue (Bach, Bruhns, Buxtehude).

LUNDI 20 AOUT

LUCERNAIRE, 19 h. : Yoko Katayama, piano (Bach, Schumann, Schubert).

MARDI 21 AOUT

LUCERNAIRE, 19 h. : Christofer Black, piano (Bach, Schumann).

Festival estival de Paris

(633-61-77)

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, le 15, à 20 h. 30 : P.-Y. Asselin, orgue (Buxtehude, Bach, Widor).
HOTEL INTERCONTINENTAL, le 16, à 18 h. 30 : M. Dalberto, piano (Schumann, Scriabine) ; le 17, à 20 h. 30 : Vokalensemble de Marburg, dir. R. Beck, sol. R. Zickermann, piano (Mendelssohn, Schumann, Brahms) ; le 18, à 18 h. 30 : Ensemble Amphion (Dowland, Haendel, Bach, Vivaldi).
CONCIERGERIE, le 20, à 18 h. 30 : Esther Lamandier, voix et instruments anciens.
SAINTE-CHAPELLE, le 21, à 18 h. 30 et 20 h. 30 : Cuarteto de Madrigalistas de Madrid (Victoria, Morales).

Dans la région parisienne

SCEAUX, Orangerie du château (660-07-79), XVe Festival, le 15, à 17 h. 30 : Mercedes Sosa et son guitariste (chants de la Terre et des peuples d'Amérique latine) ; le 18, à 17 h. 30 : Quartet Tarrago, guitares (Soler, Albeniz, Bach, Stravinski, Sor, Montsalvatage, Torrent) ; le 19, à 17 h. 30 : Orchestre Juventia, dir. H. Nafilyan (Bach, Telemann, Nafilyan) ; Eglise, le 17, à 20 h. 45 : J. Taddei, orgue (Buxtehude, Bach, Vierne).

Variétés

Les music-hall

CASINO DE PARIS (874-26-22), le 15, (L.), 21 h., mat dim, 14 h. 30 : Parisline.
ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 21 h., mat. sam., 17 h. : Rip Off.
OLYMPIA (742-25-49) (dim. soir, lun.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Annie Cordy (à partir du 18).
PISCINE DELIGNY, 21 h. 30 : Art-Action.

Les comédies musicales

RENAISSANCE (208-18-50) V., S., D., 20 h. 30, mat. sam. et dim., 14 h. 30 : la Belle de Cadix.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim, 15 h. 30 : les Europophages.

Jazz, pop', folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 22 h. : Jazz Group de Bretagne (jusqu'au 19). A partir du 20 : J.-P. Sasson Quintet.
CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11), les 15, 16, à 20 h. 30 : Luther Allison ; les 17, 18, à 20 h. 30 : Kerestezachi, B. Atliogdu, J. Turenne des Prés. A partir du 20, à 20 h. 30 : François Faton Cahen, Didier Lockwood ; (Dim.), 22 h. 30 : Henri Guedon, Salsa.
LE GIBUS, les 17, 18, à 22 h. : Fully Frog.
LUCERNAIRE, le 15, 22 h. 30 : Yam Ludovick, P. Lemer, guitares jazz.
LE PATIO-MERIDIEN, 22 h. : Maxim Saury Jazz Fanfare.
LE PETIT OPPORTUN, 21 h. 30 : Nazare Pereira (jusqu'au 19).
RIVERBOP, 22 h. 30 : Trio P. Petit, D. Lemerle, E. Dervieu.
THEATRE CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) (L.). 20 h. 30 : Vince Taylor ; 22 h. 30 : Dave Burrell.

La danse

MAIRIE DU IVe (278-60-56), vend., sam., dim., 21 h. : les Ballets historiques du Marais.

MONTE CARLO vo - MADELEINE vf - QUINTETTE vo - 7 PARNASSIENS vf - GAUMONT CONVENTION vf - PATHÉ Champigny - TRICYCLE Asnières - MARLY Enghien



Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans — (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 15 AOUT

15 h. : l'Atlantide, de J. Feyder ; 18 h. : le Dieu noir et le Diable blond, de G. Rocha ; 20 h. : l'Evangile selon saint Matthieu, de P. P. Pasolini ; 22 h. 30 : Sur la queue du tigre, d'A. Kurosawa.

JEUDI 16 AOUT

16 h. : l'Oiseau de paradis, de K. Vidor ; 18 h. : Tonnerre sur le Mexique, de S. M. Eisenstein ; 20 h. : Traquenard, de H. Teshigahara ; 22 h. : l'Age d'or, de L. Bunuel.

VENDREDI 17 AOUT

16 h. : la Vie privée de Henry VIII, d'A. Korda ; 18 h. : le Vent, de V. Sjostrom ; 20 h. : le Procès, d'O. Welles ; 22 h. : la Diablesse, de K. Shindo.

SAMEDI 18 AOUT

16 h. : la Rivière sans retour, d'O. Preminger ; 18 h. : Riz amer, de G. de Santis ; 20 h. : Madame Bovary, de J. Renoir ; 22 h. : la porte de l'enfer, de T. Kinugasa.

DIMANCHE 19 AOUT

15 h. : Ivan le terrible, de S. M. Eisenstein ; 18 h. : le Dernier milliardaire, de R. Clair ; 20 h. : Eve, de J. L. Mankiewicz ; 22 h. : Viva Zapata, d'E. Kazan.

LUNDI 20 AOUT

Relâche.

MARDI 21 AOUT

16 h. : la Poursuite infernale, de J. Ford ; 18 h. : l'Homme qui rit, de P. Leni ; 20 h. : Courts métrages français : Terres noires ; la Jeune Fille et la Mort ; 28 035 ; Un sanglant symbole ; 22 h. : la Dame de Musashino, de K. Mizoguchi.

BEAUBOURG

(278-35-57)

MERCREDI 15 AOUT

15 h. : le Monde sans soleil, de J.-Y. Cousteau ; 17 h. : Caméra et théâtre : Roméo et Juliette, de R. Castellani ; 19 h. 15 : Opéras et opérettes : la Dernière Valse, de A. M. Rabenalt ; 21 h. : Espionnage, énigmes et mystères : Plus féroces que les mâles, de R. Thomas.

JEUDI 16 AOUT

15 h. : Viva Villa, de J. Conway ; 17 h. Caméra et théâtre : Electre, de T. Mouzenidis ; 19 h. : Opéras et opérettes : la Valse de l'empereur, de B. Wilder ; 21 h. : Espionnage, énigmes et mystères : l'Impasse tragique, de H. Hathaway.

VENDREDI 17 AOUT

15 h. : la Sorcière blanche, de H. Hathaway ; 17 h. : Caméra et théâtre : Macbeth, d'O. Welles ; 19 h. : Opéras et opérettes : Moïse et Aaron, de J.-M. Straub et D. Huillet ; 21 h. : Espionnage, énigmes et mystères : Rapt, de C. Crichton.

SAMEDI 18 AOUT

15 h. : Aux frontières des Indes, de J. L. Thompson ; 17 h. : Caméra et théâtre : la Vie d'un honnête homme, de Sacha Guitry ; 19 h. : Opéras et opérettes : l'Opéra de quat'sous, de G. W. Pabst ; 21 h. : Espionnage, énigmes et mystères : Charlie Chan au cirque, de B. Humberstone.

DIMANCHE 19 AOUT

15 h. : le Capitaine Fracasse, d'A. Gance ; 17 h. : le Manteau, d'A. Lattuada ; 19 h. : Opéras et opérettes : Carmen Jones, d'O. Preminger ; 21 h. : Espionnage, énigmes et mystères : Charlie Chan aux Jeux olympiques, de B. Humberstone.

LUNDI 20 AOUT

15 h. : Annibal, de C. L. Bragaglia ; 17 h. : Caméra et théâtre : les Mains sales, de F. Rivers et S. Berriau ; 19 h. : Opéras et opérettes : Mascarade, de W. Forst ; 21 h. : Espionnage, énigmes et mystères : Charlie Chan à Monte-Carlo, de B. Humberstone.

MARDI 21 AOUT

Relâche.

Les exclusivités

A NOUS DEUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82).
AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
AVALANCHE EXPRESS (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
AVEC LES COMPLIMENTS DE CHARLIE (A., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
BARRACUDA (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
BUCK ROGERS AU XXVe SIECLE (A.), v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CEDDO (Sén., v.o.) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Racine, 6e (633-43-71).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
DANS LES PROFONDEURS DU TRIANGLE DES BERMUDES (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DROLESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
FELICITE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), Mer., V., D., Mar.
FLIC OU VOYOU (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99).
L'HUMANOIDE (It.) (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
INTERIEURS (A.) (v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (A.) (v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
MELODY IN LOVE (A.) (v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; (v.f) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Tourelles, 20e (636-51-98).
MEURTRE PAR DECRET (A.) (v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
MEURTRES SOUS CONTROLE (A.) (**) (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MIDNIGHT EXPRESS (A.) (**) (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LES MOISSONS DU CIEL (A.) (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Concorde, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43, Athéna, 12e (343-07-48).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LE MONDE EST PLEIN D'HOMMES MARIES (A.) (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44), Magic - Convention, 15e (828-20-64).
MORT SUR LE NIL (A.) (v.f.) : Paramount - Opéra, 9e (073-34-37).
NORMA RAE (A.) (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Balzac, 8e (561-10-60), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Ternes, 17e (380-10-41).
NOUS MAIGRIRONS ENSEMBLE (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54), Quartier Latin... 8e (359-29-46), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Fauvette, 13e (331-56-86), Madeleine, 8e (073-56-03), Nation, 12e (343-04-67).
NOW VOYAGER (A.) (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LA PERCEE D'AVRANCHES (A.) (v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; (v.f.) : Max-Linder, 9e (770-40-004), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount - Bastille, 11e (357-79-17), Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount - Orléans, 14e (540-45-91), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24), Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
PHANTASM (A.) (v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Bretagne, 6e 222-57-97), U.G.C. Opéra, 6e (261-50-32).
PRINTEMPS PERDU (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : Impérial, 2e 742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Saint - Germain - Village, 5e (633-87-59 ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Palais - des - Arts, 3e (272-62-98) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
QUATRE BASSETS POUR UN DANOIS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
QUINTET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA SECTE DE MARRAKECH (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
SERIE NOIRE (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
THE KIDS ARE ALRIGHT (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
TOTO MISERE ET NOBLESSE (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE TRESOR DE LA MONTAGNE SACREE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TROISIEME GENERATION (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), J., S., L.
UTOPIA (Fr.), Vendôme, 2e (742-97-52) ; Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
ZOO ZERO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Le Seine, 5e (325-95-99).

Les films nouveaux

PASSEUR D'HOMMES, film américain de Jack Lee Thompson (*) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

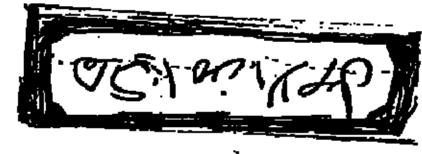
L'AMOUR, C'EST QUOI AU JUSTE ?, film italien de Giorgio Capitani (v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742 - 83 - 90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90 - 10) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

FAUT TROUVER LE JOINT, film américain de Lou Adler (**) (v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

PARAMOUNT CITY VO / PARAMOUNT ODÉON VO / 14 JUILLET BASTILLE VO
PARAMOUNT OPÉRA VF / PARAMOUNT MONTMARTRE VF / LE PASSY VF
PARAMOUNT MONTPARNASSE VF / CONVENTION ST-CHARLES VF
PARAMOUNT GALAXIE VF / PARAMOUNT MAILLOT VF / PARAMOUNT ORLÉANS VF



VERSAILLES Cyrano / VILLENEUVE ST-GEORGES Artel / NOGENT Artel
MONTREUIL Méliès / PANTIN Carrefour / ENGHIEN Français / PARINOR Aulnay
BUXY Boussy St-Antoine / PARAMOUNT Orly / PARAMONT La Varenne
LA CELLE ST-CLOUD Paramount Elysée II



Cinéma

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LES AMANTS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-46-18), 12 h.
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). 20 h. 30.
DEHORS-DEDANS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf D.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-46-18), 24 h.
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). 18 h. 45.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). 12 h. 20 (sf D.).
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S. et D.).
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). 22 h. 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mar., 21 h.
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). 12 h.
UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). 14 h. 30.
UNE ETOILE EST NEE (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam., 17 h.

Les festivals

NICHOLAS RAY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.) : I. : les Amants de la nuit, II. : la Maison dans l'ombre.
MIZOGUCHI (v.o.), 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), mer., sam. : les Contes de la lune vague après la pluie, jeu. : les Amants crucifiés, ven. : la Vie d'O Haru, femme galante, dim., mar. : l'Impératrice Yang Kwei Fei, lun. : le Héros sacrilège.
WIM WENDERS (v.o.), 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), mer., ven., dim. : Alice dans les villes, jeu., lun. : An fil du temps, sam. : Faux mouvement, mar. : l'Angoisse du gardien de but au moment du pénalty.
LES GRANDS CLASSIQUES DE LA COMEDIE AMERICAINE (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 15 h. : Ball Game, 16 h. 30 : Words and Music, 18 h. 30 : Dancing Lady, 20 h. 30 : Banana Split, 22 h. 30 : One, two, three.
STUDIO ETOILE, 17e (380-19-93), 14 h. : Edward Munch (v.o.), 17 h. 15 : Casanova de Fellini (*) (v.o.), 20 h. : les Clowns, 22 h. : les 39 Marches (H.).
HOMMAGE A JEAN RENOIR, Action République, 11e (805-51-33), mer. : Boudu sauvé des eaux, jeu. : la Marseillaise, ven. : le Petit Théâtre de J. Renoir, sam. : la Chienne, dim. : le Testament du Docteur Cordelier, lun. : la Grande Illusion, mar. : le Fleuve.
CINE-ROCK, Vidéostone, 6e (325-60-34).
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16), mer., sam., dim., 13 h. 45 : les Aventures époustouflantes de Tom et Jerry, mer., dim., 15 h. 15 : Alice au pays des merveilles, sam., 15 h. 15 : les Aventures de Robin des bois (v.f.), mer., sam., dim., 17 h. : Festival de dessins animés Tex Avery (v.o.), 18 h. 30 (sf mar.) : Flesh Gordon (**) (v.o.), 20 h. (sf mar.) : le Locataire (**), 22 h. 10 (sf mar.) : Marathon Man (**), mar., 21 h. : Macbeth (v.o.).
LES GEANTS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), J. Huston, mer. : African Queen, jeu. : Moby Dyck, ven. : Fat City, sam. : The Misfits, dim. : Reflets dans un œil d'or, lun. : Promenade avec l'amour et la mort, mar. : L'Homme qui voulut être roi.
COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer. : Un Américain à Paris, jeu. : le Pirate, ven. : Tous en scène, sam. : Gigi, dim. : la Jolie Fermière, lun. : Chantons sous la pluie, mar. : Un Américain à Paris.
HOMMAGE A LA R.K.O. (v.o.), Action-Lafayette, 9e (878-80-50), mer. : Berlin Express ; jeu. : le Médaillon (v.f.) ; ven. : Bedlam ; sam. : Retour à Bataan ; dim. : la Chose d'un autre monde ; lun. : l'Ile de la mort ; mar. : le Fils de Kong.
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78), mer : le Mystérieux Docteur Clitterhouse ; jeu. : High Sierra ; ven. : les Anges aux figures sales ; sam. : le Trésor de la Sierra-Madre ; dim. : Passage to Marseille ; lun. : Casablanca ; mar. : Across the Pacific.
« CINE-POLAR » (v.o.), La Clef, 5e (337-90-80), II, mer. : Bande de flics ; jeu. : Refroidi à 99 % ; ven. : l'Inspecteur Harry ; sam. : La mort frappe trois fois ; dim. : Un cadavre au dessert ; lun. : l'Etrangleur de Boston ; mar. : Confession à un cadavre. — IV. mer. : le Détective ; jeu. : Mélodie pour un tueur ; ven. : Un justicier dans la ville ; sam. : Magnum force ; dim. : Tueur d'élite ; lun. : le Tunnel de la peur ; mar. : French Connection II.
NUIT BLANCHE (v.f.), La Clef, 5e (337-90-80), à partir du 18, I : Allô, brigade spéciale ; la Ceinture noire ; les Bas-Fonds new-yorkais ; Marseille contrat. — IV : Bunny Lake a disparu ; Juste avant la nuit ; la Route de la violence ; Lepke, le Caïd.
LES MARX BROTHERS, (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : Monkey Business ; jeu. : la Soupe au canard ; vend. : Une nuit à l'Opéra ; sam. : Chercheurs d'or ; dim. : Monkey Business ; lund. : les Marx au grand magasin ; mar. : Plumes de cheval.
QUINZE CHEFS-D'ŒUVRE DU JEUNE CINEMA ALLEMAND (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mer., jeu., vend. : la Tendresse des loups ; sam. : Les nains aussi ont commencé petits ; dim. : Aguirre ; mar., lund. : l'Ombre des anges.
LA BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50) : I. : 13 h. : Last Waltz ; 15 h. 10 : The song remains the same ; 17 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 19 h. 50 : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise ; vend., sam., 23 h. 50 : Orange mécanique. — II. : 12 h. 50 : Easy Rider ; 14 h. 30 : Rolling Stone London sixties ; 16 h. 10 : Un été 42 ; 18 h. : Un après-midi de chien ; 20 h. 10 : Taxi Driver ; 22 h. : Chiens de paille ; vend., sam., 24 h. : Rollerball.
STUDIO GALANDE, (v.o.), 5e (033-72-71) : 13 h. 30 : les Damnés ; 16 h. : A l'est d'Eden ; 18 h. : Retour ; 20 h. 10 : Salo ; 22 h. 10 : The Rocky Horror Picture show ; vend., sam., 24 h. : Panique à Needle Park.
DAUMESNIL (v.o.), 12e (343-52-97), 14 h. 15 (v.f.) : Astérix et Cléopâtre ; 15 h. 30 : Wizards ; 16 h. 55 : Sweet Movie ; mar., jeu., ven., sam., 18 h. 30 ; le Messager ; dim., lun., mar., 18 h. 30 : Qui a peur de Virginia Woolf ? mer., jeu., ven., sam., dim., 20 h. 35 : les Trois Jours du Condor ; lun., 21 h. : Myra Breckinridge ; mar., 21 h. : Fat City ; tous les jours, 22 h. 35 : The Missouri Breaks ; 0 h. 15 : les Diables.

Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15).
L'AMI AMERICAIN (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
L'AMOUR VIOLE (Fr., *) : 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (357-90-81).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE BAL DES VAMPIRES (A., * v.o.) : Cluny Palace, 5e (033-07-76).
LE BAL DES MAUDITS (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (033-34-37).
BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
BEN HUR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17). V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96).
LA BETE (Fr., **) : U.G.C., 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
COUSIN-COUSINE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE CRI (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
DELIVRANCE (A., ** v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). V.f. : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
DERNIER AMOUR (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount Elysées, 8e (359-49-34). V.f. : Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'EXORCISTE (A., ** v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
LE FANTOME DE BARBE-NOIRE (A., v.f.) : Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
FRANÇAIS, SI VOUS SAVIEZ (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
GENTLEMAN JIM (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LE GRAND MEAULNES (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LA GRANDE BOUFFE (Fr., **) : Paramount Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), jours impairs.
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f.) : Maillot Palace, 17e (574-10-40), sauf mardi.
HISTOIRE D'O (Fr., **) : Paramount Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Grand Pavois, 5e (554-46-85)).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA HONTE DE LA JUNGLE (Fr.-Belg., *) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 2e (225-18-45) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06.19) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
J'IRAI CRACHER SUR VOS TOMBES (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'INCORRIGIBLE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LAWRENCE D'ARABIE (A., 70 mm, v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LOLITA (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA MAISON DU Dr EDWARDES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Gaumont Sud, 14e (331-51-16).
MES CHERS AMIS (It., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11). V.f. : Nations, 12e (343-04-67) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
MONTY PYTHON (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MORE (A., ** v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
LE MYSTERE DE LA CHAMBRE JAUNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), jours pairs.
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
ORANGE MECANIQUE (A., ** v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
PLAYTIME (Fr.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), jours pairs.
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13). V.f. : Balzac, 8e (561-10-60) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; France Elysées, 8e (723-71-11) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67).
SENSO (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
SOLARIS (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
SOLEIL VERT (A., v.f.) : Maillot Palace, 17e (574-10-40) (sauf mardi).
UN CHEF DE RAYON EXPLOSIF (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES VALSEUSES (Fr., **) : Mistral, 14e (539-52-43).
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A. v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : Histoire d'O ; l'Humanoïde ; la Secte de Marrakech.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : la Secte de Marrakech ; Passeur d'hommes ; Avec les compliments de Charlie ; la Cage aux folles. Festival du film fantastique.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées-II (969-69-65) : L'amour, c'est quoi au juste ? Faut trouver le joint.
ELANCOURT, Centre des 7-Mares (062-81-84) : Melody in love ; Intérieurs (v.f.) ; Pour une poignée de dollars (v.f.).
LES MUREAUX (474-38-90) : Passeur d'hommes ; Buck Rogers au XXVe siècle ; la Secte de Marrakech.
MANTES, Domino (082-04-05) : la Percée d'Avranches ; la Secte de Marrakech. Festival du film fantastique.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Hair ; Nous maigrirons ensemble ; la Secte de Marrakech. Festival du film fantastique.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (451-04-08) : Passeur d'hommes ; les Valseuses (**).
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : Ben Hur ; les Valseuses (**) ; Nous maigrirons ensemble. Festival du film fantastique.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : la Percée d'Avranches ; Ben Hur ; Et la tendresse, Bordel ! le Fantôme de Barbe-Noire ; Faut trouver le joint ; Le monde est plein d'hommes mariés. — C 2 L (950-55-55) : Nous maigrirons ensemble.

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Passeur d'hommes ; les Douze Salopards ; l'Amour, c'est quoi au juste ? ; Faut trouver le joint.
BURES-ORSAY, les Ulis (907-54-14) : Passeur d'hommes ; Barracuda ; la Secte de Marrakech ; Avec les compliments de Charlie.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : Hair ; Ben-Hur ; Nous maigrirons ensemble ; Avec les compliments de Charlie ; 20 000 lieues sous les mers.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : le Chagrin et la Pitié.
SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-38) : Deux Super-Flics ; la Secte de Marrakech ; les Producteurs ; Barracuda.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Délivrance (**) ; les Aventures de Bernard et Bianca ; Nous maigrirons ensemble.
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : Orange mécanique (**).
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (798-80-04) : Attention, on va s'facher !
NEUILLY, Village (722-63-05) : L'amour, c'est quoi au juste ?
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Avec les compliments de Charlie ; Nous maigrirons ensemble. — Studio (749-19-47) : Deux super-flics ; les Valseuses (**) ; Opération Dragon.
VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : Et pour quelques dollars de plus (v.f.) ; Attention, on va s'fâcher ! (v.f.) ; Phantom of the Paradise (v.o.) ; la Baie sanglante (v.o.).

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Faut trouver le joint ; la Secte de Marrakech ; Nous maigrirons ensemble ; Attention, on va s'fâcher ! (v.f.) ; la Fureur du dragon.
BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-03) : Préparez vos mouchoirs.
BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : Grease ; le Jeu de la mort ; les Sorciers de l'île aux singes.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : Ben Hur ; Flic ou Voyou ; Avec les compliments de Charlie.
MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : Passeur d'hommes ; Faut trouver le joint. Festival du film fantastique, mer. : l'Invasion des soucoupes volantes ; jeu. : le Jardin des supplices ; ven. : Rollerball ; sam. : Mondwest ; dim. : 2001, Odyssée de l'espace ; lun. : l'Invasion des araignées géantes ; mar. : Zardoz.
LE RAINCY, Casino (302-32-32) : la Secte de Marrakech.
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : Passeur d'hommes ; Dans les profondeurs du triangle des Bermudes ; Faut trouver le joint ; la Secte de Marrakech. — Festival du film fantastique.
ROSNY, Artel (528-80-00) : Bernard et Bianca ; la Secte de Marrakech ; les Valseuses (**) ; la Percée d'Avranches ; Dans les profondeurs du triangle des Bermudes. — Festival du film fantastique.
VINCENNES, Palace (328-22-56) : Avec les compliments de Charlie ; les Producteurs ; Nous maigrirons ensemble.
CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : Ben-Hur ; Avec les compliments de Charlie ; Délivrance ; Mary Poppins.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : Bernard et Bianca ; l'Humanoïde ; la Bête ; la Percée d'Avranches ; la Secte de Marrakech ; Festival film fantastique, mer. : le 6e Continent ; jeu. : Phase IV ; ven. : la Sentinelle des maudits ; sam. : le Bal des vampires ; dim. : Orca ; lun. : L'homme qui venait d'ailleurs ; mar. : Nosfératu, fantôme de la nuit.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Faut trouver le joint (**) ; L'amour, c'est quoi au juste ? ; la Secte de Marrakech (*).
MAISONS - ALFORT, Club (378-71-70) : Avec les compliments de Charlie ; Barracuda ; le Charme discret de la bourgeoisie.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Avalanche Express ; Faut trouver le joint (**) ; Passeur d'hommes ; la Cage aux folles. — Port : Et la tendresse, bordel.
ORLY, Paramount (726-21-69) : Faut trouver le joint (**) ; L'amour, c'est quoi au juste ?
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : le Charme discret de la bourgeoisie ; Nous maigrirons ensemble ; Avec les compliments de Charlie ; Ben Hur ; Flic ou voyou ; la Coccinelle à Monte-Carlo.
VILLENEUVE - ST - GEORGES (389-21-21) : Et la tendresse, bordel ; Passeur d'hommes ; Faut trouver le joint.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (961-00-07) : Hair ; Avec les compliments de Charlie ; la Secte de Marrakech ; les Producteurs ; l'Amour, c'est quoi au juste ? — Gamma (961-00-03) : Ben Hur ; Passeur d'hommes ; Pirahnas (*). Festival du film fantastique.
CERGY - PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Nous maigrirons ensemble ; Passeur d'hommes ; Avec les compliments de Charlie. Festival du film fantastique.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : les Valseuses (**) ; la Secte de Marrakech ; le Charme discret de la bourgeoisie ; Faut trouver le joint ; l'Humanoïde ; Avec les compliments de Charlie. — Marly : Délivrance (**).
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : Passeur d'hommes ; l'Humanoïde ; l'Exorciste ; Avec les compliments de Charlie. Festival du film fantastique.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS... DANS UN JARDIN-TERRASSES

BRASSERIE DE L'ALMA 359-57-11 5, place de l'Alma, 8e T.l.jrs	De 12 heures à 1 heure du matin. Vue magnifique sur l'avenue George-V, la place de l'Alma et la Seine.
LE MOULIN DU VILLAGE 265-08-47 25, rue Royale, 8e F/dim.	Cité Berryer. Déjeuners. Dîners jusq. 22 h. 15. Christian VANNEQUE et Charles SCUPHAN vous reçoivent dans la rue de leur village.
LA CREMAILLERE 1900 606-58-59 15, place du Tertre, 18e T.l.jrs	Huîtres et Coquillages toute l'année. Vivier d'eau de mer. Spéc. : Magret de Canard pommes rouergates. Dîners, Soupers. Amb. music.

DINERS

RIVE DROITE

ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, boulevard des Italiens, 2e. T.l.jrs	Propose une formule « Bœuf » pour 31,50 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 heure du matin. Grande Carte de Desserts Ambiance musicale.
DARKOUM 742-53-60 44, rue Sainte-Anne, 2e T.l.jrs	Cadre typique. Spéc. Marocaines réputées : Couscous, Pastilla, Tagines, Méchoui. Vin de Boulaouane. Salon, salle climat. On sert j. 23 h. 30.
LA TOUR HASSAN Rés. 233-79-34 27, rue Turbigo, 2e F/dim.	Spécialités marocaines. Couscous, Méchoui, Tagines, Basteias. Déjeuners. Dîners. Soupers jusqu'à minuit. Ambiance musicale.
LE SANDREVILLE 277-50-48 26, rue des Francs - Bourgeois (3e)	Dans le Marais. Amb. musicale, dîners aux bougies, c'est tout petit. Le midi et le soir jusqu'à 1 heure du matin. Fermé le lundi.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose une formule « Bœuf » pour 31,50 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 heure du matin. Grande Carte de Desserts. Ouvert le dimanche.
BISTRO DE LA GARE 73, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose 3 hors-d'œuvre, 3 plats, 31,50 F s.n.c Le soir jusqu'à 1 h. du matin. Grande Carte de Desserts. Décor d'un bistrot d'hier. Ouv dim.
COPENHAGUE 359-20-41 142, Champs-Elysées, 8e F./dim.	De midi à 22 h. 30. Spécialités danoises et scandinaves : hors-d'œuvre danois, festival de saumon, mignons de renne, canard salé.
MAISON QUEBECOISE 720-30-14 20, r. Quentin-Bauchart, 8e F/dim.	Jusqu'à 23 h. 45. Spécialités canadiennes : Potage Québécois 10, Assiette boucanée 36. Speare Ribs 32, et plats français.
POULARDE LANDAISE 359-20-35 4, rue Saint-Philippe-du-Roule, 8e	F/sam.-dim., et vend. soir en août. J. 22 h. 30, Spéc. Landais. : Pipérade 28, confit canard 58. Foie gras frais maison 56. Ses grillades. Prix nets.
AUBERGE DES TEMPLES T.l.jrs 74, r. de Dunkerque (Mo Anvers) 9e	Restaurant Cambodgien, fine cuisine, époque d'Anghkor, spéc. chin., vietnam., thaïl., japon., prépar. par anc. chefs du pays - 874-84-41.
LE BŒUF SUR LE GRIL 727-98-40 47, avenue R.-Poincaré, 16e F/dim.	Jusq. 22 h. 15. Ses entrées : Tourteau frais décortiqué 28 F, Salade de foie gras 35 F. Carré d'agneau aux herbes pour deux personnes 85 F.
BRASSERIE CROMWELL 727-97-75 131, av. Victor-Hugo, 16e T.l.jrs	Jusqu'à 23 h. 30. Ses plats du jour et spécialités alsaciennes : Choucroute jarret fumé 36, Foie gras frais au Riesling de chez FLO 31.
SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT 123, av. Wagram (17e), 227-61-50 Fermé dimanche. Parking gratuit.	TERRASSE D'ETE. MENU 96 F (sangria, vin, café, service compris). CARTE DE SPECIALITES : Homard à l'américaine, saumon frais grillé béarn., Paëlla à la langouste, magret de canard, soufflé aux framboises.
PIZZERIA CAMPO VERDE T.l.jrs Place Blanche, 18e 606-07-97	JOUR ET NUIT, DINERS dans un cadre coloré. Spéc. italiennes : ses Pizzas au feu de bois, ses pâtes fraîches, ses Grillades à la braise.
RIBATEJO 370-41-03 6, rue Planchat, 20e F/mardi	Jusqu'à 24 heures. Spécialités portugaises. Morue à Bras, Viande de porc Alentejo, Coquelets grillés au Pili-Pili (Churrascos). P.M.R. 80 F.

RIVE GAUCHE

AU VIEUX PARIS ODE. 79-22 2, place du Panthéon, 5e F/dim.	J. 22 h. 30. Spéc. du Sud-Ouest : Saucisson d'oie farci, Foie gras de canard, confits, piperade, chipirons à la basq. Sa cave, P.M.R. 80 F.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	Propose une formule « Bœuf » pour 31,50 F s.n.c. Jusqu'à 1 h. du matin avec ambiance musicale. Grande Carte de Desserts. Ouv. dim.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats 31,50 F s.n.c. Décor classé monument historique. Jusqu'à 1 heure du matin. Grande Carte de Desserts. Ouv. dim.
LAPEROUSE 326-68-04 51, q. Grands-Augustins, 6e F/dim.	On sert jusqu'à 23 h. 30 Grande carte. Ses salons de deux à cinquante couverts. Cadre ancien de réputation mondiale.
TAVERNE ALSACIENNE 828-80-60 266, rue de Vaugirard	Ouverte tous les jours. Une des MEILLEURES CHOUCROUTES DE PARIS.
TY COZ 828-42-69 333, rue de Vaugirard, 15e F/dim.	Jusqu'à 23 h. Spéc. bretonnes : Fruits de mer, Poissons (Lotte en matelote, Bar grillé « Beurre monté », Terrine chaude de poissons).

HORS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE **** Rolleboise, 60 km de Paris.	UN WEEK-END GOURMAND DANS VOTRE CHATEAU-HOTEL. TEL. : 093-21-24.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LE CONGRÈS Pte Maillot, 12 h. à 2 h mat. 574-17-24
80, av. Grande-Armée. POISSONS BANC D'HUITRES toute l'année Spéc. de viandes de bœuf grillées

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e ODE. 75-34
Huîtres - Poissons - Vins de pays

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-62-09
Choucroute - Spécialités

LA CLOSERIE DES LILAS
171, boulevard du Montparnasse 326-70-50 - 033-21-68
Au piano Yvan Mayer

CHEZ HANSI 3, pl. 18-Juin-1940 Face Tour Montparnasse. Choucroute. Fruits de mer toute l'année. Ouvert jusqu'à 3 h. du matin. Tél. 548-96-42

A 2 pas de la GARE DU NORD restaurez-vous de 11 h. à 2 h. du mat. dans les cabines d'un célèbre transatlantique. P.M.R. 65 F
A LA VILLE DE DUNKERQUE
24, r. de Dunkerque, 10e. 878-03-47

GUY 6, r. Mabillon, ODE. 87-61 Saint-Germain-des-Prés
Prix de la meilleure cuisine étrangère de Paris pour 1978
Feijoada - Churrascos - Camaroes

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
153 F	278 F	385 F	508 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
260 F	488 F	708 F	928 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
183 F	323 F	468 F	618 F
II. — SUISSE-TUNISIE			
238 F	423 F	613 F	808 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux, trop éloignés d'une agglomération, d'être assurés de lire le Monde, *nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :*

FRANCE :	
Quinze jours	31 F
Trois semaines	40 F
Un mois	49 F
Un mois et demi	69 F
Deux mois	89 F
Deux mois et demi	108 F
Trois mois	128 F
ETRANGER (voie normale) :	
Quinze jours	46 F
Trois semaines	63 F
Un mois	83 F
Un mois et demi	119 F
Deux mois	155 F
Deux mois et demi	192 F
Trois mois	228 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	57 F
Trois semaines	78 F
Un mois	103 F
Un mois et demi	150 F
Deux mois	197 F
Deux mois et demi	243 F
Trois mois	290 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les nom et adresse en lettres majuscules.



N'allez pas attraper des boutons sur les plages, n'allez pas vous estropier sur les routes, allez crever de rire au Café de la Gare à 22 h. 30 en dégustant LE BASTRINGUE ETC... de Karl VALENTIN, spectacle ? ! de Guénolé AZERTHIOPE avec toute la troupe du Fénoménal Bazaar Illimited.

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 15 AOUT

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Les Provinciales : La vigne et le vin (Le fermier de Monbouquet) ; 19 h. 30, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 45, Caméra au poing ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Hommage à Gilbert Cesbron : TELEFILM : C'est Mozart qu'on assassine. Réalisat. P. Goutas. Avec L. Seigner et C. Brisse.

La fin d'un couple, l'histoire d'un divorce, et ses répercussions sur la vie d'un enfant.

22 h. 15, Les musiciens du soir : l'Harmonie de Rives-de-Gier.

22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 15, Documentaire : Les Indiens du Pérou ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : LE MILLION, de R. Clair (1931). Avec Annabella, R. Lefèvre, V. Greville, L. Allibert, C. Stroesco, O. Talazac. (N. Rediff.)

Un artiste sans le sou a gagné un million à la loterie. Mais le billet gagnant se trouve dans la poche d'un vieux veston après lequel il faut courir pendant toute une journée.

Sur le thème de la poursuite, cher à René Clair au temps du muet, une comédie trépidante avec couplets chantés, en réaction contre le « théâtre filmé ».

21 h. 55, A propos du Million (avec R. Clair).

22 h. 25, Concert (en Eurovision).

L'Orchestre des Jeunes de la Communauté européenne interprète l'Ouverture des créatures de Prométhée (Beethoven), sous la direction d'E. Heath, et Concerto pour piano et orchestre (Beethoven), Un survivant de Varsovie (Schönberg), l'Oiseau de feu (Stravinski), sous la direction de C. Abbado, soliste Maurizio Pollini.

23 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, FILM : LA FLOTTE EST DANS LE LAC, de Lewis R. Foster (1929), avec Laurel et Hardy ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM : LE SEIGNEUR D'HAWAI, de G. Green (1962), avec C. Heston, Y. Mimieux, G. Chakiris, F. Nuyen, J. Darren, A. Mac Mahon.

Un riche colon blanc, qui se considère comme le seigneur d'Hawaï, refuse, par racisme, le mariage de sa sœur avec un Hawaïen et ne veut pas donner son nom au fils qu'il a eu de sa maîtresse indigène.

Le problème racial noyé dans une intrigue de roman-feuilleton. Réalisation compassée.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Mot à mot : Femme ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : les champs du rêve ;

20 h., The Kitchen Center... for video music and dance ; 22 h. 30, Les trois premiers siècles de l'Eglise, en compagnie d'Eusèbe de Césarée ; 22 h. 50, Opéra, opérettes : Quand les chanteurs d'opéra rendent hommage à l'opérette.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 21 h., Festival de Salzbourg... en direct du Grossen Festspielhaus : « Ouverture d'Obéron » (Weber), « Rhapsodie pour contralto, chœurs et orchestre » (Brahms), « Symphonie n° 2 en ré majeur » (Brahms), par l'Orchestre philharmonique de Vienne et les chœurs du Staatsoper de Vienne, dir. K. Boehm. Avec C. Ludwig ; 22 h. 40, Ouvert la nuit : plaisir d'amour ; 0 h. 5, Germaine Tailleferre ; 1 h., Le guide musical des lieux de Paris.

JEUDI 16 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Doris Comédie ; 13 h., Journal, Série : Les mystères de l'Ouest ; 14 h. 40, Vic le Viking ; 15 h. 10, Acilion et sa bande.

18 h., Les Provinciales : la Vendée (Julienne) ; 19 h., Feuilleton : Anne, jour après jour, 19 h. 15, Jeunes pratique ; 19 h. 35, Caméra au poing ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Miss, de J. Oriano, réal. R. Pigault (Miss et la vie en rose). Avec D. Darrieux, J. Morel, D. Provence.

21 h. 35, Série documentaire : Tigris... le voyage sumérien de Thor Heyerdahl (4. — Civilisation).

22 h. 30, Caméra Je : Les Enfants du placard, de B. Jacquot (1977), avec B. Fossey, L. Castel, J. Sorel, G. Marchal, I. Weingarten.

Un frère et une sœur, liés depuis l'enfance par un rite secret, se retrouvent après des années de séparation et cherchent à recréer leur univers. Ils se heurtent aux contraintes de la vie bourgeoise que mène la jeune femme.

Une mise en scène dépouillée, hiératique, pour des fantasmes et des désirs inavoués. Un très beau film.

23 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 15, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : Les arpents verts ; 14 h., Aujourd'hui madame (Les canons de la beauté ; 15 h., Série : Sur la piste des Cheyennes ; 16 h., Série : C'est nous (Berlin-Ouest) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Téléfilm : Amore, réal. K. Lemke.

Une histoire de légumes où l'amour triomphe de la lutte des classes : Maria, fille d'un petit marchand, rencontre Pietro, fils d'un riche importateur.

22 h., Musique : Requiem, de Verdi, par l'Orchestre philharmonique de Lille, dir. J.-C. Casadesus et les Chœurs de Düsseldorf.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III, FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM : HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN, de V. de Sica (1963), avec S. Loren, M. Mastroianni, A. Giuffre, A. Trovajoli, G. Ridolfi. (Rediffusion.)

La femme d'un chômeur napolitain, vendeuse de cigarettes de contrebande, est perpétuellement enceinte pour échapper à la prison. Une bourgeoise de Milan a une brève liaison avec un employé. Une call-girl romaine rend à sa vocation un séminariste épris d'elle.

Trois sketches pittoresques pour un récital Sophia Loren. De Sica en plein cinéma commercial.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Mémoires vivantes ; 9 h. 7, Universités de l'universel : en Chine ; 10 h., De l'autre côté de la frontière : à Luxembourg ; 11 h. 2, Musiques de chair et de sang : Tchaïkowski, Berlioz, Prokofiev, Daniel-Lesur (et, à 16 h. 40, Tchaïkowski, Wagner) ; 12 h. 5, Œuvres et chefs-d'œuvre en France : Cézanne ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Feuilleton : « les Brontë », histoire d'une famille d'écrivains ; 14 h. 10, Entretiens avec... Henri Sauguet ; 15 h., L'Egypte... en remontant le Nil : Là où le bât blesse les égyptologues ; 16 h., Le Pacifique en long et en large : Cook et l'Australie ; 17 h. 20, Mission Chine : le tombeau des Ming ;

18 h. 30, Mot à mot : Epoux ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la rêverie et le corps ;

20 h., « Antony », d'A. Dumas père ; 22 h. 5, Musique enregistrée ; 22 h. 30, Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise, en compagnie d'Eusèbe de Césarée ; 22 h. 50, Opéra, opérettes : Quand les chanteurs d'opéra rendent hommage à l'opérette.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien vacances ; 9 h. 2, Des notes sur la guitare ; 9 h. 35, Estivales : orchestre symphonique de l'Utah (Beethoven, Milhaud, Mahler) ; 12 h., Les vacances du musicien... histoire de chats : Bellini, Schubert ; 12 h. 35, Jazz : Summer sequences ; 13 h. 5, Devoir de vacances : Liszt ;

14 h., Estivales... Orchestre philharmonique des pays de la Loire : Strauss, Paganini, Bartok ; 15 h. 40, Grenier musical : Campra, Stravinsky, Milhaud, Tarrega, Hossein, Pierné, Elgar ; 17 h. 15, Les chants de la terre ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Festival d'Aix-en-Provence : concert Schubert, par l'Academy of Saint-Martin-in-the-Fields, dir. S. Skrowaczewski et les chœurs Elisabeth Brasseur, dir. C. Brilli. Avec V. Masterson, A. Murray, P. Langridge, J. Bastin ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : plaisir d'amour ; 0 h. 5, Germaine Tailleferre ; 1 h., Le guide musical des lieux de Paris.

LETTRES

Un dictionnaire bibliothèque

(Suite de la première page.)

Le drame, la folie, l'absurde, l'insaisissable chaos des millénaires grondent justement sous les mille cent quarante-sept pages des deux dernières livraisons de son encyclopédie, parues avant les vacances 1979. Depuis l'article « Quarante-sept zonins », fameux samouraïs japonais condamnés au dix-huitième siècle à un hara-kiri collectif, jusqu'à la tumultueuse épopée théologique et militaire du réformateur suisse Zwingli, dont la vie clôt symboliquement l'œuvre de Michel Mourre, à la lettre Z, par un déferlement de passions iconoclastes, l'histoire des hommes semblable au feu de la terre gronde, flamboie comme un inapaisable volcan.

Dans quel sens ? A quelles fins ? Le vertige gagne l'esprit devant tant de malheurs, de souffrances englouties dans des événements oubliés, où le dérisoire côtoie sans cesse la catastrophe. Avec ses classements bien sages, tout dictionnaire introduit dans le monstrueux tourbillon les rassurantes rigueurs de l'ordre alphabétique.

A défaut de comprendre les actes, le lecteur au moins reconnaîtra les têtes. Derrière leur appartenance à une communauté formée par les hasards de la lettre T un lien mystérieux et profond existe néanmoins entre le très secondaire empereur romain Tacite, vaniteusement convaincu d'appartenir à la descendance de l'auteur des « Annales, et les vingt millions de Chinois exterminés dix-sept siècles plus tard pendant la révolte des Taï-Pings. Pourtant, ces vingt millions de cadavres alignés dans une guerre paysanne, conduite pour l'essentiel à la hâche, à la lance, au couteau, annoncent apparemment pour quelque retour vers la sagesse antique, mais les massacres sans merci de l'âge industriel.

En 1850, le spectre assis sur le trône impérial de Pékin s'appelait Hien-Fong. Tout fils de Dragon qu'il fût ou se prétendit, le personnage étincellait de cette médiocrité si fréquente chez les hommes de pouvoir de toutes les époques et sous tous les régimes. La papauté devant Luther, Kerenski face à Lénine, Albert Lebrun chassé par les Panzers de Gudérian, Gérald Ford jovial malgré l'effondrement du Sud-Vietnam, renouvellent de siècle en siècle l'éternelle combinaison de rouerie impuissante, de jactance prétentieuse et de passivité obtuse par où se perdent les empires, les civilisations et les peuples, avec pour tous un même et seul prix en hausse constante, le sang.

Malgré ses réticences envers Hegel, Michel Mourre pratiquait trop son œuvre pour ne pas rechercher sous les événements une explication globale au dérisoire comme aux hécatombes. A l'article « Venatio » de son encyclopédie, il constate l'étrange goût des Romains pour ce jeu cruel, où ils opposaient des bêtes entre elles dans le Cirque, avec parfois des hommes. L'inauguration du Colisée coûta ainsi le sacrifice de quatre mille animaux domestiques et cinq mille d'origine sauvage. L'analogie entre l'agressivité sociale et celle des quadrupèdes, mise à la mode depuis cinq ou six ans, classe peut-être les soixante-deux mille combattants morts en deux jours à Waterloo parmi les inévitables victimes d'un comportement naturel qu'il suffit, pour le comprendre, d'observer chez les fauves.

Cette étroite vision des choses comble probablement quelques entomologistes du dimanche toujours prêts à confondre l'univers des hommes avec celui des fourmis-soldats. Elle répugne au cœur comme à la raison, même si le gouvernement de la fourmillière élève certains insectes au rôle de perpétuels candidats.

L'œuvre de Michel Mourre s'intéresse peu à de telles controverses. Des aventures individuelles et collectives étendues sur plusieurs millénaires, dans la monotone succession des apogées et des effondrements, des grandeurs et des bassesses, il tire le panorama somptueux d'une histoire essentiellement humaine jusque dans sa démesure.

L'asile du savoir

L'auteur s'efface autant qu'il peut derrière les personnages ou les événements qu'il aborde. Tous ne s'y prêtent pas pareillement, et certains n'échappent pas à sa tendresse ou à sa vérité. Fougueux admirateur de la Rome païenne, il lui consacre un chapitre enthousiaste. Européen convaincu, il ne pardonne guère au cardinal de Richelieu d'avoir consacré, par son nationalisme avant la lettre, « la division spirituelle » du vieux monde, ouverte par Luther. Son opinion personnelle perce moins lorsqu'il touche aux sujets d'actualité. Les articles « Résistance », « Socialisme », « Turquie », « Vietnam » traitent ainsi très objectivement de thèmes d'ordinaire livrés aux passions.

Pour avoir parcouru en intime les siècles anéantis près de quinze ans avant d'entreprendre son ouvrage, *Michel Mourre éprouvait parfois* l'impression de lassitude ressentie par un voyageur lorsqu'il traverse des contrées trop semblables. Les individus d'exception, les Titans démiurges où s'incarne l'énergie collective, exerçaient sur lui une extrême attirance. Sa sympathie éclate à l'improviste, comme au détour de cette page où il avoue un penchant pour Salluste parce qu'en dépit d'une existence de jouisseur sans grande moralité, l'historien de *Jugurtha* vivait « secrètement complice de toutes les âmes fortes et héroïques » de son temps. Ce penchant pour les destins hors série l'expose à des indulgences paradoxales et dangereuses. La dictature stalinienne entre ainsi apparemment, pour l'auteur, dans la catégorie du drame, non dans celle de la monstruosité. Il considère les procès de Moscou comme une « forme de justice » assurément curieuse, mais ne dénonce pas en eux une pure et simple parodie du droit. Même si les « crimes » du successeur de Lénine ne lui inspirent aucun doute, la dénonciation du « culte de la personnalité » ne lui semble pas « sans injustice à l'égard de l'homme qui a porté à son apogée l'influence de l'U.R.S.S. et du marxisme ». Même au parti communiste, bien des plumes n'oseraient plus en écrire autant.

Michel Mourre estimait qu'à une époque où nos contemporains perdent leur temps, peut-être même jusqu'au goût de lire, le dictionnaire change de fonction. Il ne rassemble plus seulement des connaissances, mais devient l'asile d'un savoir éclaté entre les livres inaccessibes ou trop nombreux. Il conçut donc son encyclopédie comme une claire, une spacieuse bibliothèque où chacun entre, s'assoit, consulte un article à la façon dont le curieux cultivé feuillette un volume et se familiarise, ici avec une civilisation, ailleurs avec un personnage célèbre, déguste en gourmand les anecdotes, s'intéresse aussi aux produits, aux plantes, aux lieux, aux usages, aux développements d'une technique ou d'un art. Dans ces pages, l'essor de la radio précède ainsi les règnes des Ramsès égyptiens, la vie de Robespierre voisine avec la naissance des Rolls-Royce, une étude sur le tabac, une autre sur le téléphone, ou le Rhin.

L'histoire des hommes épouse trop leurs contradictions pour ne pas frapper de ridicule tous les dogmes simplificateurs, quelle qu'en soit l'origine. De la fraternité chrétienne entre les créatures de Dieu jusqu'au marxisme égalitaire, quel principe n'engendra pas un jour ou l'autre l'exact contraire de son projet initial ? L'amour du prochain se termine sur les bûchers ardents de la très sainte Inquisition et la théorie du dépérissement de l'Etat engendre l'une des plus cauchemardesques coercitions policières. Le retournement, l'inversion se produisent mille fois. Prince lettré, grand amateur d'art, Tamerlan consacra ainsi toute son existence au pillage et à la destruction. Admirateur du Coran, il tournoya sur le quatorzième siècle comme un typhon sanglant, ruina la civilisation musulmane d'Asie partout sur son passage.

Absorbé par l'évocation de ces fresques puissantes, Michel Mourre a laissé, ici et là, quelques menues erreurs se glisser dans quelques-unes de ces pages. Au tome VII, par exemple, une rédaction imprécise attribue à Léon Trotski l'idée de se fixer en Turquie après son départ d'U.R.S.S., quand ce choix incomba au seul gouvernement soviétique. Perdues dans l'œuvre colossale, de telles vétilles méritent à peine de retenir l'attention qui, à juste titre, se fixe sur l'essentiel. Dans les premières années de Rome, les Etrusques Véies bloquèrent pendant quatre-vingts ans son expansion parce qu'ils contrôlaient un imprenable petit pont à 10 kilomètres de la ville. Quatre-vingts ans pour 10 kilomètres, quand quatre années suffirent à la seconde guerre mondiale pour enflammer la planète !

Sur les 4 894 pages de ses huit volumes, le dictionnaire multiplie ces comparaisons fascinantes où l'accélération de l'histoire cesse d'être une formule heureuse parmi d'autres pour devenir la vérité de notre temps. Peu d'ouvrages stimulent autant l'intelligence. Grâce *aux illustrations splendides sélectionnées par Jacques Boudet*, celui-ci ajoute à la force du savoir les séductions de la beauté.

GILBERT COMTE.

★ Michel Mourre, *Dictionnaire encyclopédique d'histoire*, huit volumes, Bordas édit.

VU

Méchantes !

On le dit souvent, on a raison, les Français ont vraiment la manie du cours ex cathedra, de l'explication de texte assommante, inutile. C'était flagrant mardi soir aux « Dossiers de l'écran. On venait de suivre, fascinés, un documentaire britannique sur les plantes carnivores, une splendeur à tout point de vue, photographies, commentaire, un modèle. Il a fallu, après cela, que l'un des invités fasse fuir les enfants en reprenant interminablement au tableau noir de l'écran, sous prétexte d'en contrôler la vérité scientifique, cette leçon de botanique pourtant placée sous le haut patronage de l'université d'Oxford.

Quand, enfin, il a posé sa règle et qu'on a pu entrer dans le vif du sujet, on a eu droit aux mines effarées de M. Joseph Pasteur : mon Dieu, quelle horreur ! La nature est donc cruelle ! Peut-on parler, devant une tortue alligator attrapant un poisson au hameçon de sa langue écarlate, de crime par préméditation ?

Force a été de le rassurer. Non, non, de l'araignée à la dionée, du guépard à l'urine-traquenard du népenthès, dans le monde animal et dans le monde végétal, on tue pour vivre. L'homme est seul à faire le contraire, l'homme et les animaux qu'il a domestiqués. Ce n'est pas par plaisir, c'est par devoir que le drosera referme ses crocs en forme de barreaux de prison sur l'insecte, qu'il mettra trois semaines à digérer.

Alors, M. Joseph Pasteur, se hissant au niveau de la réflexion philosophique : mais, dites-moi, qui a inventé tout ça, c'est dû à qui, à quoi, au hasard, à la nécessité ? Les savants réunis sur le plateau se sont bien gardés de trancher une question aussi litigieuse. Ils nous ont apporté, en revanche, une précision étonnante : ces ravissants petits gobe-mouches, ces pièges à guêpes, ces fleurs des marais et des tourbières font fureur dans les appartements américains et nippons. On ne peut plus répondre à la demande. C'est très vilain, a déclaré, pour conclure, le meneur de jeu, décidément en verve. Quel agrément peut-on trouver à avoir des plantes aussi méchantes chez soi ?

CLAUDE SARRAUTE.

SPORTS

ÉQUITATION

AVANT LES CHAMPIONNATS D'EUROPE DE ROTTERDAM

Des monstres sacrés aux étoiles filantes

Une semaine avant le Championnat d'Europe de concours hippique, qui se disputera du 16 au 19 août à Rotterdam, l'équipe appelée à soutenir les couleurs nationales, et composée d'Hubert Parot, de Gilles de Balanda, d'Eric Leroyer et de Patrick Caron, s'est pliée sans regimber et dans la bonne camaraderie à un entraînement rationnel, donc prudent — ménageons nos montures — tour à tour sur les terrains militaires de Fontainebleau et sur les pelouses de l'hippodrome du Grand-Parquet. Sur les plans sportif et moral, la « performance » n'est pas mince.

Dans le passé, des expériences ont bien été tentées, un jour ici, un autre là, mais les instructeurs officiels prêchaient généralement dans le désert, la plupart des cavaliers pressentis balayant dédaigneusement du revers de la main des « invitations » assimilées, dans leur for intérieur, ni plus ni moins, aux corvées de soupe au régiment. Et à propos de caserne, il fallait entendre claironner d'indignation ces messieurs qui, au reste, portaient des noms illustres et n'étaient plus de la première jeunesse. Extraordinaire privilège soit dit en passant, du sport équestre qui permet à un champion de se prolonger, sans faiblir, bien au-delà de la cinquantaine.

Cela dit, quelles leçons, chez nous, les artistes, millionnaires en obstacles, auraient-ils pu tirer des responsables en place, médiocrement titrés le plus souvent, et pour ce motif, jugés comme d'aimables dilettantes ?

A l'époque où il était chargé de l'équipe de France, le bouillant chevalier d'Orgeix avait, le premier, réussi, aux heures décisives, à créer « un certain climat ». Mais ses tentatives de grouper à Saumur les cavaliers de pointe s'étaient traduites par un complet fiasco.

Aujourd'hui, foin des grandes vedettes. Les vieilles « tiges » exceptées, nous sommes à l'ère des étoiles filantes. Bien souvent, le cœur nous étreint quand nous voyons entrer en piste un tout jeune centaure hissé du jour au lendemain au sommet de la *hiérarchie pour avoir eu le bonheur* de « sortir » un cheval de talent. Puis, un jour, pour une cause échappant à l'analyse, l'animal chauffe, casse du bois en compétition, pratique obstinément le rase-mottes, laissant son cavalier atterré à sa sortie de piste. Adieu les flots de ruban de la victoire et les tapes amicales dans le dos, voici le champion, hier fêté, aujourd'hui aussi misérable qu'un petit oiseau pris à un bâton enduit de glu.

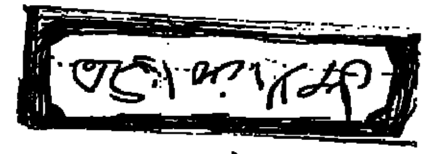
Pourquoi citer des noms fraîchement présents dans toutes les mémoires, pourquoi raviver des peines relativement récentes et sûrement affreuses ?

Tenons-nous en au concret. A Fontainebleau, à quelques heures du voyage de Rotterdam, nous avons assisté à l'ultime séance d'entraînement de nos cavaliers, et, songeant aux parcours colossaux qui les attendent, la marge de sécurité pour l'équipe, à une exception près, nous a paru faible. Marcel Rozier, entraîneur national pour le saut d'obstacles, avait très astucieusement dessiné un tracé, façon Rotterdam, avec des pièges *qui ne se* trouvent nulle part ailleurs. Notamment un double de barrières blanches, l'un des éléments comprenant un talus dont peut prendre peur tout cheval étranger à ce type de sollicitation.

Les seigneurs de l'élevage français étaient à pied d'œuvre. *Flambeau C*, hongre alezan de huit ans (le bel âge), par *Un Prince*, étalon de pur sang du haras national de Saint-Lô. Propriété de la Fédération, cet animal était piloté par son cavalier attitré, Eric Leroyer, vingt-quatre ans, travailleur acharné ayant, dans sa jeune vie, usé ses fonds de culotte beaucoup plus sur le cuir de ses selles que sur le bois des bancs d'école. Il y avait aussi le bai *Fukase Grimeu* par *Ukase* et *Voyez la Belle*, animal important monté par le poids lourd et très fin cavalier Hubert Parot. Citons encore l'étalon *Galoubet*, superbe de condition et doté d'un coup d'ascenseur impressionnant à l'obstacle. Il est monté subtilement — trop subtilement peut-être — par le très classique — trop peut-être — Gilles de Balanda. Enfin, voici le hongre *Eole IV*, sautant avec des pétards sous les sabots et mené comme il convient tambour battant par son utilisateur, le jeune Patrick Caron, promu grand chef tout récemment.

Seul termina sans fautes Hubert Parot, l'expérience ici triomphant sur toute la ligne ! Gardons-nous de hasarder un pronostic pour le Championnat d'Europe. Précisons seulement qu'une seule pénalité aujourd'hui, dans un parcours de classe internationale, enlève tout espoir au couple cavalier-cheval de ramasser le titre convoité. Si les Français échouent cette fois-ci, ils n'auront pas l'excuse d'avoir été envoyés sans préparation.

ROLAND MERLIN.



Le Monde

société

JUSTICE

AUX FLAGRANTS DÉLITS

Le dernier endroit où l'on juge

En cette veille du 15 août, la 23[e] chambre correctionnelle — appelée « tribunal des flagrants délits » — qui avait pour président celui de la 17[e] chambre (M. Jean Serre); et qui siégeait dans les locaux de la 13[e], était, dans un palais de justice quasiment désert, le dernier endroit où l'on jugeait et où l'on se promenait. Dans le public, les retraités en mal de distractions avaient laissé leur place favorite à quelques touristes égarés quelque part entre Notre-Dame et la Sainte-Chapelle. Nantis de leur guide vert, ils entraient là, appareil photo en bandoulière, sous l'œil indifférent des policiers, et regardaient sans comprendre la justice attribuer son lot quotidien de condamnations.

Les prévenus avaient, eux, le regard habituel, un peu vide des « paumés » des flagrants délits attendent leurs « tarif » : quatre mois de prison ferme pour infraction à un arrêté d'expulsion, 1 500 francs d'amende pour un conducteur sans permis et sans assurance, quatre mois avec sursis pour un garçon de dix-neuf ans qui, dans le métro, avait dérobé le blouson d'une fillette de quatorze ans.

M. Raymond Blachon, substitut, las peut-être de ces réquisitions banales ou du rituel « *application de la loi* », est sorti de sa réserve pour s'emporter contre la recrudescence... des vols à l'arraché. « *Ils ont augmenté de plus de 50 % depuis l'an dernier*, a-t-il indiqué. *Il serait temps que les tribunaux réagissent et sévissent.* » En conséquence, il a demandé contre un Israélien, qui avait arraché le sac d'une touriste, deux ans d'emprisonnement ferme, réquisition accompagnée de ce commentaire : « *Je considère cet acte comme quelque chose d'outrancier de la part d'un étranger, d'autant que je suis sûr qu'il n'aurait pas même envisagé de faire cela à Jérusalem* ».

Les deux dames d'âge certain qui, dans le public, fixaient chaque prévenu d'un œil scandalisé ne pouvaient dissimuler leur satisfaction devant ce discours. Leur joie secrète fut portée à son comble lorsque le tribunal examina le cas d'un homme — comparaissant libre — poursuivi pour outrage public à la pudeur. L'affaire fut renvoyée, mais elles se vengèrent d'un regard offusqué et réprobateur sur l'accusé qui quittait la salle. Elles durent se contenter de vols de voitures, vols divers dans les magasins et autre affaire de tickets de métro falsifiés et revendus, pour laquelle la R.A.T.P., partie civile, avait délégué son avocat pour réclamer 500 francs de dommages-intérêts. Le tribunal décida de ramener l'amende à 300 francs et fixa la peine à un mois d'emprisonnement avec sursis.

Ces banalités devenant par trop ennuyeuses, l'une des dames s'en alla sans avoir le temps de profiter de l'humour involontaire du substitut, qui demanda avec le plus grand sérieux à une jeune fille, dont le défenseur sollicitait une expertise psychiatrique : « *Prévenue, est-ce que vous êtes équilibrée ou pas ?* »

Aux flagrants délits, le mardi 14 août était, somme toute, une journée ordinaire : on avait fait le plein d'accusés, une quarantaine. Dehors, Paris faisait le vide.

JOSYANE SAVIGNEAU.

A MULHOUSE DEUX MILITAIRES DE CARRIÈRE TENTENT D'INCENDIER UN RESTAURANT ARABE

A une heure du matin, mardi 14 août, deux brigadiers-chefs de carrière du 12[e] régiment de cuirassiers stationné à Mulheim (R.F.A.), MM. Daniel Murena, vingt-trois ans, et Jean-Luc Lefay, vingt ans, après une soirée passée dans les cafés de Mulhouse, ont lancé un engin incendiaire fabriqué par leurs soins contre la façade d'un restaurant arabe, fermé à cette heure, avant de prendre la fuite à bord d'une voiture munie de la plaque bleue des forces françaises basées en Allemagne.

Le propriétaire du restaurant, réveillé par l'explosion, a rapidement éteint un début d'incendie. Les deux militaires ont été interpellés par la police de l'air et des frontières alors qu'ils voulaient regagner l'Allemagne. Ils ont été inculpés par M. Jean-Marie Bietiger, juge d'instruction à Mulhouse, de « *tentative de destruction d'édifice habité par explosifs* » et écroués à la maison d'arrêt de Mulhouse. M. Jean-Luc Lefay était porteur d'une carte du Parti des forces nouvelles. Les deux hommes ont expliqué leur geste pour la haine que leur inspirent « *les Arabes* ».

● *Jean-Charles Willoquet*, condamné en mars 1977, à vingt ans de réclusion criminelle pour diverses agressions à main armée, et à cinq ans d'emprisonnement pour avoir pris en otage deux magistrats, a été transféré, au milieu du mois de juillet, de la maison centrale de Clairvaux (Aube) à la maison d'arrêt de Chaumont (Haute-Marne) puis, il y a quelques jours, à la prison de Lisieux (Calvados), qui dispose d'un quartier de sécurité renforcée. Cette mesure, indique-t-on au ministère de la justice, intervient après un mouvement de contestation de prisonniers dont Jean-Charles Willoquet s'était fait le porte-parole à Clairvaux.

ÉDUCATION

Le nouveau statut des « professeurs des universités »

● Un mode unique de recrutement : le concours national
● L'horaire de service n'est pas modifié

Les décrets modifiant les carrières des universitaires ont été publiés au Journal officiel *de ce 15 août. Trois d'entre eux avaient été soumis au conseil des ministres du 8 août et le quatrième, qui relève du seul premier ministre, n'a été soumis qu'au conseil d'Etat (*le Monde *du 10 août).*

Le premier décret définit le statut du « professeur des universités ». Le deuxième traite du Conseil supérieur des corps universitaires, instance nouvelle qui remplace le Comité consultatif des universités (C.C.U.). Le troisième abroge une ordonnance de 1945 relative à la nomination des professeurs. Enfin, le décret signé par M. Raymond Barre définit le statut des maîtres-assistants.

Ce sont évidemment les deux premiers décrets qui ont le plus d'importance, puisqu'ils modifient assez profondément le système de recrutement des professeurs. En particulier, le remplacement de l'inscription sur une liste d'aptitude par un concours national risque de bouleverser bien des habitudes.

L'inscription sur une liste d'aptitude, en effet, ne tenait compte que des mérites, du niveau ou des services rendus par l'enseignant. On ne se préoccupait pas de savoir si l'enseignant inscrit sur la liste aurait un poste ou non. On délivrait des « tickets » d'entrée pour des emplois souvent inexistants.

Désormais, le candidat au titre de professeur devra, soit passer le concours d'agrégation — comme auparavant, — soit passer un concours spécial « ouvert en vue de recruter des professeurs dans un ou plusieurs emplois affectés à un établissement ». *Il n'y aura donc plus de liste d'attente, mais des appels d'offres émanant d'un établissement universitaire. On ne deviendra professeur des universités que lorsqu'un poste sera à pourvoir et que l'on sera finalement retenu.*

D'autre part, la procédure du choix définitif d'un candidat est modifiée puisqu'elle relève d'une instance nationale (C.S.C.U.), où les membres, nommés directement par le ministre des universités, peuvent atteindre le tiers des effectifs. Au ministère, on estime qu'il s'agit là d'une mesure de salubrité contre le népotisme ou les « complaisances ». Mais c'est aussi une entorse au principe de l'autonomie universitaire définie en 1968 par la loi d'orientation.

A noter que le service des professeurs n'augmente pas (trois heures par semaine), contrairement au bruit qui avait couru. Quant aux professeurs associés — recrutés pour leur compétence et non pas sur titre — ils peuvent devenir professeurs en titre après quatre ans de fonction.

Le décret du premier ministre concernant les maîtres-assistants n'apporte pas d'autre changement que le recrutement — là aussi — par concours.

● LE CORPS DES PROFESSEURS D'UNIVERSITES comprend une classe exceptionnelle comptant deux échelons, une première classe comptant trois échelons, et une deuxième classe comptant six échelons. Les professeurs du preier échelon de la deuxième classe ont le titre de maître de conférences.

● LES OBLIGATIONS DE SERVICE. — Dans tous les cycles d'enseignement, les professeurs sont chargés de :

— Trois heures de cours magistraux par semaine ;

— La coordination des enseignements d'une discipline, d'une année ou d'un cycle d'études ;

— La présidence des jurys d'examen ou la participation à ces jurys ;

— La notation ou titre du contrôle des connaissances ;

— L'accomplissement de travaux individuels et de travaux collectifs de recherche.

● RECRUTEMENT. — Indépendamment des mesures nouvelles exposées plus haut, le décret prévoit les dispositions générales suivantes pour le recrutement : les candidats doivent remplir l'une des conditions ci-dessous :

— Etre titulaire d'un doctorat d'Etat ;

— Etre titulaire de titres universitaires étrangers équivalents ;

— Avoir exercé pendant quatre ans au moins des fonctions de professeur associé dans un établissement relevant du ministère des universités ;

— Etre inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de maître de conférences à la date du 15 août 1979.

Les professeurs sont recrutés par voie de concours :

— Concours d'agrégation pour les professeurs d'une même discipline ; dans ce cas, les concours sont réservés aux maîtres-assistants titulaires d'un doctorat d'Etat ou d'un titre étranger équivalent et qui doivent avoir exercé, pendant dix ans au moins dans la discipline du concours et dans un établissement relevant du ministère des universités, des fonctions en qualité de maître-assistant titulaire ou stagiaire ou en qualité de chargé de cours à plein temps ;

— Concours ouverts pour pourvoir un ou plusieurs emplois affectés à un établissement.

Le chapitre III du décret précise les conditions de nomination et de mutation des professeurs et le chapitre IV les conditions d'avancement.

● AVANCEMENT : pour les professeurs de 2[e] et 1[re] classe, l'avancement d'échelon est prononcé à l'ancienneté. Pour la 2[e] classe, l'ancienneté requise pour l'accès à un échelon supérieur varie de un an et six mois à cinq ans (passage du 5[e] au 6[e] échelon) et pour la 1[re] classe de quatre ans et quatre mois.

L'avancement de la 2[e] à la 3[e] classe a lieu exclusivement au choix, par arrêté du ministre après avis du groupe de sections compétent du Conseil supérieur des corps universitaires. Il en va de même pour le passage de la 1[re] classe à la classe exceptionnelle, étant entendu que l'effectif de chacun des échelons de cette dernière classe ne peut être supérieur à 10 % de l'effectif total des professeurs de 1[re] classe.

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DES CORPS UNIVERSITAIRES

Le Conseil supérieur des corps universitaires (C. S. C. U.) est une instance nationale. Les corps universitaires comprennent, outre le corps des professeurs d'université, les corps de maîtres-assistants.

Le C. S. C. U. se prononce sur les mesures individuelles relatives au recrutement et à la carrière des professeurs et maîtres-assistants. Il peut être consulté par le ministre sur toute question de caractère général intéressant les enseignements supérieurs.

Le C. S. C. U. sera divisé en sections et en sous-sections correspondant chacune à une discipline.

Chaque section et chaque sous-section comprennent :

— Des représentants des professeurs en activité, les uns élus, les autres nommés par le ministre (le nombre des nommés est au plus égal à la moitié de celui des élus) ;

— Des représentants des maîtres-assistants et des chefs de travaux pratiques, les élus et les autres nommés dans la même proportion que pour les professeurs (les représentants des maîtres-assistants ne doivent pas dépasser le quart des membres de la section).

Le mandat des membres du C. S. C. U. aura une durée de six ans, le conseil étant renouvelable par moitié tous les trois ans.

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● Ecole normale supérieure (section sciences, groupe D), par ordre de mérite :

MM. Mottin, Mignot, Gillet.

● *L'université Paul-Sabatier* (Toulouse III) crée un enseignement de troisième cycle à vocation professionnelle concernant la robotique.

★ *Pour tous renseignements :* M. Briot, Laboratoire d'automatique et d'analyse des systèmes du C. N. R. S. (L. A. A. S.), 7, avenue du Colonel-Roche, 31077 Toulouse Cedex, tél. (61) 83-11-77.

APPRENEZ L'ANGLAIS EN ANGLETERRE

★ Hôtel confortable et école dans le même bâtiment.
★ 5 heures de cours par jour, pas de limite d'âge.
★ Petits groupes (moyenne 9 étud.).
★ Ecouteurs dans toutes les chambres.
★ Laboratoire de langues modernes.
★ Ecole reconnue par le ministre de l'Education anglais.
★ Piscine intérieure chauffée, sauna, etc. Situation tranquille bord de mer. 100 km de Londres.

Ecrivez au :
REGENCY RAMSGATE
KENT, G.-B.
Tél. : THANET 512-12
ou : Mme Boulien,
Le Mas Vieux,
7, Les Basses-Ginestières
06 VILLENEUVE-LOUBET.

CARNET

Décès

— Maguelonne Alberny, née Toussaint-Samat, son épouse,

Pierre-Laurent et Maryse Alberny,
Catherine et Christophe,
Gérard et Aude Alberny,
Marie-Dominique, Aude et Nadège,
Thierry et Marie-Françoise Alberny,
Renaud Alberny,
Martine et Michel Bacelon,
Sophie, Marc, Judith, Carole et David,
ses enfants et petits-enfants,

Renée J.T. Samat, sa belle-mère,
René et Emilienne Alberny,
ses frère et belle-sœur,
Daniel et Jacqueline Georges et Romain, ses neveux,
Alfred et Jocelyne Chevaillier,
Denis, Gilles et Emmanuelle,
Michel et Claire L'Huillier,
Fernand et Lucienne Grenier et Gilbert, ses cousins,

Le président Auguste Denise,
Adrienne Monsarrat et Christine Casalou,
Loua Diomande, son frère de sang,
El Hadj Cheikh Dem et Aïda Dem,
Edouard et Honorine M'Bouy Boutzit,
Francisca et Jaime Vasquez,
Karl-Heinz et Josiane Eichenbrenner,
Le professeur Bouvry,
Le docteur Jean Huet,
Ses amis affectionnés,
Sa famille, ses alliés et tous ses autres amis,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Edouard ALBERNY,

survenu à L'Isle-Adam (95), le 11 août 1979.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à L'Isle-Adam (95), le mardi 14 août 1979.

95290 L'Isle-Adam,
2, rue Martel. Tél. 469-03-63.

Il y a deux façons de soigner la Schweppsomanie : SCHWEPPES Lemon et « Indian Tonic ».

(Publicité)

MOQUETTE 100 % PURE LAINE T3 - T4

à MOITIE PRIX, divers coloris au prix exceptionnel de 98 F le m2
Pose par spécialistes et devis gratuit
334, rue de Vaugirard, Paris-15[e]
Métro Convention
Tél. 842-42-62 ou 250-41-85
OUVERT EN AOUT

Faits et jugements

« V.S.D. » condamné pour avoir insulté Me Gisèle Halimi.

L'hebdomadaire *V.S.D.* a été condamné, par la première chambre civile du tribunal de Paris, à payer 10 000 F de dommages et intérêts à M[e] Gisèle Halimi pour avoir fait suivre le texte d'une interview qu'elle lui avait accordée en mars 1978 d'un commentaire d'un journaliste, M. Carlos Pedregal, dont les termes avaient été jugés insultants par M[e] Halimi. Le texte du jugement a été publié dans le numéro de *V.S.D.* daté du 9 août.

Le tribunal, « *relève dans le « verdict » de Carlos Pedregal des appréciations sur la personnalité de Gisèle Halimi dont le caractère sommaire et à l'emporte-pièce ne pouvait que nuire volontairement et de manière gratuite à l'image de marque d'une femme qui faisait acte de candidature aux élections législatives du 10 mars 1978.* » En revanche, il n'a pas retenu la violation du droit au respect de la vie privée du droit à l'image invoquée par M[e] Halimi et son défenseur M[e] Robert Badinter : « *à peine de restreindre la liberté propre du journaliste, dans la réalisation d'une œuvre de l'esprit*, indique le jugement, *Gisèle Halimi ne pouvait opposer à la publication de cette œuvre, par un repentir tardif, une condition d'agrément préalable non expressément convenue — sauf à elle à user, le cas échéant, du droit de réponse prévu par la loi sur la presse.* »

52 % de hold-up en plus au premier semestre 1979 (par rapport à 1978), selon la C.G.T.

Les agressions contre les banques ont augmenté de 52 % pendant le premier semestre 1979 (trois cent quinze agressions contre deux cent huit pendant le premier semestre 1978), selon la Fédération des employés et cadres C.G.T. du crédit et des assurances qui se base sur un recensement de l'Association française des banques. La C.G.T. remarque que 40 % des agressions se produisent à des guichets où travaillent au plus trois personnes.

En 1978, une trentaine d'employés ont été victimes de sévices, et le préjudice financier est de l'ordre de 30 millions de francs, note la fédération, qui a décidé de mettre en place un groupe de travail sur le problème pour « *obliger le gouvernement et le patronat à prendre des mesures assurant la sécurité des travailleurs et celle des usagers* ».

Prise d'otages au palais de justice de Rennes.

Un homme de vingt-trois ans, Vincent Fuciarelli, a pris en otage trois personnes, mardi 14 août, dans le cabinet du juge d'application des peines à Rennes. Condamné pour vol à quatre mois d'emprisonnement avec sursis, M. Fuciarelli reprochait à ce juge la peine d'emprisonnement ferme qu'il avait dû purger après un nouveau larcin. Armé d'une carabine 22 long rifle qu'il venait d'acheter, l'homme, qui paraissait surexcité, a retenu en otage pendant une demi-heure un agent de probation et deux secrétaires qui se trouvaient là.

Le magistrat, auquel M. Fuciarelli « *était venu faire peur* », selon ses déclarations, était absent. Sur les conseils de ses otages, l'homme finit par quitter la pièce où il les retenait. Ceux-ci en profitèrent pour s'enfermer à clé et quitter les lieux par l'échelle des pompiers. Les hommes du groupe d'intervention de la police urbaine de Rennes réussirent à s'emparer de M. Fuciarelli après que celui-ci eut tiré un certain nombre de coups de feu sur les murs du bureau du juge d'application des peines où il s'était retranché.

● *Marseille : enquête ouverte après un décès dans une clinique.* — Le procureur de la République de Marseille a ordonné, lundi 13 août, l'autopsie du corps de Mme Elisa Dubois, infirmière de vingt-huit ans, décédée le 11 août après l'extraction d'une dent de sagesse (*le Monde* du 14 août). Le mari de la victime, M. Robert Dubois, met en cause l'incompétence du personnel médical de la clinique marseillaise de la Renaissance, où sa femme, le 27 juillet, a été opérée quatre heures durant pour une intervention ne nécessitant normalement qu'une demi-heure. Dans un état comateux, elle fut transportée, le lendemain, 28 juillet, au service de réanimation de l'hôpital Nord de Marseille. Elle devait y mourir quinze jours plus tard, sans avoir repris connaissance.

● *Huit jeunes gens ont été brûlés plus ou moins gravement*, mardi 14 août, dans l'incendie d'un appartement, à Mulhouse (Haut-Rhin). Selon les enquêteurs, les jeunes gens participaient vraisemblablement à une « drogue-artie » : une pipe à haschich, divers médicaments et des sachets ayant contenu des stupéfiants ont été découverts dans le logement. Une bougie renversée accidentellement pourrait être à l'origine du sinistre. Deux des victimes ont dû être transportées au Centre des grands brûlés de Metz (Moselle).

SCIENCES

En République fédérale d'Allemagne

Le rapport sur la sûreté des réacteurs nucléaires ne remet pas en cause le développement des centrales

Bonn (*A.F.P.*) — Le gouvernement ouest-allemand a fait connaître, mardi 14 août, les conclusions d'une étude qu'il avait commandée en 1976, et qui porte sur la sûreté de vingt-cinq réacteurs de puissance égale ou supérieure à six cents mégawatts, en fonctionnement ou en construction au 1[er] juillet 1977 sur le territoire de la République fédérale d'Allemagne.

L'étude fait apparaître le risque d'une fusion d'un cœur de réacteur tous les dix mille ans. Dans une telle fusion, l'enceinte de sécurité du réacteur pourrait contenir les gaz radiocactifs pendant une journée, laissant un délai de même durée pour l'évacuation des populations voisines de la centrale. Dans 0,7 % des cas seulement, des morts seraient à déplorer immédiatement après l'accident.

En ce qui concerne l'accident le plus grave possible, sa probabilité n'est que d'un cas pour deux milliards d'années de fonctionnement des centrales étudiées. Il causerait au maximum 14 500 décès dans l'immédiat parmi les personnes se trouvant à moins de vingt kilomètres du réacteur. Il entraînerait aussi la mort de 104 000 personnes par cancer et leucémie dans les trente ans suivant l'accident, et cela dans une zone bien plus vaste, puisque la moitié de ces victimes seraient des résidents de pays étrangers.

Les experts soulignent que leurs conclusions sont à peu près analogues à celles de l'étude sur la sécurité des réacteurs publiée en 1975 aux Etats-Unis (rapport Rasmussen) et que l'accident de la centrale de Three Mile Island ne les a pas remises en cause.

En présentant l'étude, M. Volker Hauff, ministre de la recherche et de la technologie, a estimé que le gouvernement de Bonn n'avait aucune raison de modifier, sur la base des résultats de l'étude, sa politique de développement de l'énergie nucléaire. Il a aussi souhaité une standardisation internationale des normes de sécurité des centrales. Le même jour, dans un télégramme adressé au congrès international sur la technologie des réacteurs qui est réuni depuis lundi 13 août à Berlin, le chancelier Schmidt a formulé le même souhait.

OUVERTURE DU XVII[e] CONGRÈS DE L'UNION ASTRONOMIQUE INTERNATIONALE

Montréal (*A.F.P., UPI*). — Trois mille astronomes sont réunis à Montréal, du 14 au 23 août, pour le dix-septième congrès de l'Union astronomique internationale (U.A.I.). Le précédent congrès avait eu lieu à Grenoble, il y a trois ans.

L'astronomie connaît depuis les années 60 un développement très rapide, et plusieurs participants ont souligné combien sont variées les préoccupations actuelles des astronomes. L'astronome néerlandais Adriaan Blauw, président de l'U.A.I., a déclaré, dans l'allocution d'ouverture, qu'il était fort satisfait de al longueur du « *menu scientifique* » proposé aux congressistes. Il a aussi fait part de son souci concernant le « *déclin général* » des budgets de recherche en science pure, et a remercié l'UNESCO de l'appui qu'elle a fourni à plusieurs jeunes astronomes pour leur permettre de se rendre à Montréal.

Le Monde

économie

CONJONCTURE

EN JUILLET

Le commerce extérieur de la France est resté excédentaire en données brutes

La balance commerciale de la France a été excédentaire de 659 millions de francs en données brutes au cours du mois de juillet, les importations ayant atteint 36 943 millions de francs (+ 3,7 % en un mois, + 37 % en un an) et les exportations 37 602 millions (+ 1,4 % en un mois, + 27 % en un an). Cet excédent fait suite à un surplus de 1,44 milliard de francs en juin et à un déficit de 1,3 milliard en mai. Depuis le début de l'année, les échanges extérieurs sont excédentaires de 500 millions de francs. Il y a un an (juillet 1978) notre commerce extérieur avait été excédentaire de 2,7 milliards et le surplus pour les sept premiers mois atteignait 3,55 milliards de francs.

Après correction des variations saisonnières — méthode qui permet de dégager une tendance au-delà des fluctuations mensuelles — les résultats de juillet sont déficitaires de 964 millions de francs, les importations s'élevant à 37 883 millions de francs (+ 5,2 % en un mois, + 28,4 % en un an) et les exportations à 36 919 millions de francs (+ 5,9 % en un mois, + 20,6 % en un an). Toujours après correction des variations saisonnières, les échanges extérieurs de la France sont déficitaires de 1,6 milliard de francs depuis le début de l'année, c'est-à-dire en sept mois. Notons que, l'année dernière, la balance commerciale française avait été excédentaire de 905 millions de francs et qu'en sept mois le commerce extérieur dégageait après correction des variations saisonnières un surplus de 1,6 milliard.

En juillet, le coût des achats de produits énergétiques a diminué de 768 millions de francs par rapport au mois précédent, en raison, souligne le ministère du commerce extérieur, *« du niveau exceptionnel atteint en juin par le tonnage du pétrole brut importé du fait d'achats anticipés avant les nouvelles hausses de l'OPEP décidées pour le 1er juillet »*. Mais, ajoute le même ministère, *« le coût des achats de produits énergétiques s'est accru de 25 % en un an pour atteindre 7,4 milliards de francs en juillet »*.

D'autre part, pour la première fois de l'année, les échanges agro-alimentaires ont été déficitaires (de 141 millions de francs). Selon le ministère du commerce extérieur, cette évolution est la conséquence de l'accroissement des importations de produits agricoles tropicaux et d'une diminution des ventes de céréales. On relève toutefois la poursuite de l'augmentation des ventes de produits agricoles transformés.

La bonne tenue de la consommation des ménages a eu également des répercussions négatives sur le commerce extérieur français : les importations de biens d'équipement ménager ont connu une nouvelle poussée et, plus encore, celles de biens de consommation, qui se sont accrues de 10 % en un mois et de 19 % au cours des trois derniers mois. Au total, ces deux secteurs dégagent un déficit de 1,1 milliard de francs.

En revanche, dans les secteurs excédentaires, figurent les biens d'équipement professionnels dont les exportations atteignent en juillet un nouveau record (8,3 milliards contre 7,1 milliards de francs), dégageant ainsi un surplus de 1,5 milliard de francs. Dans le secteur de l'automobile, pièces détachées et matériels utilitaires, l'excédent est encore plus appréciable : 2,8 milliards contre 2,3 milliards de francs le mois précédent pour un volume d'exportation de 5,2 milliards (contre 4,7 milliards en juin).

Globalement, souligne le ministère, *« ces résultats traduisent une progression favorable de nos exportations (6 % en un mois, et même plus de 8 % pour les seuls biens industriels), qui permet d'atténuer le poids de notre facture pétrolière »*.

MICHELIN DÉVELOPPE SES ACTIVITÉS EN ESPAGNE

Devant le développement rapide du marché espagnol, Michelin a décidé de procéder à l'extension des activités de sa filiale SAFE Neumaticos Michelin. Pour ce faire, le groupe de Clermont-Ferrand se propose d'agrandir l'une de ses usines de pneus située près de Burgos, ce qui permettra de créer trois cent soixante emplois nouveaux dans la région. En même temps, la direction de Michelin envisage, pour des raisons de sécurité, de transférer prochainement à Madrid le siège de la SAFE Neumaticos Michelin, actuellement installé dans la ville basque de Lasarte. Ce transfert préoccupe les élus de la province de Biscaye, dont Michelin est le principal contribuable.

Installé depuis 1932 en Espagne, Michelin détient aujourd'hui 47 % du marché local des pneumatiques, devançant le groupe américain Firestone (27 %) et le groupe italien Pirelli (13 %). Jusqu'à l'arrivée de Ford à Valence, Michelin était la première société exportatrice d'Espagne. Ses cinq usines emploient au total onze mille quatre cents personnes.

AGRICULTURE

Bons Bordelais de Corrèze

De notre correspondant

Limoges. — La « Jurade de Saint-Emilion » gardienne de l'orthodoxie vineuse, a procédé le dimanche 12 août, à Meymac, en Corrèze, et pour la première fois en France, à des intronisations à l'extérieur de la Gironde. La Jurade rendait ainsi hommage à la patrie des colporteurs en vins qui ont été pour beaucoup dans la prospérité de Saint-Emilion.

Ces habitants du plateau de Millevaches entreprirent, au cours de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle et parce que leur terre était trop pauvre pour nourrir tous ses fils, de vendre du vin de Bordeaux aux Normands buveurs de cidre et aux amateurs de bière du Nord de la France et de la Belgique. Beaucoup firent fortune et devinrent propriétaires de vignes dans le Bordelais.

Meymac est le siège de l'importante corporation de négociants voyageurs en vins fins de Bordeaux pour le Nord de la France et les pays du Bénélux. Négociants et voyageurs corréziens en vins sont actuellement propriétaires de cent quatre-vingt-six châteaux et domaines dans la région bordelaise, mais ils ont toujours maintenu à Meymac le siège de leur corporation.

En présence de plusieurs personnalités, dont M. Jacques Chirac, conseiller général de Meymac, cinq nouveaux dignitaires ont été intronisés ; parmi eux, Mgr Garrone, ancien archevêque de Toulouse, préfet de la congrégation de l'enseignement catholique et Meymacois de naissance, qui a reçu le titre de « grand aumônier de la Jurade de Saint-Emilion ». Le cardinal a constaté, non sans humour, que pour la seconde fois en douze ans il revêtait le manteau pourpre.

MARCEL SOULÉ.

AFFAIRES

GENERAL MOTORS VIENT EN AIDE A CHRYSLER

Premier constructeur automobile américain, General Motors a accepté de venir en aide à Chrysler, qui connaît de graves difficultés financières. Pour ce faire, la filiale financière de G.M. va acheter 230 millions de dollars d'effets commerciaux à la filiale financière de Chrysler, afin de contribuer à la reconstitution des liquidités de son concurrent.

Les constructeurs automobiles disposent en effet de filiales de crédit qui assurent le financement à court et moyen terme des achats de voitures par les concessionnaires et les particuliers. Elles détiennent de ce fait d'importantes créances. C'est la reprise d'une partie des créances de Chrysler par G.M. qui permet au groupe en difficulté de trouver du capital. Chrysler avait déjà annoncé, lundi 13 août, qu'elle allait encore vendre pour 500 millions de dollars d'effets commerciaux à la Household Finance Corporation, firme de Chicago, spécialisée dans le crédit à la consommation. Un porte-parole de G.M. a précisé que la société avait fourni une aide semblable à American Motors de 1970 à 1972.

Cette opération devrait permettre à Chrysler d'attendre que le Congrès des Etats-Unis se prononce sur l'aide fédérale proposée par le gouvernement. Ces crédits sont d'autant plus nécessaires que la mévente de ses modèles reste importante : ses livraisons de véhicules ont en effet diminué de 38 % pour les dix premiers jours d'août 1979, par rapport à la période correspondante de 1978.

VITTEL INSTALLERAIT UNE USINE EN ÉGYPTE

La Société générale des eaux minérales de Vittel négocie un contrat pour la construction d'une usine d'embouteillage d'eau dans le nord-ouest de l'Egypte. Les pourparlers se poursuivent, mais M. Guy de la Motte Bouloumie, P.-D.G. de Vittel, pense que *« l'affaire sera vraisemblablement conclue d'ici à la fin de l'année »*. Le démarrage de l'usine serait prévu pour 1982. Il ne s'agit pas, précise-t-on chez Vittel, de la livraison d'une usine « clés en main », mais d'un apport technologique de la société des eaux en échange d'une participation dans le capital.

LE COUT DE L'ASSURANCE DES BATEAUX NAVIGUANT DANS LE GOLFE PERSIQUE VA QUADRUPLER.

Depuis le 14 août, à 23 heures G.M.T., la région du golfe Persique est considérée comme *« zone de guerre »* par la grande compagnie d'assurance britannique Lloyds (*le Monde* du 1er août).

Les armateurs dont les bâtiments naviguent dans le Golfe et les eaux avoisinantes, y compris le golfe d'Oman, au nord de 24 degrés de latitude nord, devront donc payer dorénavant une prime supplémentaire pour couvrir leurs navires contre les risques de guerre, de capture, saisie, arrestation, contrainte ou détention. Alors que les polices d'assurance sont généralement valables pour un an, les armateurs devront négocier cette couverture spéciale des risques de guerre pour chaque voyage. D'après les premières indications recueillies, il en résultera probablement un quadruplement du coût de l'assurance.

Pour le porte parole de la compagnie britannique, *« la décision de considérer la région du Golfe comme une zone de guerre n'a pas de motif politique »*. Elle répond, a-t-il précisé, à des considérations purement commerciales *à la suite de l'avertissement* lancé par le département d'Etat américain concernant la possibilité d'attaques palestiniennes dans la région du Golfe. — *(A.F.P.)*

IMPRIMERIE

Fermeture d'une filiale du groupe Néogravure

Le licenciement des quatre-vingt-huit salariés de Photogravure-Convention, filiale située rue Blomet, à Paris, de la Société de développement financier (S.D.F.), holding du groupe Néogravure, a été confirmé, lundi 13 août, à l'issue d'une réunion du comité d'entreprise, comme nous l'annoncions dans nos éditions datées 14 août.

A la S.D.F., mise en règlement judiciaire depuis le 26 juillet (*le Monde* des 21, 25 et 28 juillet), on précise que cette décision est prise dans l'optique de la cessation complète de l'activité de la filiale, du fait des pertes d'exploitation enregistrées dans le passé et du manque de perspectives pour une reprise.

Rappelons que, le 10 août, d'autres licenciements (quarante-trois) avaient été annoncés au siège du groupe, le « G.I.E.-Néogravure », à Paris. Du fait de l'éclatement du groupe, cette unité n'a plus sa raison d'être, indique-t-on à la S.D.F. Une cinquantaine de personnes devraient également être mutées du G.I.E. vers d'autres unités du groupe.

Dans un communiqué publié mardi 14 août, la Fédération française des travailleurs du Livre - C.G.T. (F.F.T.L. - C.G.T.) demande l'annulation de ces quelque cent trente licenciements, qui, selon elle, s'insèrent dans un processus *« de liquidation du potentiel graphique français »*.

Pour leur part, le Comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. et l'union locale C.G.T. du 15e arrondissement de Paris — où se trouve la filiale — indiquent que les modalités de l'action envisagée en signe de protestation devraient être discutées le 16 août à l'initiative de l'union régionale C.G.T. de l'Ile-de-France.

URBANISME

Dans le Val-de-Marne

TRAVAUX INUTILES A L'HOPITAL D'ESQUIROL ?

Va-t-on, aux dépens des deniers de l'assurance-maladie, du cadre de vie des malades hospitalisés, et de l'homogénéité architecturale, élargir une voûte d'accès à la cour centrale de l'hôpital d'Esquirol ? Cette ancienne maison de Charenton, à Saint-Maurice (Val-de-Marne) a été conçue par le docteur Esquirol avec hardiesse et originalité grâce au crédit voté après la promulgation de la loi du 30 juin 1838 sur les aliénés, pour constituer un établissement psychiatrique modèle. Les chambres individuelles, plus nombreuses que les salles communes, donnent sur seize cours fleuries et plantées d'arbres. Les pavillons sont bâtis sur deux immenses terrasses de niveaux différents.

Construit par l'architecte Gilbert, l'ensemble qui présente une douceur devenue rare dans les hôpitaux modernes est de style néo-classique. Inauguré le 30 octobre 1838, il a été inscrit à l'inventaire des monuments historiques.

Les membres du personnel s'interrogent sur les motivations des travaux envisagés. S'agit-il d'accélérer le passage des camions de gros tonnage dans la cour d'honneur ? Cela ne semble pas raisonnable. S'agit-il de faciliter l'accès de la grande échelle des pompiers dont la dimension paraît démesurée (36 mètres) par rapport aux constructions d'un seul étage ? La commission de sécurité de la commune n'a pas donné d'avis formel. *« Il semble souhaitable que ces travaux soient réalisés »*, a-t-elle conclu.

Ces questions restent sans réponse au moment où l'utilité des dépenses hospitalières est appelée à être étroitement contrôlée.

L'« HOTEL A VACHES » DE LA VILLETTE SERA DÉMOLI

Le permis de démolir le grand bâtiment de stabulation des anciens abattoirs de La Villette, à Paris, baptisé *« hôtel à vaches »*, vient d'être publié au *Bulletin municipal officiel* de la Ville de Paris du 14 août. Cette autorisation est donnée deux semaines après que le conseil des ministres eut examiné les projets d'aménagement des 53 hectares de terrains appartenant à l'Etat (*le Monde* du 2 août) : création à partir de l'an prochain d'un jardin de 23 hectares, installation d'un musée des sciences et des techniques, et construction d'un auditorium de musique.

Les autres bâtiments de ce vaste complexe, dont les travaux ont été arrêtés en 1970, après que le scandale financier eut éclaté, en 1969, et qui a été définitivement fermé en 1974, ne seront pas tous démolis. Certains seront réutilisés pour les nouvelles installations.

ENVIRONNEMENT

LA MARÉE NOIRE MEXICAINE POLLUE DES PLAGES TEXANES

Une nappe de mousse de pétrole de 400 mètres carrés s'est déposée, le mardi 14 août, sur les côtes de Padre-Island, au large du Texas, dans la partie inhabitée, au nord de l'île. Plusieurs petites nappes moins importantes ont atteint les plages du sud où sont installés des hôtels.

Le gros du pétrole qui s'échappe depuis le 3 juin dernier du puits mexicain d'Ixtoc-One continue de progresser en nappes vers le Nord. Les avions de reconnaissance de l'Agence américaine pour les océans et l'atmosphère (N.O.A.A.) ont même repéré des particules de goudron et des « crêpes au pétrole » au large du Texas, vers l'est, en direction de la Louisiane. Un quartier général des forces de défense contre la pollution va être prochainement installé à Port-Aransas, vers l'est.

Les menaces les plus sérieuses continuent de se porter sur la région de Brownsville, où une nappe de 12 kilomètres de long dérive à une quinzaine de kilomètres du rivage. *« Un faible changement dans les vents pourrait pousser ces nappes vers les côtes »*, a déclaré, le mardi 14 août à Corpus-Christi, M. John Robinson, porte-parole de la N.O.A.A.

● *Vitesse limitée pour les transports de matières dangereuses.* — Un arrêté de M. Joël Le Theule, ministre des transports, publié au *Journal officiel* du 11 août, fixe à 80 km/h. la vitesse maximale à la construction des véhicules automobiles de plus de 10 tonnes de poids total autorisé en charge transportant des matières dangereuses et mis en service à partir du 1er octobre 1980. Les véhicules dont la date de première mise en circulation est antérieure au 1er mai 1980 pourront être utilisés sans être obligatoirement rendus conformes aux dispositions de cet arrêté.

CORRESPONDANCE

La sauvegarde de la vallée du Rhône

Après notre article intitulé « Le Rhône : la lutte avec l'homme » (le Monde du 2 juillet), M. Vincent Porelli, maire de Port-Saint-Louis-du-Rhône, député des Bouches-du-Rhône (P.C.) et président de l'association pour la sauvegarde de la vallée du Rhône, nous envoie la mise au point suivante :

Dans votre article, la question des pollutions du Rhône n'est pas abordée : or ces pollutions connaissent une importance de plus en plus grande. Je vous en donne pour preuve l'existence de deux associations de défense de la vallée du Rhône : l'une présidée par le sénateur, maire de Givors, et l'autre présidée par moi-même, qui regroupent plus de cent communes riveraines du Rhône, de Lyon à son embouchure, et un nombre important d'associations de défense de l'environnement, de pêcheurs et autres.

Ces deux associations, depuis 1970 pour la plus ancienne, agissent de manière importante pour informer la population, sensibiliser les pouvoirs publics sur les dangers que court le Rhône.

En mai 1977, elles ont organisé un colloque national sur la pollution du Rhône qui a eu pour aboutissement l'élaboration d'un plan en cinq ans pour sauver le Rhône, déposé le 20 octobre 1978 sur le bureau de M. François Delmas, secrétaire d'Etat à l'environnement.

De même, nous sommes en train de réaliser, avec l'université de Provence, une étude sur l'état des pollutions du Rhône. Un premier rapport, paru en septembre 1978 sous le titre « La pollution du Rhône : polluants organiques et métaux lourds », montre leur importance.

ÉNERGIE

L'IRAN DÉMENT AVOIR RÉDUIT SA PRODUCTION PÉTROLIÈRE

Téhéran (A.F.P.). — La Société nationale des pétroles iranienne (NIOC) a démenti « catégoriquement » que la production de pétrole du pays connaisse actuellement une baisse, a indiqué mardi l'agence de presse officielle « Pars ». De sources pétrolières occidentales (« le Monde » du 15 août), on avait observé depuis quelques jours une diminution des chargements de brut iranien sur le golfe Persique et l'on estimait que la production se situait autour de 3,5 millions de barils/jour. La production moyenne de brut iranien pour la période du 7 au 14 août a été de 3,68 millions de barils par jour, a précisé le porte-parole de la Société nationale iranienne de pétrole (SNIP), cité par l'agence Pars. Sur ce total, 760 000 barils ont été destinés à la consommation locale.

Faits et chiffres

Etranger

BRESIL

● *Relance des conflits sociaux.* — A Porto-Alegre et à Brasilia, sept mille ouvriers du bâtiment revendiquent une augmentation du salaire minimum mensuel, fixé par le patronat à 96 dollars. Quatre mille deux cents mineurs des mines d'or de Novalima réclament de leur côté un salaire minimum de 296 dollars, tandis qu'à Rio la grève des enseignants se poursuit. Dix mille personnes ont manifesté, le mardi 14 août, dans cette ville, en faveur d'une amnistie politique totale. — *(A.F.P.)*

CHINE

● *Le première grande exposition commerciale chinoise aux Etats-Unis* depuis la normalisation des relations sino-américaines aura lieu dans le courant de l'automne 1980. Organisée par le Conseil chinois pour la promotion du commerce international, cette exposition se déroulera d'abord à San-Francisco, puis sera transférée successivement à Chicago et à New-York. — *(A.F.P.)*

● *Les exportations britanniques vers la Chine* ont plus que doublé au premier semestre. Leur montant, qui s'élève à 91,9 millions de livres (877 millions de francs), a dépassé celui de l'année précédente tout entière.

Presse

● *Pétition nationale contre la procédure de licenciement engagée contre un délégué syndical de* l'Aurore. — Le bureau de l'Union nationale des syndicats de journalistes (U.N.S.J.) a décidé de lancer *« une pétition nationale dans toutes les rédactions pour faire annuler la procédure de licenciement engagée contre Claude Prunier, délégué syndical S.N.J. à* l'Aurore », annonce un communiqué de l'U.N.S.J. publié mardi 14 août.

Réuni ce même jour en séance extraordinaire, le bureau de l'Union nationale, qui rassemble les syndicats S.N.J., C.F.D.T., C.G.T. et F.O., a également décidé de *« demander une entrevue immédiate au P.-D.G. de* l'Aurore, *M. Pierre Janrot »*. Enfin, *« des contacts sont pris avec les organisations syndicales d'ouvriers, employés et cadres de la presse »*. *« L'« affaire Prunier » est l'affaire de tous les syndicats. Il s'agit de défendre le droit syndical et le droit des salariés à une représentation et à une information qui leur soient propres »*, affirme enfin le communiqué. (*Le Monde* des 11 et 14 août.)

Social

● *Selon la C.G.T.*, le nombre des chômeurs s'est élevé, à la fin de juillet, à 1 680 506, contre 1 652 676 à la fin de juin, soit une augmentation de 1,7 %. En un an, l'accroissement du chômage est, selon la centrale de la rue La Fayette, de 13 % (1 486 873 demandeurs d'emploi à la fin de juillet 1978).

● *Nettoyage réduit dans le métro : protestation des syndicats.* — Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. du métro s'élèvent dans un communiqué commun contre la décision de la R.A.T.P. de procéder depuis le 1er juillet à des réductions du nettoyage dans le métro, qui entraînera, selon eux, *« la suppression d'emplois occupés par des travailleurs immigrés »*. La direction, de son côté affirme que ces décisions ont été prises pour des raisons budgétaires. Dans l'ensemble, précise-t-on, les restrictions ne représentent que 4 % des crédits consacrés aux activités de nettoyage.

MARCHÉS FINANCIERS

LONDRES

Les mines d'or en vedette

Stimulées par la vive reprise des cours de l'or, les mines sud-africaines tiennent la vedette mercredi en s'adjugeant des gains atteignant jusqu'à 1 dollar. Fermeté également des fonds d'Etat. Les industrielles, en revanche, fléchissent un peu, de même que les pétroles.

Or (ouverture) (dollars) 300 25 contre 292 ..

VALEURS	CLOTURE 14/8	COURS 15/8
Beecham	142 ...	141 ...
British Petroleum (1)	11 95	11 59.64
Courtaulds	88 .	88 ..
De Beers	7 37	7 44
Imperial Chemical	341 ..	341 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	290 ..	297 ...
Shell	330 ...	328 ...
Vickers	167 ...	168 ...
War Loan 3 1/2 %	34 ...	34 ..
*West Driefontein	45 1/2	46 3 8
*Western Holdings	31 3 4	33 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NEW-YORK

Marché plus irrégulier

La perspective d'un renchérissement imminent des taux d'intérêt a provoqué mercredi un brusque ralentissement du mouvement de hausse qui se développait depuis quelques jours à Wall Street. La tendance est devenue très irrégulière et, à l'issue d'une séance encore très active, l'indice des industrielles n'accusait plus qu'un maigre gain de 1,45 point, à 876,70. Au total, sur 1 908 valeurs traitées, 839 ont monté et 636 ont baissé, tandis que 433 ne variaient pas.

L'activité a porté sur 40,91 millions de titres échangés contre 41,98 millions la veille.

De l'avis des analystes, les opérateurs sont moins préoccupés par les mesures de resserrement du crédit que la Réserve fédérale s'apprêterait à prendre que par l'ampleur que cette dernière entend donner à ce nouveau tour de vis.

VALEURS	COURS 13/8	COURS 14/8
Alcoa	52 7 8	54 1/2
A.T.T.	57 3/4	58 1/8
Boeing	47 3/4	47 3/8
Chase Manhattan Bank	43 1 4	43 1 4
Du Pont de Nemours	44 3/8	44 1 8
Eastman Kodak	57 3 8	57 1 8
Exxon	54 .	54 1/8
Ford	42 7/8	42 1/4
General Electric	54 1 8	54 3/8
General Foods	34 1/2	34 1/4
General Motors	59 1/8	58 3/4
Goodyear	15 1/4	15 1/4
I.B.M.	70 1 4	70 1/8
I.T.T.	28 3/4	29 ...
Kennecott	24 ..	24 ...
Mobil Oil	39 3/8	39 ...
Pfizer	34 3 4	34 5/8
Schlumberger	81 5/8	81 1/2
Texaco	27 3/4	27 3/4
U.A.L. Inc.	28 1/2	28 1/4
Union Carbide	42 1/4	42 3 8
U.S. Steel	22 7/8	22 7/8
Westinghouse	22 1.4	21 5/8
Xerox	68 5/8	68 1/4

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

NOUVELLES BRÈVES

● *Accident d'avion en Union soviétique.* — Un avion des lignes intérieures soviétiques reliant Minsk (Bielorussie) à Tachkent (Ouzbekistan) s'est écrasé le lundi 13 août, apprend-on de source autorisée à Moscou. Il n'y a aucun survivant. L'appareil, un Tupolev 133 — pouvant transporter 76 passagers —, avait notamment à son bord les 17 membres de l'équipe de football de Tachkent qui revenaient d'un match à Minsk. — *(A.F.P.)*

● *Deux organisations ont lancé un appel à l'aide en faveur des sinistrés* de la catastrophe de Morvi, en Inde, où la rupture d'un barrage a fait des milliers de morts. L'Action d'urgence internationale (129, rue du Faubourg-Poissonnière, 75009 Paris. Tél. : 874-60-15) demande un soutien financier qui doit être adressé au C.C.P. Paris 6 887 00 T avec la mention « *pour l'Inde* ». Le Secours populaire français (9, rue Froissart, 75003 Paris. Tél. : 278-52-85, C.C.P. 654-37 H Paris) organise, en outre, une semaine de collectes en faveur des « *enfants du Cambodge* ».

Le numéro du « Monde » daté 15 août 1979 a été tiré à 481 692 exemplaires.

(Publicité)

ACHATS

TABLEAUX SUISSES

Vallotton - Gimmi - Bosshard
Anker - Giacometti - Calame
Borgeaud - Buchet - Bocion
Hodler - Gubler, etc., ainsi que gravures anciennes, vitraux anciens, livres et ARGENTERIES XVIe au XIXe siècle.
Au cas où vous désireriez vendre aux enchères vos antiquités, tableaux, etc., en Suisse, notre service de ventes aux enchères est à votre disposition.
Paiement comptant au cours du franc suisse.
Offres ARTS ANCIENS
2022 BEVAIX, SUISSE.
Tél. 1941/38/46.13.53 ou 46-11-15.

EN MER D'IRLANDE

Dix concurrents de l'Admiral's Cup ont trouvé la mort dans la tempête

De nombreux disparus

Dix morts, une dizaine de disparus, vingt-cinq voiliers perdus, cent quatrante-trois embarcations ne répondant plus et cent cinquante personnes sauvées, tel était, mercredi matin 15 août, le bilan provisoire de la catastrophe survenue pendant la Fastnet, dernière épreuve de l'Admiral's Cup, courue en mer d'Irlande, bilan établi par le Royal Ocean Racing Team, organisateur de la course. Toutefois, les opérations de sauvetage devraient se poursuivre durant quarante-huit heures au moins et aucun bilan définitif ne sera possible avant plusieurs jours.

Les concurrents de la course en solitaire de « l'Aurore » ont également été éprouvés par la tempête qui s'est abattue sur la Manche et la mer d'Irlande : Pierre Follenfant a été recueilli par Olivier Moussy après le naufrage de son voilier, tandis que celui de Jean Le Cam, lequel a été recueilli à bord d'une goélette, dérive au large d'Ouessant. De plus, les passagers de deux voiliers de l'école de voile de Trégastel ont dû être secourus ainsi que M. Peter Jay, ancien ambassadeur de Grande-Bretagne à Washington, dont le catamaran était en difficulté au large de Cork.

La Fastnet, épreuve prestigieuse de l'Admiral's Cup, a été gagnée par l'équipage du *Condor of Bermuda*, qui a couvert en 71 heures et 30 minutes le parcours Cowes - Fastnet-Rock - Bishop-Rock - Plymouth, soit 605 milles (environ 1 100 kilomètres) en sept heures de moins que le précédent record de l'américain *Eagle*. Toutefois, 1979 restera avant tout l'année d'une tragédie comme les courses nautiques en ont rarement connu. En effet, alors que la Fastnet s'est courue vingt-huit fois depuis sa création en 1925, aucune victime n'avait été déplorée. Lors de l'épreuve la plus difficile, en 1957, on avait seulement compté vingt-trois abandons sur les quarante et un voiliers au départ.

Or, mardi 14 août, la course disputée par quelque trois cent trente voiliers a tourné à la catastrophe. Selon les organisateurs, les premiers avis de tempête avaient été lancés dès lundi après-midi. Mais, mardi en fin de matinée, les vents dépassaient 100 kilomètres à l'heure et la mer d'Irlande — déjà difficile par petit temps — était démontée. Les bateaux ont été pris dans des vagues de 12 à 17 mètres extrêmement rapprochées, selon des survivants, sans possibilité de mettre à la cape.

La sécurité des courses en haute mer

Des dizaines de bateaux ont été retournés, « *comme des coquilles de noix* », ont constaté les pilotes d'hélicoptères des services de sauvetage. Au fil des heures, en dépit d'un important dispositif de secours, le nombre des victimes et des disparus s'est alourdi. Mercredi matin, on était rassuré sur le sort des équipages français qui avaient été soit pris en remorque — *Azinor*, *Armandèche*, *Accanito*, *Casse-tête*, — soit sauvés — *Tarantula*. Toutefois, le « *Royal Ocean Racing Club* » restait sans nouvelles de cent quarante-trois bateaux, beaucoup de ces yachts n'étant pas munis de radios. En revanche, l'ex-premier ministre conservateur britannique, M. Edward Heath, dont le voilier *Morning Cloud* avait eu des ennuis de gouvernail, avait pu réparer et reprendre la course.

L'ampleur de la tragédie, qui tient au très grand nombre de bateaux lancés en même temps dans la mer d'Irlande, va amener une nouvelle fois à poser le problème de la sécurité des courses en haute mer. D'ores et déjà, les services de la météorologie britannique, qui auraient évalué trop tardivement la violence de la tempête, ont été mis en cause. On s'est aussi inquiété de la fragilité des voiliers dont la taille minimum, pour cette course, a été ramenée de 35 pieds (10,50 mètres) à 21 pieds (6,30 mètres).

Toutefois, selon M. Philippe, membre du comité directeur de la Fédération française de voile, la fragilité des voiliers conduits par des équipages expérimentés ne peut être retenue à charge : « *Il ne faut pas croire*, a dit M. Philippe, *que les voiliers de course sont plus vulnérables que les autres dans la gros temps. Bien au contraire. L'impact des vagues s'avère moins fort que sur une coque épaisse... Si le matériel avait été défaillant, les équipages s'en seraient aperçus au cours de la première semaine, lors des deux régates organisées dans le Solent avec des vents de force 7.* »

Reste qu'avec la multiplication des courses au large le nombre des accidents augmente de façon inquiétante, même si celui des victimes demeure peu important. En effet, lors des dernières courses transatlantiques, plusieurs bateaux ont coulé ou ont été en sérieuse difficulté, mais seul le navigateur français Alain Colas a été porté disparu lors de la Route du rhum, en novembre 1978.

Une erreur de la météo

De notre correspondant

Londres. — La météo elle-même a été dépassée par la violence et la soudaineté de la tempête. Ses bulletins de lundi 13 août, à 11 heures et 23 heures G.M.T., n'annonçaient que des vents de force 7, risquant de tourner à la tempête dans le secteur de la course — entre le port de Plymouth et le rocher du Fastnet, à la pointe sud-ouest de l'Irlande. Le premier bulletin donnant une image réelle de la situation — coups de vent de force 10 soufflant de 110 à 130 kilomètres à l'heure, soit du niveau d'un ouragan — est tombé en pleine nuit, alors que plusieurs yachts avaient déjà fait naufrage.

Les premières opérations de secours débutaient mardi matin, à 5 heures G.M.T. (6 heures locales), dès que les vents tombaient à la force 9 et que le jour se levait. Deux hélicoptères Lynx décollaient aussitôt de la base de Culdrose, en Cornouailles. Celle-ci étant partiellement fermée en raison des congés annuels, plusieurs équipages étaient rappelés de permission, tandis que des mécaniciens préparaient trois autres appareils Wessex et que deux Sea-king étaient dépêchés de la base de Prestwick, en Ecosse, à 700 kilomètres de là.

Depuis, les appareils, dont les pilotes exténués étaient relayés toutes les douze heures, ont effectué des missions de sauvetage sans discontinuer, secourant cent cinquante personnes en vingt-quatre heures. D'autres concurrents ont été recueillis par des navires : un dragueur de mines, une frégate de la Royal Navy, un destroyer néerlandais, une flottille de bateaux de sauvetage anglais et irlandais, un ferry-boat et plusieurs pétroliers et remorqueurs ont participé aux secours.

La soudaineté de la tempête n'explique pas tout. Dès le début de l'Admiral's Cup, la semaine dernière, certains avaient prédit qu'un tiers des concurrents ne la finirait pas. Certains yachts modernes, ultra-légers, construits avant tout pour la vitesse, ne pourraient pas survivre, avaient-ils estimé, aux conditions difficiles de la course en haute mer. Certes, le skipper du bateau gagnant de la Fastnet, le *Condor of Bermuda* a expliqué, en arrivant à Plymouth, qu'il n'avait jamais connu de conditions aussi difficiles. Mais ce bateau a participé à plusieurs courses transocéaniques, dont le tour du monde, et il a parfaitement fait face aux vents violents et aux creux atteignant 15 mètres, améliorant même le record de l'épreuve de près de huit heures.

(Interim.)

POLÉMIQUE AUTOUR D'UNE OPÉRATION DE SECOURS EN MÉDITERRANÉE

Pendant près de quarante-huit heures, un petit bateau à moteur a dérivé, du cap d'Agde au large des Baléares, avec à son bord, pour tout équipage, une femme, Mme Paule Joly, résidant à Bourgoin (Isère), dont le fils, Philippe, dix-huit ans, venait de se noyer. Il semble que le Centre régional opérationnel de surveillance et de secours en Méditerranée (CROSSMED), dont une antenne est installée au cap d'Agde, ait été averti de cette affaire, mais que les moyens de secours n'aient été mis en œuvre que très tardivement.

Jeudi 9 août, Mme Joly et son fils rentraient d'une promenade à bord du bateau familial, *Les copains d'abord*, équipé d'un moteur de 200 chevaux. Philippe Joly voulut se baigner mais, vraisemblablement victime d'une hydrocution, se noya. Voulant aller chercher du secours, sa mère tenta de mettre le moteur en marche, mais cassa la clé de contact. Elle tira alors neuf fusées d'alarme, aperçues de la côte par plusieurs personnes, dont un maître-nageur sauveteur des C.R.S., M. Donnadieu, en service sur la plage du Môle, qui prévint le CROSSMED et les douanes.

Mme Joly ne vit jamais arriver le moindre sauveteur. Sur une mer devenue très forte, son embarcation dériva jusqu'à ce que, quarante-huit heures plus tard, un voilier la croise et la recueille, au large des Baléares.

Le CROSSMED de Toulon a annoncé qu'il donnerait des précisions sur cette affaire le 15 août, mais il a déjà affirmé n'avoir été prévenu du drame que le 10 août dans l'après-midi, par l'époux de Mme Joly.

DANS LE PORT DU HAVRE

Les syndicalistes C.G.T. ont bloqué le paquebot « Norway »

De notre correspondant

Le Havre. — *Statu quo* au Havre où, après une première nuit d'occupation de l'écluse François-Ier, passage obligé pour sortir du port, les syndicalistes cégétistes restent sur leur position : « *Nous ne partirons pas tant que nous n'aurons pas une réponse du gouvernement nous donnant l'assurance que* France *rentrera en cale sèche au Havre* », répétait encore, mercredi matin 15 août, M. Serge Laloyer, secrétaire de l'union départementale C.G.T.

Toute la nuit donc, une cinquantaine de militants et une vingtaine de voitures ont occupé le pont levant franchissant le seuil de l'écluse que l'ex-*France* doit passer avant d'accéder à l'avant-port, puis de gagner la haute mer. D'heure en heure, les syndicalistes se relayaient sur la passerelle dans la nuit et le froid, parfois même sous la pluie. Vers une heure du matin, une délégation venant de Longwy est arrivée au Havre apportant son soutien aux ouvriers de la navale.

La matinée pouvait apporter des éléments nouveaux puisque les marins et les officiers du syndicat C.G.T. des « Abeilles » se réunissaient, dès 8 heures, afin de décider de leur attitude face au conflit. Ils ont fait savoir qu'ils ne prendraient pas l'ex-*France* en remorquage tant que l'écluse serait occupée. D'autre part, ils ont annoncé qu'ils n'accepteraient pas de travailler sous la protection des forces de l'ordre.

On ne voit donc pas actuellement comment le conflit pourrait évoluer dans les heures à venir, à moins d'un coup de force des pouvoirs publics. Mais il ne semble pas pour le moment que ceux-ci aient décidé une intervention des gendarmes mobiles, discrètement stationnés à quelques centaines de mètres au sud de l'écluse, hors de la vue des manifestants.

On conçoit d'autant moins une intervention des forces de police, le mercredi 15 août, que les manifestants se sont fait plus nombreux aux premières heures de la matinée, trois cents environ. En outre, de très nombreux curieux s'attardent à proximité de l'écluse et près du paquebot, dont quelques-unes des haussières ont été remontées au cours de la journée de mardi.

Enfin, les cégétistes ont envoyé, en fin de matinée, un télégramme au président de la République, dans lequel ils « *exigent que les premières réparations du navire soient effectuées au Havre* ». Dès à présent, de nombreux télégrammes de soutien sont parvenus au Havre, et une délégation des ouvriers des chantiers de Saint-Nazaire est arrivée en fin de matinée, en compagnie du maire-adjoint de Saint-Nazaire.

PATRICK PESLIER.

● *Les autorités portuaires : un grave préjudice à la réputation du Havre.* — M. François Lechevallier, président du conseil d'administration du port autonome du Havre, estime, dans un communiqué, que l'occupation de l'écluse François-Ier « *porte un grave préjudice à la réputation du porte et qu'elle risque d'entraîner des conséquences extrêmement graves pour le trafic et pour l'emploi* ». A son avis « *les décisions concernant l'ex-paquebot* France, *douloureusement ressenties par tous les Havrais, doivent rester extérieure à la vie portuaire et ne pas mettre en cause le fonctionnement du port. Conscient des problèmes de la réparation navale, le conseil d'administration n'a pas hésité*, précise-t-il, *à accepter de lourdes charges pour permettre la construction d'un dock flottant qui devrait offrir à la réparation navale locale de nouveaux moyens et un développement de ses activités* ».

● *La C.G.T. : Dommage pour Terrin.* — Pour M. Jean-Marie Unali, secrétaire général C.G.T. de la réparation navale à Marseille, « *si le groupe Terrin était encore en activité, il aurait pu concurrencer le chantier allemand de Brême.* » A son avis, « *Terrin possédait toutes les installations, le matériel, les cinq mille techniciens et qui plus est, était connu pour être un des plus rapides d'Europe. En cas de nécessité, les chantiers voisins de la Ciotat et de la Seyne auraient prêté leur concours comme ils l'on fait pendant les guerres d'Algérie et d'Indochine en transformant les qaquebots en transports de troupe, dans des temps records.* »

● *La C.F.D.T. : Un symbole de la décadence maritime.* — Au moment où le *Norway* s'apprête à quitter Le Havre, le Syndicat national des officiers de la marine marchande C.F.D.T. « *tient à souligner*, dans un communiqué, *que ce fait marque une fois de plus la décadence de la profession maritime. A une époque où le gouvernement nous parle d'efforts pour acquérir les devises nécessaires à l'équilibre de notre commerce extérieur, on constate le sous-équipement de la réparation navale qui empêche d'emporter un marché important et capital pour cette industrie* ».

Ambassadeur à Paris

M. BEDJAOUI EST NOMMÉ REPRÉSENTANT DE L'ALGÉRIE A L'ONU

Alger *(Reuter, A.P.)*. — Le gouvernement algérien a annoncé, mardi 14 août, la nomination de plusieurs nouveaux ambassadeurs, dont celle de M. Mohamed Bedjaoui — actuellement en poste à Paris, — auprès des Nations unies à New-York. M. Bedjaoui était ambassadeur à Paris depuis décembre 1970.

[Après la proclamation de l'indépendance, en juillet 1962, M. Bedjaoui, qui a publié *la Révolution algérienne et le Droit* et *l'Algérie saharienne et le Droit*, était nommé secrétaire général du gouvernement. Il occupa ensuite le poste de doyen à la faculté de droit d'Alger, puis fut placé à la tête du conseil d'administration des chemins de fer algériens avant d'entrer au gouvernement comme ministre de la justice en décembre 1964. Il occupa ce poste jusqu'au mois de juillet 1970.

Rappelons que l'Algérie a demandé à Paris l'agrément pour la nomination de M. Sahnoun comme ambassadeur en France (*le Monde* daté 5-6 août).]

Au Chili

LES ÉVÊQUES DÉNONCENT LA RECONSTITUTION DES GRANDES PROPRIÉTÉS

Santiago-du-Chili *(A.F.P.)*. — Les évêques de l'église catholique ont appelé les paysans chiliens à s'organiser afin de défendre leurs intérêts, dans un document publié mardi 14 août, à Santiago, à l'issue de la conférence épiscopale chilienne.

Les évêques dénoncent la reconstitution des grandes propriétés et la réapparition de l'exploitation des paysans, après l'abrogation, il y a un an, de la réforme agraire. Celle-ci, rappellent-ils, visait essentiellement à améliorer la condition sociale des paysans.

« *Nous revenons à l'ancien système des Latifundia* », déclarent les évêques. Depuis le renversement du président socialiste Salvador Allende, en 1973, un tiers des terres expropriées sont officiellement retournées à leurs anciens propriétaires.

Près de dix millions d'hectares ont été expropriés au cours de l'application de la loi de la réforme agraire, selon les statistiques du ministère de l'agriculture.

Les évêques critiquent également l'économie libérale, pratiquée par le gouvernement du général Pinochet, « *car le paysan ne se trouve pas à égalité pour participer au jeu de la libre concurrence* ».

« *L'idée que les hommes doivent défendre leurs droits est un principe de base de la doctrine sociale de l'église* », a déclaré Mgr Bernardino Pinera, secrétaire de la conférence épiscopale.

Le carrefour des désespoirs

Peu à peu, l'appartement de Frédérique paraît se rétrécir. On se serre pour laisser une petite place au dernier arrivé, qui salue à la ronde, vaguement intimidé. On ne se connaît pas. Le dénominateur commun, c'est cette petite bonne femme et son appel de détresse publié le matin du 14 août dans *Libération* :

« *Je coule, je m'enfonce, j'ai envie de mourir. Je suis dans la merde jusqu'au cou. Je suis seule avec mon chat et ma chienne-louve, je n'en peux plus. (...) Ma porte a toujours été ouverte à tous ceux qui étaient dans la merde. Maintenant je la laisse ouverte à tous ceux qui voudraient entrer, et me réconforter, me conseiller, m'aider, et me faire reprendre goût à cette putain de vie. Merci. Je vous attends, dépêchez-vous.* »

Le désespoir dur et banal de beaucoup d'oubliés de l'été.

Frédérique a trente ans ; elle élève seule son fils Stéphane, âgé de neuf ans. « *Je n'avais pas de problèmes, car je gagnais bien ma vie dans l'administration* ». En janvier, son père, qui demeure à Montpellier, tombe malade. Pour le soigner, elle demande à être mise en disponibilité pendant un an, mais le père meurt en avril. Son service ne peut la reprendre avant décembre. Voilà Frédérique prise dans l'engrenage absurde qui va tout à coup faire basculer sa vie.

Elle ne peut s'inscrire au chômage. Alors, elle fait des petits boulots d'intérim et de restauration. Et puis, elle ne trouve plus rien. Elle est fatiguée de se battre. Elle n'a pas payé son loyer depuis le début de l'année et on la menace d'expulsion. Alors, dans son appartement H.L.M. de Chevilly-Larue, déserté par les immigrés et les réfugiés politiques qu'elle accueille sans cesse, et aussi par Stéphane que des voisins ont emmené faire du camping, comme par ses amis qui sont tous partis en vacances, Frédérique craque. Elle a faim. Comme Caline, le chat ; comme Lewis, la chienne, qui a mangé son petit lapin nain. Et ils restent là, à se regarder, entre les quatre murs de l'appartement devenu prison.

Pour ne pas couler tout à fait, elle envoie à *Libération* un cri d'appel à une solidarité dont elle désespère... Et ils sont venus. Presque uniquement des hommes, sans grand-chose en commun, sinon le sentiment d'être marginal, acculé au néant par la société : l'immigré nord-africain, le chômeur, l'artisan potier privé de ses outils, qui travaille onze heures par jour, par 45 degrés de chaleur dans une entreprise de confection, l'aveugle et son chien, qui « font la manche » à l'Opéra, l'ouvrier-militant-intellectuel-de-gauche niçois, l'accessoiriste, le démarcheur...

Pourquoi sont-ils venus ? Bien sûr pour soutenir Frédérique, financièrement et moralement, pour chercher des solutions à son expulsion, la conseiller. Mais parfois on l'oublie. Elle n'est pluis que le prétexte à une communion de solitudes. En fait, ils sont venus partager leur mal de vivre, se réchauffer à la complicité de ceux qui vivent le même « ras-le-bol », le même désir d'une autre vie, sans racisme, sans égoïsme, sans agressivité, sans angoisse du chômage. Ils ont tous crié un jour, comme Frédérique, pour tenter de conjurer l'indifférence des grandes villes. Autour d'elle, dont la force de caractère rassure, ce soir ils sont solidaires et forts. — M. S.